

RENÉ CHALOULT, ACQUITTE, MAIS...

(LIRE EN PAGE 3)

— Sur la scène du sinistre à la Sherwin-Williams —



Deux ouvriers de Sherwin-Williams sont morts et trois personnes ont été blessées, dont un pompier, dans une grave explosion qui détruisit l'une des ailes de l'usine de la Pointe-Saint-Charles, hier matin. Voici l'aile ravagée, au moment où les pompiers arrosaient copieusement l'édifice. Les dégâts se chiffrent par \$100,000. On ignore la cause exacte de l'incendie qui fut suivi d'une explosion.

(Photo la "Patrie".)

Les Nazis tenus en échec aux abords de Stalingrad

MOSCOU, 3. (P.A.) — Appuyée par des bombardiers plongeurs qui pilonnent des colonnes fraîches comprenant des milliers d'hommes et de véhicules allemands, l'armée rouge refoule les nazis dans tous les secteurs vitaux, sauf au sud de Rostov, où se livrent de grosses batailles "défensives".

Et même là, selon le bureau d'information soviétique, les Cosaques du Don et du Kouban contre-attaquent avec furie afin d'arrêter l'avance ennemie.

Plus de 6,000 Allemands ont été tués et au moins vingt-cinq tanks détruits en une seule journée sur le front du Don, long de trois cents milles.

Dans un effort suprême pour s'emparer du pétrole du Caucase, les Allemands ont lancé des milliers de leurs réserves à travers le Don à Rostov. Ils ont recours à toutes sortes de convois motorisés, motocyclettes, camions transportant des troupes, tanks, etc. Mais l'aviation soviétique puissamment renforcée bombarde ces colonnes sans répit.

Environ deux mille cadavres de nazis furent abandonnés sur le champ de bataille près de Kletskaia, au nord-ouest de Stalingrad, où les envahisseurs furent repoussés.

Les Cosaques du Don et du Kouban attaquent furieusement les forces nazies avançant lentement dans la région Kouschevka-Salsk, en Caucase septentrionale, et fauchèrent 1,500 Allemands.

Dans le secteur de Tsimlyansk, 120 milles en amont de Rostov, les nazis laissèrent 2,000 morts sur le terrain après une attaque, et quelques milles plus loin, un détachement de marins soviétiques en tua 700 autres.

Les Allemands tentent désespérément de forcer le passage du Don près de Tsimlyansk et y ont réussi à certains endroits.

Au sud du fleuve, l'armée rouge porte de rudes coups aux nazis qui tentent d'élargir les brèches pratiquées dans les lignes soviétiques.

L'objectif des Allemands dans la région Kouschevka-Salsk semble être de s'étendre dans toutes les directions afin d'isoler de grosses unités soviétiques à l'est, à l'ouest et au sud.

Sur le cours supérieur du Don à Voronège, les Allemands ont lancé six contre-attaques afin de reprendre certaines de leurs positions, mais ils furent forcés de se retirer. Les Russes s'emparèrent de deux hauteurs importantes.

Bien que l'avance nazie ralentisse dans le nord du Caucase, l'ennemi lance tous ses tanks et ses avions disponibles à travers le Don, pénétrant plus profondément en Caucase. Il essaie de briser la défense soviétique en lançant des parachutistes derrière les lignes de l'armée rouge.

Les Russes ont découvert des vingtaines d'espions nazis au sud du Don et en exécutèrent 45 dans un secteur seulement.

"Pravda", organe du parti communiste, reconnaît que "le danger dans le sud est plus accentué" et dit: "L'ennemi draine l'Allemagne et les pays occupés par l'Allemagne pour lancer toutes ses réserves dans la bataille."

Tous les journaux de Moscou font ressortir la situation critique de l'armée rouge et font écho à la clameur qui se répand en Angleterre et aux Etats-Unis en faveur d'un deuxième front.

Le haut commandement allemand prétend que l'une de ses colonnes de tanks approche du cours supérieur de Kouban. Le Kouban coule du point culminant du Caucase, l'Elbrouz, la plus haute cime de l'Europe, et tourne au nord à 70 milles de Salsk avant de prendre la direction de l'ouest pour se jeter dans la mer Noire.

"Un premier pas vers la solution du problème des logements insalubres"

Inauguration de la Cité-jardin du Tricentenaire.

Plus de 5,000 personnes ont assisté, hier à l'inauguration officielle de la Cité-jardin du Tricentenaire de Montréal, au rond-point des Maronniers, boulevard Rosemont, près de la rue Viau.

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse et délégué de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, M. J.-Auguste Gosselin, président de l'Union économique d'habitation, à qui l'on doit la réalisation de cette magnifique cité-jardin, M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont à Ottawa, M. P.-T. Taggarth Smyth, M. Lorenzo Dallaire, M. et Mme Philippe Ferland, etc., assistèrent à la cérémonie.

La journée débuta par une messe solennelle célébrée en plein air par le R.P. d'Auteuil Richard, S.J., aumônier de l'Union économique d'habitation. Le R.P. Emile Bou-

vier, S.J., fit le sermon de circonstances.

LE MAIRE RAYNAULT

La cérémonie civile se déroula au cours de l'après-midi. A 4 hrs, S. H. M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, dévoila une plaque commémorative, puis dans une brève allocution, il se dit fier de voir la naissance de cette magnifique cité-jardin qui permet de caresser les plus grands espoirs.

"C'est une belle oeuvre d'autant plus méritoire, dit le maire, que ses réalisateurs n'avaient rien pour l'entreprendre. C'est leur persévérance et leur ténacité qui permettent aujourd'hui de voir ces 16 maisons, point de départ de l'une des plus belles réussites économiques des Canadiens français".

Le maire félicita vivement les organisateurs et les constructeurs de cette belle entreprise et promit de faire tout ce qu'il pourrait pour les aider.

LE R.P. RICHARD, S.J.

"Depuis vingt-cinq ans, dit en substance le Père Richard, il ne s'est pas fait grand chose dans notre ville en faveur du logement. La partie de notre population qui vit dans des conditions insupportables s'accroît d'année en année. L'air, la lumière, l'espace, demeurent à Montréal un luxe interdit à la majorité de notre population".

L'éminent jésuite ne veut accuser personne en particulier de cet état de chose. Il constate un fait sans plus et voudrait voir cette situation s'améliorer.

"Mais tout cela peut changer; et le meilleur gage d'avenir est la réalisation que vous avez devant les yeux". Puis l'orateur remercia le principal de McGill de s'être dérangé pour assister à cette réunion. Il félicita M. Gosselin pour ses qualités de technicien et son travail persévérant.

TACHE GIGANTESQUE

"La tâche est gigantesque, mais nullement au-dessus de nos forces; ce que nous accomplissons pour la guerre devrait démontrer que dans le domaine matériel, il n'y a rien d'impossible pour nous. Renouveler notre ville, loger décemment nos familles les plus pauvres, procurer à la classe moyenne une vie meilleure, c'est là le programme d'une génération, la nôtre, que nous devons avoir à coeur de réaliser. Il y a dans ce programme de quoi fouetter l'énergie créatrice d'un peuple chrétien."

M. J.-AUGUSTE GOSSELIN

Le fondateur et président de l'Union économique d'habitation dit également quelques mots. Il exprima sa joie de voir l'oeuvre à laquelle il a dévoué sa vie, commencer à se réaliser concrètement. Il remercia

Il dirigea le travail des pompiers



L'Assistant-directeur Anselme Filion, du Service des Incendies, dirigeait les pompiers, en l'absence du directeur Paré, malade à l'hôpital, hier matin, lors de la troisième alarme à la Sherwin-Williams. Le voici au centre en compagnie du chef mécanicien J. Forget, à gauche, et du représentant de la "Patrie" à droite.

(Photo la "Patrie").

Japonais en déroute à l'est de Port-Moresby

TCHUNG-KING, 3. (P.A.) — Le lieutenant-général Tomoyuki Yamashita, conquérant de la Malaisie, est rendu au Mandchoukouo, "peut-être pour prendre le commandement suprême en préparation d'une attaque contre la Sibérie", selon une nouvelle parvenue ici. Les Chinois ont repris Tsintien, dans la province de Chékian. Les Japonais avaient occupé la ville pendant 24 heures. C'est la quatrième fois que cette ville change de mains.

QUARTIERS-GENERAUX ALLIES EN AUSTRALIE, 3. (P.C.) — Des combats sauvages ont repris dans la jungle de la Nouvelle-Guinée entre Buna, la nouvelle base japonaise, et Port-Moresby, base alliée, ce qui laisse supposer que les Japonais débarqués en Papouasie ont reçu des renforts.

* Les troupes alliées ont mis en déroute des avant-postes ennemis non loin de Kokoda, soixante milles à l'est de Port-Moresby, et les avions ont mis le feu à des réservoirs d'approvisionnement ennemis.

C'est la première allusion à la présence de réservoirs d'approvisionnement dans cette région, et on en conclut que les Japonais ont dû recevoir des renforts en hommes et en équipements de Lae, quelque 165 milles au nord de Buna. On ne croit pas, cependant, que les Nippons aient reçu des renforts par mer.

Dans des duels aériens à Kokoda, cinq avions ennemis ont été descendus, et un bombardier bi-moteur japonais fut détruit. Les Alliés perdirent deux avions de combat et un bombardier.

Auparavant, des bombardiers alliés exécutèrent un raid nocturne sur les bases japonaises de Lae et de Salamaua, y descendant un avion ennemi et touchant un aérodrome ainsi que des positions anti-avions.

D'autres avions ont bombardé trois croiseurs japonais depuis trois jours au large de la Nouvelle Guinée.

118 avions japonais ont attaqué pendant 36 heures l'aérodrome de l'armée américaine à Hengyan, dans la province chinoise de Houan. Dix-sept des raiders furent descendus et quatre autres probablement détruits.

L'armée a besoin d'hommes. - Enrôlons - nous

2 nouveaux évêques au Nouveau-Brunswick

OTTAWA, 3. (P.C.) — S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, a annoncé hier la nomination de deux nouveaux évêques au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de LL. Excellences NN. SS. Norbert Robichaud qui devient archevêque de Moncton et Camille Leblanc évêque de Bathurst.

Avant sa nomination, Mgr Robichaud était vicaire général de Bathurst et Mgr Leblanc était recteur de la cathédrale de Moncton. Mgr Robichaud, âgé de 38 ans seulement, devient le plus jeune évêque du Canada; Mgr Leblanc a 43 ans.

Le diocèse de Moncton était sans titulaire depuis la mort de Mgr Mélançon, le 23 octobre dernier; quant au diocèse de Bathurst, son chef était Mgr Chiasson, décédé le 31 janvier dernier.

Les deux nouveaux évêques seront sacrés à la cathédrale de Moncton, au début du mois prochain.

"Pas d'octrois", dit M. Groulx

Par suite de la guerre, et pour la durée des hostilités, le Ministère de la Santé et du Bien-Être social n'accordera plus d'octrois pour fins de construction, vu l'impossibilité d'obtenir des licences, à cet effet. Les permis de construire doivent être réservés aux industries directement ou indirectement affectées à la production du matériel de guerre.

\$5 millions en contrats, accordés par M. Bouchard

L'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux Publics, vient d'accorder des contrats pour construction et réparations de routes pour un montant de près de \$5 millions.

Banquet en l'honneur de Me René Chaloult

Un grand banquet organisé par la Ligue pour la défense du Canada, en l'honneur de M. René Chaloult, député de Lotbinière, qui vient d'être acquitté après un procès retentissant, aura lieu, mercredi le 12 août, à 6 h. 30 p.m., en la salle du marché Saint-Jacques. Les billets sont en vente dès aujourd'hui au secrétariat de la Ligue, chambre 603, 4 est, rue Notre-Dame.

Pompier blessé à la Sherwin-Williams



Le pompier James O'Reilly, du poste No 5, se fait panser par le Dr Philippe Riopel, de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, pour une coupure au doigt, au cours du violent incendie, suivi d'une explosion, à la Sherwin-Williams, hier matin. (Photo la "Patrie").

Moins de thé qu'en Grande-Bretagne

La consommation du thé sera moindre ici qu'en Angleterre. La nouvelle loi donne droit à une once de thé ou à quatre onces de café par semaine, au Canada, mais non au thé et au café à la fois.

En Angleterre, où le thé est un breuvage national, chaque personne a droit à deux onces de thé par semaine et à tout le café qu'elle désire.

15.000.000 d'hommes envahiront l'Europe

MOSCOU, 3. (B.U.P.) — Radio-Moscou, dans une émission en langue allemande, a annoncé aujourd'hui que les nations unies ont décidé de tenter l'invasion du continent, cette année même, et que l'Allemagne aura alors à faire face à 15,000,000 d'hommes, à 85,000 tanks et à 50,000 avions.

* Mais la radio soviétique tient à avertir la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qu'ils n'ont pas de temps à perdre. Un journaliste anglais, Drew Pearson, va même jusqu'à dire que la Russie signera une paix séparée et que la Grande-Bretagne sera envahie, si un deuxième front n'est pas ouvert immédiatement.

Dans toute l'Europe, il est rumeur que le premier ministre Churchill est arrivé à Moscou pour conférer avec Staline. Radio-Berlin prétend que Staline a accusé Churchill de trahir l'Union Soviétique et qu'il y eut une violente querelle entre les deux hommes d'Etat.

LONDRES, 3. (P.C.) — En plus d'étudier le projet de deuxième front en Norvège, on commence à parler d'un débarquement en Italie quoiqu'il faudrait là disposer d'abord de l'armée Rammell et affronter ensuite les escadrilles axistes s'envolant de Crète, de Grèce et d'Italie.

La valeur des défenses nazies sur la côte de France et des Pays-Bas reste une inconnue. Ce qui est certain, c'est que la bataille serait là d'une extrême violence, avec de très lourdes pertes des deux côtés. Ce serait la guerre d'usure comme durant la première Grande Guerre.

LONDRES, 3. (P.C.) — Plusieurs journaux, dont le "Daily Herald", organe travailliste, prennent aujourd'hui violemment à partie Lady Astor pour avoir déclaré que ce sont les Etats-Unis, et non la Russie qui se bat seulement pour sa peau, qui se sont portés au secours de la Grande-Bretagne. Lady Astor est accusée de vouloir empêcher un rapprochement anglo-soviétique.

KUIBYSHEV, 3. (P.A.) — L'ambassadeur américain en U.R.S.S., l'amiral William Standley, a entrepris "des conversations préliminaires" avec les autorités soviétiques, au sujet d'un projet de propagande amicale auprès des populations de la Russie.

"Je vais tâcher, a-t-il déclaré, de développer la bonne volonté et une meilleure compréhension des conditions de vie et de la technique américaines dans toutes les branches de l'industrie, des arts et de la vie en général. Je recherche tous les moyens de donner aux Russes une meilleure idée de ce que nous faisons".

M. René Chaloult arrive au Palais



Me RENE CHALOULT, député libéral de Lotbinière à l'Assemblée législative, arrivé au Palais de Justice pour entendre le jugement de M. le juge Edouard Archambault. De gauche à droite: Me Fernand Choquette, député de Montmagny, Me Philippe Monette, Me Chaloult, Me Maxime Raymond, député fédéral de Beauharnois-Laprairie, et Me Marie-Louis Beaulieu, avocat de Québec. — (Photo la "Patrie").

Le tribunal réproouve le discours de M. Chaloult mais, tenant compte des circonstances, libère l'accusé

"Le Tribunal condamne sans hésitation le discours de l'accusé comme une violation des règlements de la Défense, mais en tenant compte des circonstances particulières et également du doute possible sur la question de bonne foi, le prévenu est libéré des fins de la plainte."

Voilà ce que déclarait, ce matin, M. le juge Edouard Archambault à la fin d'un long jugement dans la cause de Me René Chaloult, député provincial de Lotbinière, accusé d'avoir violé la loi de la défense nationale en prononçant un discours devant une nombreuse foule au marché Saint-Jacques en mai dernier.

La plainte, déposée avec l'autorisation du procureur-général du Canada et complétée par l'annexe d'un compte rendu du discours reproché à l'accusé, est ainsi conçue:

"Je suis informé, j'ai raison de croire et je crois véritablement qu'en la cité de Montréal, district de Montréal, le 19 mai 1942, René Chaloult a, en présence de plusieurs milliers de personnes, fait des déclarations et affirmations destinées et propres à causer de la désaffection à l'endroit de Sa (Suite à la page 11)

Cent ans pour rembourser toute la dette municipale

Pendant que les conseillers municipaux se préparent à étudier le projet de refinancement, à la séance du conseil municipal de demain, des citoyens qui s'intéressent à ce projet leur adressent de la littérature favorisant ou condamnant le projet déjà approuvé par le comité exécutif.

Ce matin, le maire et les conseillers municipaux ont reçu d'un monsieur Jas-H. Maher, domicilié à 4870, chemin de la Côte-des-Neiges, un mémoire recommandant au conseil de proposer un nouveau plan aux créanciers, plan qui consisterait à échelonner le remboursement de la dette de la ville sur 100 ans au lieu de 35 ans comme le propose le projet actuellement devant les conseillers.

M. Maher prétend que le projet actuellement soumis aux conseillers, pourvoyant au remboursement de \$28,000,000 en 10 ans, et des autres \$209,000,000, en 35 ans, pèsera trop lourdement sur les contribu-

bles, que ces derniers ne pourront supporter les impôts qui devront leur être imposés.

En regard de ce projet, M. Maher propose le remboursement de toute la dette sur une période de 100 ans, et le tout portant 3 pour cent d'intérêt.

"Il serait injuste de faire tout payer la dette en trente-cinq ans et de remettre la ville, sans dette, à la prochaine génération. Nous devons échelonner sur une plus longue période, le paiement des dettes qui pèsent actuellement sur notre ville", a ajouté M. Maher. Ce dernier prétend que la ville pourrait épargner ainsi \$93,000,000 sur une période de 35 ans.

Neuf points

Voici les grandes lignes du projet de conversion de la dette de la ville, qui a été approuvé par le comité exécutif et sera soumis aux conseillers, à la séance du conseil de ville de demain:

- 1—Total de la dette à convertir: \$238,000,000.
- 2—Les taux d'intérêts: \$28,000,000 à 3 1-3%, remboursables en 10 ans, et \$210,000,000, à 4%, remboursables en 35 ans.

(Suite à la page 26)

«Ce sont les Russes qui se battent pour nous en Europe»

«Il nous faut un second front».

«Il a fallu douze mois de guerre avant la signature d'un traité entre la Grande-Bretagne et le gouvernement des Républiques socialistes soviétiques. Depuis treize mois, les Soviétiques se battent seuls contre l'envahisseur commun. Ce sont les Soviétiques qui se battent pour nous en Europe», déclarait, hier, au parc Jeanne-Mance, M. Jean-Louis Gagnon, journaliste, à des milliers de personnes, réunies pour demander un second front. Le ralliement avait été organisé par le Comité de Québec pour la victoire alliée.

Et M. Gagnon continue: «Si les hordes de Hitler viennent à bout des armées russes, parce que nous ne leur aurons pas donné un appui suffisant, comment pourrions-nous attendre la victoire? Demain, comme aujourd'hui, il nous faudra la force soviétique. A nous d'assurer sa survivance, en ouvrant un second front.

«Cette guerre», d'ajouter M. Gagnon, «nous devons la gagner le plus tôt possible. Elle coûte des sommes fabuleuses et massacre les peuples européens. Des enfants français, des enfants grecs, des enfants de tous les pays du continent meurent par milliers. Il ne faut pas que l'Europe soit complètement ruinée; nous devons sauver le plus possible de ses richesses matérielles et humaines. Le seul moyen d'écourter ce conflit destructeur c'est de se lancer dans la mêlée avec notre grand espoir, l'Armée soviétique, en ouvrant un second front.»

M. ROBERTS

M. Leslie Roberts, un autre journaliste, comme maître de cérémonies, déclare que notre pays est décidé à mettre l'épaulée à la roue et à ne rien négliger pour la victoire de la liberté. Il est urgent d'aider nos alliés les Soviétiques par l'ouverture d'un second front. C'est la seule façon vraiment effective de mettre les fascistes à la raison.

M. CHALOULT

«Dans plusieurs milieux, on s'oppose à l'ouverture d'un second front», de dire M. Jack Shaw, membre du comité de la loge 111 de l'Association internationale des machinistes, aux usines Angus. «Ces gens là, pour la plupart ne se préoccupent guère de la victoire alliée. Il semble que les fascistes ont plus d'influence que le peuple sur le gouvernement. Il faut absolument réduire à néant le pouvoir des réactionnaires comme Paul Bouchard et René Chaloult, à Québec, des Meighen à Ottawa, et des Hoover aux Etats-Unis. Si nous ne pouvons avoir raison de ces gens, comment pourrions-nous gagner la guerre?» demande M. Shaw. «Et ce n'est pas parce qu'un petit groupe s'oppose à l'ouverture d'un second front que nous cesserons de le réclamer pour assurer la victoire des Nations Unies.»

LES FEMMES

Deux ouvrières des usines de guerre, Mlle Cécile Guy et Edith Frankel, sont venues assurer que l'on peut toujours compter sur elles et sur leurs compagnes de l'industrie pour mener à bien l'effort de guerre du Canada. «Les ouvrières redoubleront d'ardeur au travail pour fournir plus d'armement et de munitions à nos soldats qui combattent sur le second front que nous réclamons», dit Mlle Guy. «Les Canadiens ne veulent pas attendre que les avions nazis viennent bombarder nos foyers. Ils aiment mieux aller combattre l'ennemi chez lui», ajoute-t-elle.

«Les ouvriers de guerre se rendent compte», déclare Mlle Frankel, «du sérieux de la situation dans le monde. Nous comprenons que le seul moyen d'obtenir la victoire dans un avenir rapproché est d'ouvrir un second front maintenant. Nous savons que cette offensive alliée nécessitera toujours plus d'armements. C'est pourquoi nous faisons tout notre possible pour augmenter la production. Il y a certes, parfois, des bois dans les roues mais les ouvrières, qui viennent se joindre en nombre toujours plus grand à l'armée des travailleurs de guerre, sont prêtes à tous les sacrifices pour surmonter ces difficultés. Que l'on ouvre un

* second front et l'on peut compter sur les ouvrières des usines de guerre.»

M. PAUL FOURNIER

M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal et président du Comité d'organisation du travail de guerre, assure le gouvernement que les ouvriers de la province de Québec sont avec lui et qu'ils sont toujours prêts à l'appuyer dans son travail pour activer l'effort de guerre. Quelle que soit la décision de nos dirigeants au sujet du second front, les ouvriers seront toujours là pour les aider à faire un succès de cette mesure.

«Nos institutions les plus chères sont mises en danger par le fascisme international qui fait déferler sur le monde une guerre furieuse. Il est de notre devoir de les défendre. La province de Québec comme les autres est dans la guerre. Elle se doit de faire toute sa part. Québec a plus que rempli son devoir de guerre, jusqu'ici et il est prêt à faire davantage si possible», d'ajouter M. Fournier.

M. KERRY

Le président du Comité de Québec pour la victoire alliée, Me John Kerry, C.R., dit que le second front est un devoir pressant et nécessaire pour les Nations Unies. «Il est temps plus que jamais de l'ouvrir». «On remarquera», continue M. Kerry, «que ceux qui s'opposent aujourd'hui au 2e front sont les mêmes personnes dont l'influence puissante et malsaine a égaré le peuple pendant plus d'une génération sur toutes les questions internationales. «Il faut ouvrir ce 2e front. Ne l'oublions pas, les espérances de nos enfants, leurs rêves, leurs ambitions pour un avenir libre et créateur, s'évanouiront si nous permettons que, seule, la Russie aille à la dé faite».

M. MYERS

Au cours d'un magistral discours, M. Frederick Myers, vice-président de la «National Maritime Union», de New-York, fait ressortir la nécessité de l'élargissement de tous les antifascistes notoires qui sont internés. L'Union dont M. Myers est le vice-président compte plus de 50,000 membres. On en a perdu environ 2,000 depuis le début de la guerre. «L'opposition à un second front en Europe, dit-il, est basée habituellement sur 3 mensonges inspirés du «Mein Kampf» d'Hitler, savoir: ce sont les experts militaires qui doivent décider de l'ouverture d'un second front; nous manquons de navires pour le ravitaillement, et ce sont seulement les «Rouges» de Russie qui le réclament pour leur propre bénéfice. La vérité, c'est ce que sont les gouvernements qui décident les entreprises militaires. Les officiers supérieurs ne font que mener à bien, au point de vue technique, les instructions de leur gouvernement. Ensuite, nous ravitaillons des postes situés à plus de 10,000 milles de chez-nous.

M. PAPINEAU

Le lieutenant colonel Mackay Papineau, commandant du centre de recrutement de l'armée active à Montréal, représentait l'hon. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale. «L'assemblée de cet après-midi, dit-il, est la preuve concrète que le peuple du Canada est conscient de la gravité de la situation et qu'il est résolu d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

«Vous voulez un second front, continue le colonel Papineau; nous voulons tous un 2e front, car c'est le seul moyen d'écraser les hordes

L'assemblée du parc Jeanne-Mance



La foule à l'assemblée du parc Jeanne-Mance.

45,000 personnes à l'Oratoire hier

Hier a commencé, à l'Oratoire St-Joseph, la neuvième annuelle d'action de grâce qui se termine le 9 août jour de l'anniversaire de la naissance du Frère André.

Dès cinq heures du matin, une foule nombreuse se pressait aux abords du magnifique sanctuaire du Mont-Royal et la crypte ne désemplit pas jusqu'au soir. On évalue de 40,000 à 45,000 personnes la foule de fidèles et de pèlerins qui ont assisté aux cérémonies de la journée.

L'après-midi, il y eut l'imposante bénédiction des malades et dans la soirée le supérieur général des Pères de Ste-Croix, le T. R. P. Cousineau, actuellement à Montréal, prononça le sermon.

Ce matin, M. l'abbé Gédéon Sanchez, curé de Notre-Dame-des-Neiges, célébra la sainte messe. La cérémonie de ce soir sera présidée par M. le chanoine de Martigny.

nazies et fascistes et de nous assurer une victoire complète et permanente.

UNE RESOLUTION

Avant de clore l'assemblée, M. Jean-Louis Gagnon, en français, et M. Leslie Roberts, en anglais, ont lu une résolution à l'adresse du gouvernement.

Nous en donnons la teneur, ci-dessous:

«Vu que: l'alliance anglo-américaine-soviétique, vu que le pacte Roosevelt-Churchill-Molotov sur l'urgence d'ouvrir un second front en Europe en 1942 sont la garantie de la victoire, de la sécurité et de l'indépendance pour le Canada.

«Vu que: l'hostilité à la stratégie du second front existe encore ou sur quelques quartiers influents.

«Vu que: l'action démocratique du peuple est essentielle pour enlever ce dernier obstacle à l'offensive alliée nécessaire à la victoire, une offensive qui sera possible seulement si le second front est ouvert immédiatement avant qu'Hitler puisse briser le pouvoir de l'armée rouge et transférer ses divisions sur le front ouest.

«Qu'il soit résolu que cette assemblée publique des citoyens de Montréal réalisant cette heure critique que la victoire est en grave danger demande au gouvernement canadien de se déclarer immédiatement en faveur du Second Front et de mobiliser nos forces totales en hommes et en matériaux dans ce but.

«Nous nous engageons à faire tout en notre pouvoir dans l'usine et sur le champ de bataille, ou dans le lieu où nous pourrions le mieux servir. Nous affirmons notre bonne volonté d'accepter tous les sacrifices même le sacrifice de la vie pour le second front et pour la victoire».

Les acclamations de la foule ont témoigné de la volonté générale de mener une guerre totale, sur tous les fronts.

La session fédérale est ajournée au 27 janvier

La plus longue session depuis 1917.

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — La troisième session du 19e Parlement canadien s'est ajournée, samedi, jusqu'au 27 janvier, après avoir siégé pendant 123 jours. Ce fut la plus longue session depuis la dernière guerre. La Chambre a siégé durant toute la journée de samedi pour terminer son travail et ce n'est qu'à dix heures et dix que le juge-en-chef Duff a présidé à la sanction royale des derniers bills pour ajourner la session.

Le compte rendu des débats formerait trois volumes de «Hansard» avec un total de 5,600 pages de texte serré.

Au point de vue des mesures qui ont été adoptées, la session, qui s'est terminée, est d'une importance sans précédent dans l'histoire canadienne.

Le bill de la conscription a été, sans contredit, la pièce principale de la session. Le débat fut si ardent que plusieurs observateurs croient que cette loi ne sera jamais rayée des statuts et qu'elle sera toujours à la disposition du gou-

vernement advenant une autre guerre.

L'autre mesure la plus importante fut le budget de \$4 milliards que le gouvernement a présenté et la foule d'impôts nouveaux, qui ont été imposés pour subvenir à ces dépenses gigantesques.

La session a été «ajournée» jusqu'au 27 janvier et non pas «prolongée», de sorte que le gouvernement pourrait convoquer les Chambres à n'importe quel temps, en cas d'urgence.

C'est ce qui se produira si le gouvernement décide d'appliquer la conscription par un décret ministériel, ainsi que la loi le lui permet maintenant, et s'il convoque le Parlement afin de s'assurer un vote de confiance avant d'entreprendre l'application de cette mesure.

Roi intrépide



Le roi HAAKON VII, de Norvège, le seul monarque élu par le suffrage populaire, qui célèbre aujourd'hui son 70ième anniversaire de naissance. Loin de son royaume, occupé par les Nazis, il est encore vigoureux et dirige les forces norvégiennes qui luttent contre l'Axe. La plupart des navires norvégiens, d'une jauge totale de 4,000,000 tonnes, ainsi que ses 32,000 marins norvégiens sont au service des Alliés.

Vaisseaux de l'Axe coulés

LE CAIRE, 3. (P.A.) — Le R. A. F. continue de bombarder les positions de l'Axe à l'ouest d'El Alamein, mais sur terre les opérations se réduisent à de petites escarmouches de patrouille. Un gros navire d'approvisionnement ennemi a été bombardé et laissé en train de couler à Derna, tandis que trois vaisseaux ont été coulés à Sidi Barrani et Matrouh.

On peut se plaindre auprès de Concordia

Les contribuables qui ne sont pas satisfaits de la valeur locative des résidences ou des places d'affaires qu'ils occupent, pour le rôle de l'année courante, ont jusqu'au 20 août, pour porter plainte et demander une diminution, a-t-on annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville.

C'est sur la valeur locative que sont perçues les taxes d'eau et d'affaires, et le rôle a été déposé chez le greffier, le 1er août.

Lieutenant colonel

Les quartiers généraux du district militaire numéro 5, ont annoncé samedi la nomination du major Jean-E. Chaput, du Bataillon des Fusiliers Mont-Royal, au poste d'officier d'état-major, grade I, pour le district de Québec.

Le major Chaput obtient, par le fait même, une promotion de lieutenant-colonel.

Né à Montréal en 1906, le lieutenant-colonel J.-E. Chaput fait ses études en sciences au Mont Saint-Louis, puis, obtient une licence à l'Université de Montréal. Il commence sa carrière de militaire comme cadet au Mont St-Louis, où il devient commandant senior de compagnie, en 1925. Il s'engage dans la milice non-permanente avec les Fusiliers Mont-Royal, en



Lieut.-col. J.-E. CHAPUT

1927, avec une commission de lieutenant. De 1929 à 1932, il occupe les fonctions d'adjutant de son régiment, puis, deux ans plus tard, obtient son grade de capitaine.

En 1934, il est promu major et se qualifie dans les cours suivants: état-major, interprète et mitrailleur.

A la déclaration de la guerre, le lieutenant-colonel Chaput passe en service actif et est nommé commandant de la compagnie hors-rangs de son régiment.

Lorsque son unité part pour l'Islande, en juin 1940, il permuta avec une autre compagnie pour servir dans un poste avancé sous les ordres du major-général L.-F. Page, commandant des forces canadiennes en Islande.

Quelques mois plus tard, il arrive en Angleterre avec son unité où il est choisi pour suivre le premier cours d'officier d'état-major, afin d'en obtenir les qualifications.

Il revient au Canada en 1941, pour remplir les fonctions d'officier d'état-major grade 3, du district militaire No 5. En novembre 1941, il est envoyé à Kingston où on lui confie le poste très important d'officier d'état-major grade 2, au Collège Militaire Royal de Kingston. Il y donne des cours de commandants de compagnie.

Le centenaire de Chicoutimi

CHICOUTIMI, 3 — (D.N.C.) — Les grandes fêtes commémoratives du centenaire de la fondation de Chicoutimi ont commencé hier et se dérouleront pendant trois semaines, pour se terminer le lundi 24 août.

La première manifestation fut une cérémonie religieuse, dans la matinée d'hier. Trois processions partirent de chacune des trois églises paroissiales de la ville et se dirigèrent vers la place de l'hôtel de ville, où une messe solennelle en plein air fut célébrée par Son Excellence Mgr Georges Melançon évêque de Chicoutimi. Le sermon fut donné par M. l'abbé Martel, curé de Sainte-Anne de Chicoutimi.

Le soir, à l'aréna, eut lieu la première représentation du grand jeu du centenaire, "Mon Fleuve et Ma Cité", oeuvre du R. P. Laurent Tremblay, O.M.I., écrite spécialement pour le centenaire de Chicoutimi.

Ce jeu du centenaire sera répété trois fois par semaine, les mardi, jeudi et dimanche soir, jusqu'à la fin des fêtes.

La célébration du centenaire se terminera le lundi, 24 août, par une grande fête civique, dont le programme sera complété prochainement.

Noyé à dos de cheval

RIMOUSKI, 3. — Louis Joncas, employé de 61 ans de la Price Brothers Co., s'est noyé samedi, comme il traversait la rivière Rimouski à dos de cheval. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner.

«Les pensions de vieillesse sur une base contributive»

(L'HON. ILSLEY)

«Les provinces peuvent augmenter les allocations», dit le ministre.

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — Le ministre des Finances a approuvé, samedi, aux Communes, le principe de la pension de vieillesse sur une base contributive. Mais, en temps de guerre, il y a déjà tant de prélèvements pratiqués sur les paies des travailleurs que la mise en application de ce système n'est pas recommandable.

Durant le débat sur cette question, le ministre Ilsley a déclaré qu'il appartenait aux provinces

d'augmenter les allocations pour les pensions de vieillesse. Déjà deux provinces, la Colombie et l'Alberta,

ont augmenté la pension et l'Ontario a entrepris de fournir des services médicaux gratuits aux pensionnés de l'Etat.

«Je crois que c'est une bonne idée d'avoir des pensions sur une base contributive», dit le ministre. «Mais cela ne pourrait être établi que par le gouvernement fédéral et après les amendements nécessaires à la Constitution.»

Ce débat a été soulevé, en Chambre, pendant que les députés étudiaient les crédits du département des Finances. Une foule de députés ont réclamé l'augmentation des pensions aux vieillards. M. Angus MacInnis (C.C.F. Vancouver) dit que la hausse du coût de la vie a réduit de 15 pour cent la pension de \$20 par mois payée aux vieillards. De son côté, M. J.-R. MacNicol (cons. Davenport) a soutenu que la pension devrait être au moins de \$1.00 par jour.

M. Ilsley a donné la réponse que nous rapportons plus haut.



Aujourd'hui, le voyageur de commerce TRAVAILLE POUR LE CANADA

LE VOYAGEUR DE COMMERCE donne actuellement tout son temps au Canada. En temps de paix, son occupation principale consiste à vendre les produits divers de nos manufactures. Aujourd'hui, il doit voir à ce que les règlements et restrictions rendus nécessaires par suite de la guerre soient bien compris et observés.

Sa grande expérience lui permet d'aider les détaillants à continuer l'exploitation de leur commerce malgré les difficultés de l'heure. Son assistance dans la distribution équitable des produits rationnés est précieuse. Il contribue à éviter la disette de certaines denrées dans les régions rurales isolées, de même qu'à enrayer les achats exagérés et l'accumulation illégale de marchandises.

Il met son jugement exercé au service des acheteurs des usines en voie d'expansion et il s'efforce de résoudre les problèmes de conservation afin de prolonger la durée des outillages et éviter les remplacements coûteux. Son esprit d'initiative et son ingéniosité lui permettent d'offrir d'utiles suggestions pour remplacer les matières premières insuffisantes et éviter ainsi les interruptions dans la production.

Oui, le voyageur de commerce travaille aujourd'hui pour le Canada, surveillant son territoire afin que chacun puisse partager également avec les autres les marchandises disponibles et expliquant les ordonnances du gouvernement d'un bout à l'autre du Dominion.

Le COMITÉ NATIONAL des VOYAGEURS DE COMMERCE CANADIENS

Associations affiliées

COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION OF CANADA		Toronto
DOMINION COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION		Montréal
ONTARIO COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION		London
MARITIME COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION		Halifax
NORTH WEST COMMERCIAL TRAVELLERS' ASSOCIATION OF CANADA		Winnipeg
ASSOCIATED CANADIAN TRAVELLERS		Calgary



5 morts tragiques dont 2 dans une explosion

Formidable explosion à l'usine de Sherwin-Williams, dimanche matin.

Une explosion dans une aile de la vaste usine de Sherwin-Williams, à la Pointe-Saint-Charles, a causé la mort de deux ouvriers, dont l'un fut brûlé vif dans l'usine même, hier matin. Le bruit de l'explosion fut entendu à plusieurs milles de la scène de la tragédie. Trois autres personnes furent blessées dans cet accident. L'auto a fait trois victimes et deux des chauffeurs furent appréhendés pour comparaître comme témoins importants aux enquêtes du coroner. Plusieurs autres personnes furent blessées, plus ou moins gravement, dans une série d'accidents de toutes sortes. Tel est le bilan de la dernière fin de semaine.

LES VICTIMES SONT:

Lucien Marier, 34 ans, 702, rue Fulford; brûlé vif;

Roger Baillargeon, 23 ans, 122, rue Turgeon, mort à l'hôpital;

Ces deux victimes périrent dans l'incendie, suivi de l'explosion, à l'usine de la Sherwin-Williams, hier matin.

Lise Trudeau, 4 ans, 530, rue Dézéry, tuée par une auto;

Lionel Jolicoeur, 40 ans, de Préfontaine, victime d'un présumé chauffard;

Claude Fortier, 11 ans, 6373, rue Des Erables, tué par un autobus.

D'après le relevé de la Presse Canadienne, on compte 22 morts tragiques, en fin de semaine, dans l'Est du Canada, dont neuf seulement se produisirent dans la province de l'Ontario. L'onde a fait 13 victimes, l'auto six et d'autres accidents trois victimes. On ne compte aucune victime de l'onde en fin de semaine, dans la région de Montréal.

Une formidable explosion détruisit une aile dont la construction remontait à près de 5 ans, à l'énorme fabrique de la compagnie Sherwin Williams, manufacturiers de peinture, dont les bureaux sont situés au No 2875, rue Centre, à Pointe Saint-Charles. Les usines de la Sherwin-Williams forment un quadrilatère composé des rues Atwater, Centre, St-Patrick et d'Argenson. C'est l'aile située à l'angle des rues St-Patrick et d'Argenson qui fut ravagée par le feu et l'explosion.

Il était environ 10 heures, hier matin, lorsque le feu prit naissance au troisième étage de l'édifice en briques. M. Charles Keens, 61 ans, 1655, rue Champigny, contre-maître de la compagnie, était dans son bureau, au premier plancher de l'usine, lorsqu'il s'aperçut que les flammes faisaient rage au troisième étage. Il courut rapidement à l'extérieur de l'usine, pour donner l'alerte, lorsque se produisit l'explosion.

"Je fus littéralement soulevé dans les airs, nous dit-il, dans une entrevue. J'allai tomber dans un tas de débris de toutes sortes et reçus une fenêtre sur la tête". M. Keens fut grièvement blessé à la figure. Il dut aller à l'hôpital Saint-Luc pour se faire panser pour coupures au nez et au front.

D'après M. J. C. Moffatt, gérant général de la compagnie, il y avait 14 hommes à l'ouvrage dans l'usine au moment de l'explosion. La plupart réussirent à se sauver, sauf M. Marier, dont le cadavre fut trouvé dans les ruines, vers trois heures, hier après-midi.

M. Baillargeon voulut sauter du troisième étage, dès le début de l'incendie. Les pompiers le trouvèrent mourant, dans une cour, non loin d'un gros tas de charbon, à moitié enseveli sous des débris de briques, de planches brisées et de fer tordu. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital Western et plus tard à l'Institut Neurologique de l'hôpital Royal Victoria. Il mourut vers 4 h., hier après-midi, sans avoir repris connaissance.

Plusieurs pompiers furent légèrement asphyxiés en combattant l'incendie. Un seul d'entre eux, toutefois, fut transporté à l'hôpital. C'est le pompier Rosario Hémond, 26 ans, 1620, rue Champigny, de la caserne No 24. Il fut brûlé à l'œil droit. On le transporta à l'Hôtel-Dieu. Mais vers six heures, hier soir, il pouvait retourner chez lui.

assistant-directeur, qui commandait les pompiers.

Il était aidé de l'assistant directeur J. Roche, du chef mécanicien J. Forget, du chef instructeur A. Briébois, du chef de district Hector Horion. Les pompiers d'une vingtaine de casernes répondirent à la troisième alerte. On dut se servir, pendant plusieurs heures, de 22 jets d'eau.

UN INCIDENT

Un fait inusité, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit vers 1 heure, hier après-midi. Les pompiers avaient stationné la pompe du "25", le long du canal, afin de prendre l'eau du canal. Soudain, l'herbe sous le camion, prit feu et peu ne s'en fallut que le réservoir d'essence de la pompe ne fut en flammes. Heureusement, on éteignit rapidement les flammes. On installa un petit jet d'eau en cas d'autre incendie. Ce feu fut causé par la trop grande chaleur se dégageant du tuyau d'échappement.

Les pompiers éprouvèrent beaucoup de difficultés à combattre les flammes, comme le théâtre de l'incendie renfermait trop d'éléments dangereux. On craignait une explosion à tout instant.

La force de l'explosion fut tellement forte que toutes les fenêtres de l'usine, du côté de la rue Atwater, volèrent en éclats. Sur la rue d'Argenson, plusieurs piétons, se dirigeant à la messe, se couchèrent sur le trottoir, effrayés par ce choc.

Dans plusieurs maisons voisines, ce fut un cri de panique.

Plusieurs citoyens furent projetés contre le plancher de leur demeure. Dans une maison de la rue d'Argenson, une horloge alla s'écraser avec fracas sur le plancher. Les locataires de ce logis eurent tellement peur qu'ils fermèrent leur maison et allèrent se réfugier chez des parents, assez loin de la scène de l'incendie.

Comme les environs de l'usine étaient autant de points dangereux, la police avait formellement défendu à qui ce soit d'approcher. On retenait la foule, assez loin de la manufacture. Vers midi, hier, tout l'édifice de la Sherwin-Williams disparaissait sous un épais nuage de fumée âcre, dont l'odeur de graine de lin, prenait à la gorge.

CAUSE DE L'EXPLOSION

L'aile où se produisit l'explosion était réservée à la fabrication de l'huile de graine de lin. C'était, selon M. Moffat, la plus grosse usine du genre au Canada. M. Moffat ne peut s'expliquer l'explosion. Il nous déclare que la fabrication de l'huile de la graine de lin ne demande aucune chaleur excessive ni de pression, causes qui amènent souvent des explosions. De plus, il ajoute que l'on venait de terminer le nettoyage complet de l'usine, ce qui enlève toute idée de poussière qui aurait pu également causer l'incendie. Et c'est pourquoi le personnel, de 50 employés, à l'ordinaire, n'était composé que de 14 personnes, hier matin. M. Moffat termine l'entrevue en nous déclarant que ce feu va nuire considérablement aux opérations de l'usine de Sherwin-Williams. Il ne croit pas que les travaux reprennent avant plusieurs semaines.

On évalue les dommages à plus de \$100,000, entièrement couverts par les assurances. Il y aura enquête de la Commission des Incendies, mercredi prochain.

ENQUETES

Deux automobilistes sont détenus comme témoins importants à l'enquête du coroner, sur la mort de deux personnes survenue en fin de semaine. La petite Lise Trudeau, 4 ans, fille de M. et Mme Antonio Trudeau, 530, rue Dézéry, fut tuée accidentellement, vers midi, hier, non loin de la rue Notre-Dame. Selon le rapport de la police, la voiture qui écrasa à mort cette enfant, contre le mur d'un immeuble, heurta premièrement le bord du trottoir, puis une bicyclette pilotée par Alfred Leduc, 14 ans, 1405, rue Dézéry, pour ensuite déchirer le pantalon d'un piéton, M. Léonard Cyr, 30 ans, 566, rue Dézéry, avant de tuer la petite Trudeau.

IL PERD LE CONTROLE

Le chauffeur de l'auto, M. Laurent Bélanger, 33 ans, 1169 est, rue Craig, voyageait vers l'est, rue Notre-Dame, tournant vers le nord, rue Dézéry, lorsqu'il perdit le contrôle de son volant. Le cycliste évita d'être blessé en sautant de sa bicyclette. On transporta la petite Trudeau à la pharmacie Leduc, non loin de là, où un médecin mandé sur les lieux d'urgence ne put que constater la mort.

Les agents de la police et de la Sûreté arrêtèrent le chauffeur de l'auto qui est détenu comme témoin important à l'enquête du coroner. M. Bélanger, de même que ses compagnons de voyage qui avaient pris place dans l'auto, ne furent pas blessés.

L'autre accident, pour lequel un chauffeur est détenu, s'est produit près de Sainte-Agathe, dans la nuit de samedi à dimanche. M. Lionel Jolicoeur, 40 ans, de Préfontaine, fut trouvé mourant, dans un fossé, au nord de Sainte-Agathe. Il fut transporté d'urgence au Sanatorium local et mourut deux heures, après son admission, sans avoir repris connaissance. Les agents de la circulation et de la Sûreté provinciale dépêchés sur les lieux, par le capitaine Marneau et le sous-inspecteur Gougeon, trouvèrent des morceaux de phare sur la route. Vers 6 heures, hier soir, ils détenaient M. Léon Fournelle, chauffeur de camion, de Sainte-Lucie, comme témoin important à l'enquête du coroner qui doit avoir lieu, ce soir, à Sainte-Agathe.

FRAPPE PAR L'AUTOBUS

Claude Fortier, 11 ans, dont les parents demeurant au No 6373, rue Des Erables, s'est fait tuer dans un accident survenu sur le Chemin Chambly, samedi soir. Il fut frappé par un autobus, filant de Montréal à Sherbrooke, alors qu'il était monté sur sa bicyclette. L'enfant passait ses vacances chez son oncle, à Chambly. La mort fut presque instantanée. Le chauffeur de l'autobus, M. Charles Perrier, de Sherbrooke, fit tout en son pouvoir pour éviter l'accident, mais en vain. Le détective Roand Jargaille fit enquête sur les lieux.

Deux motocyclistes qui prenaient part à des courses de motos, au parc Kempton, à Laprairie, hier après-midi, furent gravement blessés dans un accident.

Les deux victimes, John Doig, Academy Road, et Murray Day, 469, 1ère avenue, de Verdun, furent transportés d'urgence à l'hôpital Western souffrant de graves blessures à la tête. L'accident se produisit, lorsque la motocyclette de Doig dérapa sur la piste de courses. Doig fut projeté sur la piste et la moto de Day passa sur lui. Le détective Henri Pinard fit enquête sur les lieux.

A CHATEAUGUAY

William McLean, 50 ans, 5028, rue Charlevoix, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de graves blessures à la tête, à la suite d'un accident survenu près de Châteauguay, la nuit dernière. Il marchait le long de la route, lorsqu'il fut heurté par une auto, dont le chauffeur avait été aveuglé par les phares d'une autre voiture filant en sens inverse. Le chauffeur, M. Napoléon Pilon, de Melocheville, stoppa immédiatement après l'accident, pour se porter au secours de la victime. On manda une ambulance de Notre-Dame pour faire transporter le blessé à cette institution. Le sergent détective Danis, de la Sûreté provinciale, fit enquête sur cet accident.

M. P. Fautin, 65 ans, adresse in-

(Suite à la page 11)

Les premiers navigateurs reçoivent leurs ailes



La première graduation de navigateurs de l'école d'observation no 8, à St-Jean, (selon le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique) s'est déroulée, en fin de semaine, alors que plusieurs aviateurs ont reçu, non l'aile de l'observateur mais celle de navigateur. Cette école est sous la surveillance de M. W. Woodlett, gérant général et représentant des Dominion Airways et des Canadian Pacific Air Lines et du chef d'escadrille R.-J. Gray. Dans le groupe des nouveaux élus, on remarque ci-haut, à gauche, le navigateur W.-G. Houghan de St-Lambert, qui reçoit ses ailes des mains du capitaine de groupe F.-G. Wait, des quartiers-généraux du centre d'entraînement no 3, du C.A.R.C. En haut, à droite, le navigateur W.-B. Webber, de Montréal, est heureux d'avoir terminé son cours à l'école des observateurs. Au bas, le capitaine de groupe Wait félicite le navigateur J.-D. Sutton, de Caterick, Yorkshire, qui a terminé son cours en tête de sa classe.

(Photo Pacifique Canadien).

LE SURHOMME

Les bandits croient voir des fantômes.

Fantômes



Les résultats ont dépassé les espérances au C.F.A.C. (L'hon. Ralston)

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues, samedi après-midi, au centre d'entraînement du Corps féminin de l'armée canadienne, au collège Macdonald, pour assister à la troisième graduation de nos femmes soldats.

Le major-général M.-C. Murchie, sous-chef de l'état-major de l'Armée canadienne, a remis les certificats aux cadets officiers.

Avant la remise des certificats aux nouveaux officiers (ces soldats deviennent lieutenants), le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, accompagné du major-général Murchie, du brigadier-général E. de B. Panet, commandant du centre d'entraînement, du major Margaret Eaton, du quartier général du district no 4, du capitaine J. Pelletier-Ramsay, commandant en second du centre d'entraînement, du lieutenant E. Davis, du lieutenant-colonel Joan Kennedy et du capitaine H.-C. Brennan, instructeur des cadets-officiers, a passé en revue l'effectif du centre d'entraînement.

L'HON. RALSTON

Dans son allocution, le ministre de la Défense, l'hon. Ralston a parlé de l'importance de l'initiative et il a dit: "C'est pire de ne pas faire les choses que nous devrions faire que de faire des choses que nous ne devrions pas faire."

"Nous fondions, dit le ministre, de grandes espérances sur le Corps féminin de l'armée canadienne. Nous avions confiance aux femmes canadiennes, et nous savions qu'elles sauraient faire leur devoir et être d'un puissant apport à l'effort de guerre, mais les résultats ont dépassé le rêve."

"Le C.A.F.C. est une partie intégrante de l'armée canadienne et on doit le considérer comme tel dans toutes les circonstances. Que les membres de ce corps s'en souviennent. C'est à ces jeunes femmes de faire une réputation au C.F.A.C. Cette unité active a sa propre individualité, son caractère particulier que l'on doit faire ressortir. Aimez votre unité, soyez-en fières et

travaillez ensemble à en faire la meilleure de toute."

"Il n'y a rien comme l'association de ceux qui ont travaillé ensemble dans les forces armées, continue le colonel Ralston. Comme dans tous les autres corps, il faut que vous soyez convaincues que le vôtre est le meilleur."

LA VICTOIRE

M. Ralston dit ensuite que l'action doit primer. "Cette guerre ne doit pas seulement se faire sur papier, mais on doit la mener à bien par l'action. C'est de l'action que sortira la victoire".

"Le travail des femmes de l'Armée n'est pas seulement du clinquant, c'est une partie active du travail militaire dans cette guerre, affirme M. Ralston. Toutes les femmes qui peuvent s'enrôler et qui veulent faire quelque chose pour gagner la guerre devraient s'enrôler dans le C.F.A.C. sans hésiter. Il y a de la place pour elles".

Et le ministre termine en disant qu'il est fier du Corps féminin de l'Armée et qu'il est assuré que ses membres continueront le beau travail qu'ils ont commencé.

PERIODE DIFFICILE

Le major-général Murchie a aussi prononcé une courte allocution dans laquelle il souligne la période

Héros canadien-français



Le sergent d'aviation, sans-filiste et mitrailleur Gérard Phalempin, Canadien français d'Edmonton, ci-haut, est enfin arrivé en Angleterre après avoir passé cinq jours à la dérive dans une embarcation en caoutchouc, dans la mer du Nord. Phalempin et quatre compagnons sont tombés à la mer après avoir survolé et bombardé Brême. Ils ont réussi leur bombardement mais au retour leur avion fut atteint et nos hardis aviateurs se virent forcés de déployer leur chaloupe en caoutchouc en attendant du secours. (Photo aviation).

difficile de la guerre que nous traversons actuellement. "Il nous faut gagner la guerre", dit le sous-chef de l'état-major général. "Pour cela, nous devons mettre nos efforts au diapason de ceux de l'ennemi. Nous devons tous prendre la dé-

R.S.V.P.

Tranches quotidiennes d'histoire du Canada

QUESTIONNAIRE

570

A — L'exploitation du bison se faisait-elle sous le régime français ?

B — Quels étaient les fonctionnaires qui administraient Ville-Marie, et par qui étaient-ils nommés ?

C — Les premières impressions de Craig sur les Canadiens furent-elles favorables ?

(Voir réponses page 21).

cision de faire dans l'avenir, les choses mieux que dans le passé".

Le major-général définit ensuite les devoirs de tout officier. En terminant il suggère un motto aux nouveaux sous-lieutenants: "Finalement, puis-je suggérer 4 mots que chaque membre du C.F.A.C. peut prendre comme guide dans ses actions et ses pensées: détermination, initiative, jugement et loyauté".

Parmi les quelque 300 personnes qui assistaient à la cérémonie, on note, outre ceux déjà mentionnés: le brigadier Brock Chisholm, du quartier général de la défense nationale; le colonel M. Linc, du quartier général de la Défense nationale; le colonel Paul Grenier, commandant de la 34e brigade de réserve, et Mme Grenier; le lieutenant-colonel F. R. Mead, des magasins militaires américains à Montréal; le major W. B. Atwater, officier de liaison américain auprès du ministère britannique des transports de guerre; M. Andrew G. Lynch, vice-consul des Etats-Unis à Montréal; et Mme Lynch; M. Carlos A. Calderon, consul général du Mexique à Montréal; et

Mme Calderon; M. Enrique Bustos, consul général du Chili à Montréal et Mme Bustos; M. Bédaride Troncoso, député au parlement du Chili et Mme Troncoso; M. Juan Ricardo, consul général de la République Dominicaine à Montréal; et Mme Ricardo; le lieutenant-colonel Gustave-H. Rainville, commandant de la 3e unité divisionnaire de l'Intendance; le lieutenant-colonel Paul Trudeau, commandant du 2e bataillon des Fusiliers Mont-Royal; le lieutenant-colonel Bruce Hunter, aumônier senior protestant du district militaire No 4; le lieutenant-colonel H. DeMartigny; le lieutenant-colonel et Mme Gustave Masue, commandant du Corps de la prévôté à Montréal; le lieutenant-major Maurice Lalonde, juge et avocat général du district militaire No 4; le major Henri Vautellet, officier d'état-major; le lieutenant-colonel L. Lacroix, le colonel C.-A. Brosseau; le lieutenant-colonel Arthur White, quartier-maître et adjudant général du district No 4; le lieutenant-colonel R. Girard, officier d'état-major de première classe; le lieutenant-colonel L. Laurin, commandant du 1er bataillon du Régiment de Châteauguay; le major Beaty Snow, du centre d'entraînement du C.F.A.C.; le major M. Joyce, du quartier général de Montréal; le capitaine Madeleine St-Laurent, commandant de la compagnie "G" du C.F.A.C.; le capitaine Cécile-E. Bouchard; le capitaine N. Southward, le lieutenant G. Drouin, etc.

Fyodor Gusev, ministre russe

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — Le premier ministre plénipotentiaire soviétique au Canada sera M. Fyodor Gusev, a annoncé le premier ministre Mackenzie King aux Communes, samedi, au cours du débat sur les crédits du ministère des affaires étrangères.

M. King a aussi déclaré que le ministre canadien en U.R.S.S. n'avait pas encore été nommé, mais qu'il espérait, aussitôt la session finie, poursuivre ses conversations avec plusieurs personnages au sujet de cette nomination.

M. Gusev est un fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères. Il arrivera à Ottawa prochainement.

LES FEMMES PAIENT CHER LEUR MANQUE DE SANG ROUGE

Vous, femmes, qui vous sentez et paraissiez déprimées, abattues et sans énergie — payez peut-être cher le manque d'hémoglobine dans le sang.

Les exigences des périodes mensuelles, de la grossesse etc., tout conspire à occasionner ce manque de matière colorante rouge d'importance vitale dans les cellules rouges du sang. Essayez les Pilules Roses du Dr. Williams.

Elles contribuent à augmenter l'hémoglobine quand celle-ci fait défaut par suite de déficience de fer et aident à chasser cette sensation de lourdeur et de lassitude attribuable à cet état. Commencez dès aujourd'hui à suivre un traitement aux Pilules Roses du Dr. Williams. Chez votre pharmacien.



Samedi au collège Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue, eut lieu la cérémonie de la remise des certificats d'officiers à une trentaine de cadets-officiers du corps féminin de l'armée canadienne. Ces recrues viennent de tous les coins du pays et après avoir suivi un entraînement de quatre semaines, retourneront dans leurs districts respectifs où elles accompliront des charges administratives. On remarque, de gauche à droite, 1ère rangée: Mme Ruth-M. Swan, Calgary, Alta.; Mlle Elizabeth-M. Buchanan, Lethbridge, Alta.; Mlle Marion-G. King, St. Thomas, Ont.; Mlle Violet-A. de la Pénitence, Wallaceburg, Ont.; Mlle Kathleen-M. McConvey, Winnipeg, Man.; Mlle Mary R.-C. Marr, St-Jean, N.-B.; le capitaine Brennan, du centre d'entraînement de Huntingdon, prêt au centre d'entraînement du corps féminin de l'armée canadienne, qui est leur dévoué instructeur; SQM Muir, sergent quartier-maître du centre d'entraînement; Mme Mary G.-C. Morse, St. Catharines, Ont.; Mlle Gwendolyn-C. Prattis, Toronto, Ont.; Mlle Anne-E. Barraud, Toronto, Ont.; Mlle Marjorie-E. Savage, Toronto, Ont.; Mlle Yvonne Lantagne, Beauséjour, Qué.; 2e rangée: Mme Jean-M. Fallows, Edmonton, Alta.; Mlle Gerda-M. Forslund, Edmonton, Alta.; Mlle Margaret-M. Robertson, Calgary, Alta.; Mlle Mary-J. Barker, Fredericton, N.-B.; Mlle Alice-L. Durward, Armadale, N.-E.; Mlle Eunice-P. Arnold, St. John's, N.-F.; Mlle Dorcas Jenkins, Victoria, C.-B.; Mlle Naomi-S. Page, Victoria, C.-B.; Mlle Joyce-A. Gooding, Victoria, C.-B.; Mlle Norah-S. Jones, Victoria, C.-B.; Mlle Marjorie-A. Unsworth, Victoria, C.-B.; 3e rangée: Mlle Helen-C. Newburn, Toronto, Ont.; Mlle Geraldine-E. O'Meara, St. James, Man.; Mlle C. Welch, Ottawa, Ont.; Mlle Kathleen-M. Belcher, Winnipeg, Man.; Mlle Carmen Murray, Québec, Qué.; Mlle Helen Andrews, Regina, Sask.; Mlle Patricia-A. Baker, Moose Jaw, Sask.; Mlle Edythe-J. Coulter, Regina, Sask.; Mme Marion-G. Stewart, Sudbury, Ont.; Mlle Mollie Entwistle, Hamilton, Ont.

(Photographie Federal Photos)

PHILOMÈNE

Slogo a une excellente idée.

Rafraîchissement



Un peintre peu connu, M.A.-E. René de Cotret

Il arrive souvent chez nous que des personnalités artistiques ou intellectuelles ne parviennent pas à la célébrité, faute de se faire connaître du grand public. Il semble que tel est le cas de M. A.-E. René de Cotret, peintre peu connu, qui a cependant mis son pinceau au service d'une inspiration religieuse et mythologique, peint quelques tableaux pour la Paroisse de l'Immaculée-Conception, le Patronage St-Vincent de Paul, l'ancienne église St-Jacques, les Franciscains de la rue Dorchester, etc., et vendu des paysages à l'huile à des clients des Etats-Unis, d'Angleterre et d'Ontario.

M. René de Cotret a fait ses études à Montréal; il a travaillé par lui-même et sous la direction de Charles Gill, durant deux ans. Charles Gill est l'un des écrivains de l'Ecole Littéraire de Montréal, qui a publié "Le Cap Eternité", et qui était aussi un artiste-peintre, et étudia à Paris. On se rappelle notamment son tableau "Le joueur d'échecs". Il excellait dans le jeu des ombres et lumières et il a laissé à son disciple, M. René de Cotret, cette maîtrise du coloris et de la nuance.

M. René de Cotret a aussi étudié avec M. Louis Saint-Hilaire, peintre religieux, qui a travaillé à Paris, et avec M. Saint-Charles. Il a commencé à peindre à l'âge de 16 ans. Il excelle dans les sujets mythologiques et religieux. Il a peint un "Christ à l'Agonie", qui est

exposé dans la Chapelle des jeunes gens à l'Immaculée-Conception. C'est une peinture à l'huile. Il a aussi peint un baldaquin qui représente la Trinité, un portrait du religieux franciscain Paul Villieu et une "Mater Dolorosa" qui était exposée à l'ancienne église Saint-Jacques.

M. René de Cotret considère comme sa plus grande oeuvre "L'Apothéose" qu'il a peinte en l'année 1918. Un soldat romain est soutenu par la déesse protectrice des guerriers et est conduit dans l'empyrée sur un char de gloire. La chaleur du coloris, le jeu des ombres qui nuance discrètement le cou et les épaules de la déesse, la transparence du vêtement, la grâce de l'attitude du soldat et de celle qui le console, l'abandon d'une part et l'attention maternelle et royale

"L'Apothéose"



"L'Apothéose" du guerrier romain, conduit par la déesse antique au séjour des dieux. Il a bien combattu et a payé son courage de sa vie. Mais, sa souffrance se transforme en repos et en abandon, alors que le char de la déesse protectrice le porte vers la gloire et le bonheur. Cette peinture est de M. A.-E. René de Cotret. (Photo la "Patrie").

Pas de 5 sous en nickel

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — La pièce de cinq sous en nickel disparaîtra de la circulation et sera remplacée par une pièce dodécagonale (à douze facettes), composée d'un alliage de divers métaux, a annoncé, hier, aux Communes le ministre des Finances Hsley, en vue de conserver le nickel pour les fins de la guerre. La nouvelle pièce de cinq sous sera, comme les pièces actuelles, utilisable dans les boîtes de téléphones publics.

d'autre part, la douceur de l'ensemble, tout concourt à faire de "L'Apothéose" de M. René de Cotret une oeuvre de sérénité et de grandeur.

TEMOIGNAGES

M. Jacques Barry, P.D.B.A., professeur de dessin au Plateau, donne une appréciation élogieuse de ce tableau: "Au point de vue dessin et composition, nous sommes impressionnés par la conception qui symbolise bien le sujet, que l'artiste a rendu à sa juste valeur: la déification du soldat. Il s'est inspiré des maîtres de l'Ecole française; il a su imiter le Lebrun par la facture de l'exécution. Quant au coloris, il fait ressortir la grâce, la chaleur, le charme du tableau. En résumé, nous sommes devant une oeuvre qui respire le rêve de gloire du combattant. Pour moi, c'est une des meilleures compositions de M. René de Cotret et je lui souhaite franc succès, le félicite cordialement et formule le voeu de le voir poursuivre son oeuvre." M. le juge Nicholson, de la Cour juvénile, aussi donné une appréciation intéressante: "L'expression de la figure de la déesse est la protection divine et celle du soldat est la complète tranquillité. Le coloris et le dessin sont dignes des plus grands maîtres. Quoique je ne sois pas critique d'art, je ne comprends pas que le grand talent de cet artiste n'ait pas encore été révélé au public. Ce tableau peint durant l'autre guerre a une grande valeur d'actualité durant celle-ci encore. Je pense que cette peinture pourrait être exposée et je suggère qu'elle soit l'objet d'une loterie au bénéfice de l'armée. On alderait ainsi l'armée et on encouragerait l'art. M. René de Cotret est renommé comme portraitiste; il a peint le portrait de l'honorable juge A. Duranceau, qui fut ministre de la Marine. Une reproduction ce portrait fut publiée dans la rotogravure de la Presse, le 31 octobre 1931. Une autre oeuvre remarquable est le portrait de l'ancien député de Sainte-Marie, feu M. H. Deslauriers. Il est aussi l'auteur de plusieurs tableaux religieux qui ornent les églises de Montréal."

New-York prend des précautions

NEW-YORK, 3. (P.A.) — Le maire La Guardia a demandé à tous les automobilistes de New-York d'utiliser leurs phares de stationnement du crépuscule à l'aurore pour diminuer l'illumination de la ville.

«Ce serait une erreur de rompre avec la France»

(LE T. H. M. KING)

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — Les gouvernements américain et canadien sont d'avis que ce serait une erreur de rompre nos relations diplomatiques avec la France à l'heure actuelle. C'est ce que le premier ministre King a déclaré, samedi, aux Communes, en disant que tous les peuples libres "désirent encourager autant que possible le peuple français, qui est sous le joug de l'opresseur et pour lui donner l'assurance qu'ils feront tout ce qui est possible lorsque le moment sera venu de la libération".

Cette question de nos relations avec Vichy a été abordée pendant que la Chambre étudiait les crédits du département des Affaires Extérieures.

M. J. Coldwell, leader C.C.F. a demandé quelle mesure avait été prise à cet égard, disant que les consuls, dont les bureaux ont été fermés, sont encore au Canada. "Je crois", dit-il, "que nous devrions fermer la légation et renvoyer le représentant de Vichy en France, particulièrement à cause de l'attitude de Pierre Laval qui est maintenant chef du gouvernement français".

Le premier ministre King a répondu que cette question avait été longuement étudiée avec le gouvernement américain et le gouvernement britannique.

UNE ERREUR

"Quoique je ne sois pas en mesure de donner les raisons, dit M. King, je puis dire que le gouvernement des Etats-Unis et notre gouvernement sont d'avis que ce serait une erreur de retirer notre chargé d'affaires en France à l'heure actuelle."

M. King dit que la situation a été étudiée à fond et que s'il y avait raison de craindre pour l'un des trois pays intéressés, "il ne serait pas question pour un moment de maintenir notre représentation en France".

"On parle du fait que Vichy est représenté au Canada, dit encore le premier ministre. Mais le retrait du ministre français signifierait le retrait de notre chargé d'affaires en France. Considérant tous les aspects de la situation, je crois que nos intérêts seront mieux servis si nous conservons ces relations."

MAUVAIS EFFET

M. King dit que les Nations libres veulent encourager la France et que la rupture des relations diplomatiques entre le Canada et la France aurait un mauvais effet à ce point de vue.

Le premier ministre dit deux des consuls français sont encore à la Légation française d'Ottawa, mais qu'ils attendent le moment de partir.

M. Coldwell demande ensuite quelle reconnaissance le Canada a accordé aux représentants du général de Gaulle et des Français libres.

POUR L'ECHANGE

"Récemment, répond M. King, la Grande-Bretagne a décidé que les Français combattants

seraient le corps qui serait reconnu pour l'échange des communications.

Je crois que le but était de ne pas rattacher les choses de cette nature à une seule personnalité.

Les Français combattants ne sont pas un gouvernement à l'heure actuelle. "M. King dit qu'il y a certainement coopération sur les questions militaires, mais que les Français libres n'ont pas le même status que les pays qui ont un gouvernement en Grande-Bretagne.

PIERRE LAVAL

"Je ne dirai pas que nous ne le reconnaissons pas officiellement, poursuit le premier ministre, nous coopérons avec eux partout où il est possible. En autant que le gouvernement de Pierre Laval est concerné, nous n'avons certainement aucune considération pour lui. Nous considérons Laval comme le porte-parole des Allemands et non pas du peuple français."

M. King dit que le ministre de France au Canada est "le représentant du peuple français."

"Le ministre reçoit ses instructions de Vichy", dit M. Coldwell.

"Oui", répond M. King, "mais je doute qu'il reçoive des instructions qui soient de nature à nous causer des embarras."

Feu Mme H. Barette

Mme H. Barette, née Carmélia Martel, épouse en première noce de M. Ferdinand Larocque, vient de mourir en sa demeure, 4066, rue Saint-Hubert, à l'âge de 67 ans.

Mme Barette s'est occupée toute sa vie des missions qui ont profité de ses largesses. Plusieurs communautés religieuses déplorent sa perte.

Elle laisse dans le deuil: sa soeur Mme Vve R. Vaillancourt; deux neveux: l'abbé Léo Vaillancourt, chapelain de l'hospice de St-Jérôme; M. Vianney Vaillancourt, et une nièce, Mme Lionel Beaudoin, née Carmen Vaillancourt.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église St-Jean-Baptiste, à 9 h. 30. Départ des salons mortuaires Arthur Landry, 518 est, rue Rachel. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Un autre dragueur

Un dragueur de mines qui se joindra à la flotte canadienne de guerre a été lancé en fin de semaine d'un pat canadien de l'est.

Le décès de l'archiviste Edmond Buron

QUEBEC, 3.—M. Edmond Buron, attaché au bureau des Archives du Canada à Paris, pendant de nombreuses années, est mort le 29 juin en France inoccupée.

Au mois de juin 1940, lorsque la France signa l'armistice, M. Buron était à Paris. Depuis, il avait réussi à s'enfuir du territoire occupé et il est décédé aux environs de Bayonne. Il laisse son épouse, un fils qui est professeur à la "United



Feu EDMOND BURON, en France inoccupée.

States Coast Guards' Academy", de New London, Connecticut, et deux filles mariées en France.

C'est en 1930 que M. Buron publia son oeuvre principale, la traduction de l'*Imago Mundi* de Pierre d'Ailly, cardinal de Cambrai, chancelier de l'Université de Paris, né en 1350 et mort en 1420.

Cet ouvrage, écrit en latin, comprenait quatre traités cosmographiques et des notes de Christophe Colomb, qui s'était servi de l'oeuvre d'Ailly pour préparer le voyage qui devait le conduire à la découverte de l'Amérique.

M. Buron à Québec fut l'invité de son cousin, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province.

"Le chaos de l'inflation"

OTTAWA, 3. — (P.C.) — Les hon. Ilsley et Mitchell viennent de déclarer aux représentants de quelque 150,000 membres des unions ouvrières canadiennes que l'ouvrier n'a jamais rien gagné à l'inflation.

Dans son propre intérêt, disent-ils, l'ouvrier collaborera à l'application des lois fédérales ayant pour but de prévenir le "chaos de l'inflation".

M. Ilsley a déclaré que l'Empire britannique et le Canada font actuellement face à l'année la plus critique de leur histoire. Il insista sur le fait que l'épargne obligatoire prescrite par le budget ne signifie pas que l'on doit mettre fin à l'épargne volontaire. L'épargne volontaire doit même augmenter pour permettre au pays de poursuivre sa politique de "paiement sur livraison".

Dans les jours d'avant-guerre, les dépenses du pays s'élevaient à \$500,000,000, mais cette année il faudra \$3,900,000,000 ou huit fois plus que la somme nécessaire en 1938. "Les revenus des taxes seront d'environ \$2,000,000,000, a-t-il dit, et le solde de \$1,850,000,000 devra être réalisé par des emprunts sur les épargnes des Canadiens."

Le prix du lait

QUEBEC, 3. — (P.C.) — La Commission provinciale des produits laitiers a établi à six cents la chopine et à 11 cents la pinte le prix de vente au détail du lait dans la région du Lac Saint-Jean.



LE THÉ ET LE CAFÉ

NE S'ACHÈTENT PLUS SANS COUPONS DE RATIONNEMENT

La ration hebdomadaire de thé est d'une once ou celle de café, de quatre onces par personne

Les coupons A, B, C, D et E de la carte temporaire de rationnement que vous avez en main sont maintenant valables pour l'achat du thé et du café.

Chaque coupon vous donne le droit d'acheter une once de thé ou quatre onces de café.

Il vous est permis d'acheter à la fois vos rations de deux, trois, quatre et même cinq semaines. Vous avez le droit de détacher d'un seul coup, de votre carte de rationnement, tous les coupons qui portent des lettres.

Les coupons 1, 2, 3, 4 et 5 ne sont bons que pour l'achat du sucre. Ce sont les coupons A, B, C, D et E qui servent à l'achat du thé et du café.

CAFÉS CONCENTRÉS ET SUCCÉDANÉS CONTENANT DU CAFÉ

Il faut un coupon pour acheter la quantité de café concentré ou de succédané nécessaire à la préparation de douze tasses de breuvage.

AU SUJET DU THÉ EN SACHETS

Quand vous achetez du thé en sachet, le marchand est tenu d'exiger de vous:
2 coupons pour un carton de 18 ou 20 sachets
4 coupons pour un carton de 40 ou 45 sachets
8 coupons pour un carton de 80 sachets

LA LOI N'ACCORDE AUCUNE RATION AUX ENFANTS DE MOINS DE DOUZE ANS

AVIS AUX DÉTAILLANTS

A partir du 3 août, les détaillants devront, lorsqu'ils achèteront du thé ou du café, remettre à leurs fournisseurs l'équivalent de leur commande en coupons de rationnement

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

La Patrie

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations.
J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-
Catherine, Montréal. Téléphone L'A-
n-caster 3121. — Echange correspon-
dant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre
201, Edifice McKinnon, 19, rue
Melinda, Toronto, Ont. Téléphone,
ELgin 1016.

Etats-Unis: The Katz Agency, New-
York, 500 Fifth Ave.

Angleterre: Clougher Corporation,
Ltd., 25, Craven Street, Londres,
W.-C. 2.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne, Canada, un an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, six mois	2.50
Edition quotidienne, Etats- Unis, un an	6.00
Edition quotidienne, Etats- Unis, six mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, un an	2.50
Edition du dimanche, Etats- Unis, un an	3.00

MONTREAL, 3 AOUT 1942

Observons le rationnement.

* * *

C'est l'une des conséquences iné-
vitables de la guerre.

* * *

Le rationnement obligatoire du
thé et du café entre en vigueur
aujourd'hui. Il sera contrôlé avec
les coupons A, B, C, D et E de la
carte distribuée au début du mois
de juillet dernier. Chacun de ces
coupons est bon jusqu'au 8 septem-
bre prochain, jour fixé pour la dis-
tribution des carnets permanents
de rationnement.

* * *

La ration hebdomadaire repré-
sente douze tasses et demie, à peu près,
de thé ou de café. Cette quantité
varie avec le goût de chacun et le
plus ou moins d'économie qu'il met
à la préparation du breuvage. Le
thé se vend au Canada en vrac ou
en paquets d'une once ou plus, de
sorte que l'on n'aura aucune dif-
ficulté à se procurer la ration d'une
seule semaine, si on le désire.

* * *

La ration hebdomadaire de thé
est d'une once et celle de café, de
quatre onces pour chaque personne.
Chaque coupon représente une ra-
tion; il permet l'achat de thé ou de
café, mais pas des deux à la fois;
si l'on veut acheter une ration de
thé et une de café, il faut transmet-
tre au marchand deux coupons.
Tous les coupons sont valides dès
aujourd'hui. On ne fait aucune part
aux enfants de moins de douze ans.
Cela ne veut naturellement pas dire
qu'il soit défendu de les servir à
table de thé ou de café. On ne pour-
ra tout simplement pas utiliser,
dans l'achat du thé ou du café, les
coupons de ces enfants.

* * *

Le thé et le café nous viennent
de loin, et les cargos sont de plus
en plus rares. Les plantations de
thé sont presque toutes dans la
zone de combat. Si le Canada conti-
nuait de consommer autant de thé
et de café qu'aujourd'hui, il en man-
querait tout à fait dans quelques
mois. C'est pourquoi l'on a recours
au rationnement forcé. Ainsi cha-
cun sera assuré de sa part, et les
provisions disponibles dureront plus
longtemps. Le café nous vient
d'Amérique du Sud, et le thé, de
l'Inde et du Ceylan. Il n'y a pas
moyen de les transporter ici autre-
ment que par bateau.

* * *

Avant la guerre, le Canada ache-
tait en moyenne 42,000,000 de livres
de thé par année dans les pays sui-
vants: le Ceylan, l'Inde, la Chine,
les Indes néerlandaises, Formose et
le Japon. Il n'en reçoit plus aujour-
d'hui que de l'Inde et du Ceylan
qui, normalement, produisent 70%

Londres fait sa part

Justice pour l'Angleterre

S'il est vrai que rien ne réussit comme le succès, la Grande-Bretagne
fait actuellement la preuve du contraire et peut se rendre compte que,
suivant le proverbe, c'est dans l'adversité que l'on connaît le petit nom-
bre de ses véritables amis. Elle découvre qu'elle avait beaucoup de
faux amis, qui la flagornaient à l'époque encore toute récente de sa
gloire impériale et qui, devant les revers qu'elle subit, l'accablent aujour-
d'hui de je le savais et de cela devait arriver.

Une revue américaine, *The Atlantic*, note que la campagne de Libye
se traduit à Washington par une recrudescence d'antibritannisme dont
le gouvernement de Londres n'est pas sans s'inquiéter. Un personnage
anglais a même pu dire: "Nous sommes traités ici comme le sont les
Italiens par les Allemands". C'est-à-dire en alliés négligeables, sinon
encombrants. Rien n'est évidemment plus injuste.

Parce que ce temps-là est passé et que la rage de l'ennemi se porte
maintenant ailleurs, on a oublié que pendant des mois, après Dun-
kerque, c'est la résistance de la Grande-Bretagne, l'héroïsme de son
peuple qui ont tenu l'Allemagne en échec. C'est à ce moment-là que
s'est faite la preuve de l'importance stratégique des Iles Britanniques.
Pendant ces mois de l'hiver de 1940, où les dépêches de chaque nuit
nous apportaient les nouvelles de la sauvage offensive aérienne qui
devait faire cinquante mille morts dans le Royaume-Uni, nous avons eu
tout le temps de nous demander ce qui adviendrait dans le cas de la
capitulation du peuple anglais... N'oublions pas si vite, maintenant que
le danger est passé, la réponse honnête que nous nous sommes faite
dans ce temps-là, à savoir que l'héroïque ténacité du peuple anglais a
ravi à l'Allemagne la victoire qu'elle croyait tenir.

Après les grandes victoires de la Mer de Corail et de l'île de Midway,
l'opinion américaine est naturellement portée à la suffisance dans son
appréciation des revers britanniques en Libye. La revue citée plus
haut s'emploie à rappeler que les Etats-Unis doivent quand même de
la reconnaissance à la Grande-Bretagne, non seulement pour le passé,
mais même pour le présent. De nombreuses corvettes britanniques,
ainsi que des dragueurs de mines, participent actuellement à la guerre
navale qui se livre sur le littoral américain de l'Atlantique contre les
sous-marins ennemis. La Grande-Bretagne y a envoyé aussi des des-
troyers, de même qu'elle a retourné aux Etats-Unis, dans le même but,
des bombardiers de fabrication américaine. Une agence de presse amé-
ricaine rapportait récemment que les barrages de ballons établis sur
la côte du Pacifique étaient très supérieurs à ceux que l'on voit en
Angleterre. Erreur: ces ballons venaient d'Angleterre et ce sont des
techniciens anglais qui sont venus les installer aux Etats-Unis.

Au moment de la chute de Tobrouk, le département de la marine
de Washington publia la nouvelle que le porte-avions américain *Wasp*
avait sauvé l'île de Malte en allant y porter des avions de chasse. Cela
laisait croire que sans l'intervention américaine la débacle libyenne
aurait peut-être comporté la perte de cette base britannique en Méditer-
ranée. Or l'expédition du *Wasp* à Malte s'était faite trois mois aupara-
vant... Washington garde néanmoins le silence sur l'étendue de l'aide
que la Grande-Bretagne apporte à la lutte contre les sous-marins dans
les eaux américaines, afin de ne pas nuire au prestige de la flotte des
Etats-Unis.

Il y a plus. Les revers alliés en Libye sont dus en partie
à l'infériorité des chars d'assaut dont disposaient les troupes britanni-
ques. Or il s'agit de tanks de construction américaine, inférieurs aux
chars d'assaut britanniques et allemands parce que le canon qu'ils por-
tent, leur arme principale, n'est pas dans une tourelle tournante et ne
peut tirer que dans un rayon de 80 degrés.

Les Britanniques, explique *Atlantic*, avaient envoyé leurs propres
chars d'assaut — supérieurs aux chars d'assaut américains — à la Rus-
sie et ils étaient forcés d'accepter les tanks *General Grant* parce qu'ils
leur étaient données en vertu du prêt location: *A cheval donné peut-on
regarder la bride?* A quelques reprises les experts anglais firent
valoir discrètement les avantages d'un canon de char d'assaut qui peut
couvrir le cercle complet de 360 degrés, mais les Etats-Unis n'écouterent
pas cet avis, qui était pourtant celui de l'expérience.

C'est ainsi que les revers de la campagne de Libye ne sont pas
imputables uniquement à la Grande-Bretagne.

Dans cette guerre que livrent les Nations Unies, l'union entre les
Alliés est aussi indispensable que la puissance militaire. La méfiance
et la suspicion à l'égard de la Grande-Bretagne sont des armes de fabri-
cation nazie, tournées contre nous.

Eustache LETELLIER de SAINT-JUST.

du thé consommé dans le monde.
Pour venir au Canada, de l'Inde ou
du Ceylan, un cargo a 8,000 milles à
parcourir. En temps normal, il y
met six semaines et aujourd'hui,
trois ou quatre mois, à cause du
déroutement et des fréquents zig-
zags que lui impose, dans sa mar-
che, la présence des sous-marins
ennemis.

* * *

En Angleterre, avant la guerre,
la consommation annuelle du thé
était de dix livres par tête. Le 7
juillet 1940, elle fut réduite, par le
rationnement, à six livres et demie,
soit deux onces par semaine. Celle
du café a toujours été insignifiante.
En Australie, le thé est rationné,
depuis le 30 mars 1942, à une once
par quinze jours, pour toute per-
sonne de plus de neuf ans. Au

Canada, la limite d'âge pour avoir
droit à une ration a été fixée à
douze ans, parce que très peu d'en-
fants boivent du thé ou du café. Le
rationnement du thé en réduit la
consommation moyenne annuelle
par personne de 3 livres 5 à 3.2. En
fait, cependant, cette réduction est
plus forte que cela: la moyenne de
3.5 a été calculée d'après le nombre
total des consommateurs de thé et
de café et non celui des seuls bu-
veurs de thé.

* * *

Les jockeys de Toronto s'unissent
pour donner une partie de leurs
gains à l'effort de guerre de leur
pays. Il serait bien plus simple si
les parieurs commençaient par don-
ner leur argent à ces fins, ce qui
éviterait tout à la fois de la fatigue
aux jockeys et aux chevaux.

Epilogue de congrès

LA C.C.F.

"Et quel temps fut jamais si fer-
tile en miracles?" Ce vers, vous le
reconnaissez: il est d'Athalie, c'est-
à-dire de Racine, qui le met dans
la bouche du grand prêtre Joad. Ce
temps de "miracles", il est aussi
notre que la terre des "miracles",
l'Ouest canadien. Car, nous y avons
eu le "miracle" agraire, d'assez
courte durée; nous avons bien le
"miracle" érétriste, qui a changé
de nom, sans laisser encore sa peau
dans cette métamorphose; nous
avons, de surcroît, la Co-operative
Commonwealth Federation qui es-
saie des Prairies, pour de bon.

La C.C.F. est née de représailles,
sinon du rêve. Seulement encore au
stage des paroles et des promesses,
elle a un parfum d'attirance qui
sent bon et obéit aux lois du gaz,
porté à l'évasion, à la diffusion na-
turelle. Survivra-t-elle au stage des
réalisations véritablement concrètes,
autres que verbales? Oui? Alors,
elle échapperait à la guillotine
qui a mis deux lustres (plus
ou moins) à trancher la tête des
mouvements frères. Elle ne man-
que ni d'espoir, ni d'intelligence
dans la personne de ses chefs.

La C.C.F. se veut nationale. Tout
de suite, elle a compris que la main
de l'Est lui était nécessaire, — la
main de tout l'Est, anglophone et
francophone. Ce en quoi elle se
distingue de mouvements plus ou
moins imbéciles, incapables de suf-
fisamment émigrer de leur berceau
provincial. Ce en quoi son chef
ressemble à un sir John Macdonald,
assez fin pour comprendre qu'on ne
saurait être national, en politique,
sans avoir Québec, sans le con-
quérir dans une mesure apprécia-
ble, et surtout le garder par devers
soi.

Aussi, la C.C.F. est-elle venue te-
nir conseil à Toronto, résolue à
obliquer vers nous, à pénétrer plus
avant dans l'Est et à y prendre
deux voix pour lui parler, — les
voix officielles, française et anglai-
se. Aussi, deux visages? A la Janus?
Ce n'est pour personne un mystère,
à savoir que les dirigeants de
la C.C.F. projettent une alliance
avec tous les mécontents de l'Est
comme de l'Ouest. Or, ces diri-
geants ne sauraient aboutir qu'à
une sorte de cartel (entre des en-
tités différentes), à moins d'une
métamorphose radicale, à moins de
n'être plus complètement eux-mêmes:
des socialistes, et des cons-
criptionnistes intégraux.

La C.C.F. se défend d'avoir une
foi marxiste, communiste; pourtant,
elle maudit le capitalisme (sans
trop distinguer l'ivraie du bon
grain) et elle redonne le jour au
phalanstère de Fourier, versant à
plein dans l'étatisation, dans la
mise en commun des richesses na-
tionales. Elle reproche au gouver-

Pronostics:

Région de l'Ou-
taouais et du haut
Saint-Laurent:
vents modérés;
beau et modéré-
ment chaud au-
jourd'hui et de-
main.

Région du nord-
ouest de Québec:
vents frais; gé-
néralement beau au-
jourd'hui et de-
main.

Région des Grands Lacs: beau et chaud.
Région de la Baie Georgienne: vents
modérés; beau et modérément chaud.



nement, d'une part, risques et len-
teurs de gestion; et, d'autre part,
elle le charge, à fond, de problè-
mes qui ne ressortissent point à
l'Etat. Elle prône le chimérique ni-
vellement des citoyens, créés iné-
gaux par le ciel (la C.C.F. parle
assez peu du ciel): inégaux de taille
physique, intellectuelle, morale.

La C.C.F. fulmine contre les
vieux partis et leur discipline, tout
en ayant soin de s'en fonder un à
son image, puis de requérir (évi-
demment) l'obéissance générale.
Elle mesure chichement sa foi aux
paroles des dirigeants actuels (pa-
roles à la Woodrow Wilson, et pa-
roles de capitalistes, — dira-t-elle!),
tout en se restreignant elle-même
aux paroles, jusqu'ici: où sont les
fruits mûrs de cet arbre? On a tel-
lement suspecté ces réformateurs,
qu'ils ont cru nécessaire de formu-
ler une déclaration explicite sur le
droit de propriété. Puis, ils tendent
la main à nos ouvriers. Pour le
bien personnel de la C.C.F. ou pour
celui des travailleurs?

Le fait n'est pas neuf. Au Vieux
monde, comme dans le Nouveau,
nombre de soi-disant réformateurs
ont voulu faire des ouvriers une
masse aveugle, sourde, non pas
muette; une masse surtout claman-
te, même vociférante à vue, au si-
gne. En Espagne, le grand chef des
travailleurs marxistes s'est sauvé;
en France, il est à l'ombre. Drôles
de sauveurs! Comme les socialis-
tes anglais, les gens de la C.C.F.
sont tout disposés à faire oeuvre de
souplesse, d'évolution doctrinale,
singulièrement nécessaire dans no-
tre province franco-catholique;
mais, ils n'en continueront pas
moins à dénoncer l'opportunisme
des vieux partis...

Ici, nous n'avons rien contre la
C.C.F. Toutefois, à l'école d'un
passé joliment proche, nous avons
appris l'utilité d'une sagesse qui
confine à la méfiance, quand il
s'agit de promesses, de nouveautés
réalisantes, de bonheur sans mé-
lange, de vie facile, d'âge en or sur
tranche, de paradis terrestre, quoi!
C'est pour l'envers de cela que
nous avons été faits, en principe.
D'où, notre évangile de prudence.

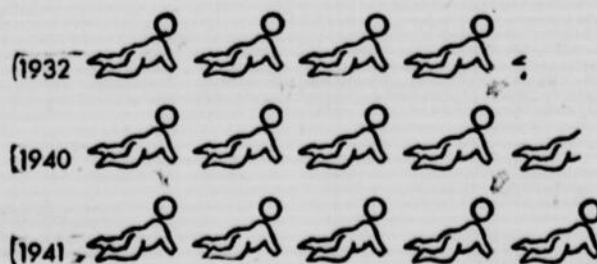
La C.C.F. vient de se donner un
dirigeant nouveau. Elle trouvera en
Monsieur Coldwell le vrai et sincère
héritier de J.-S. Woodsworth.
Nos compliments.

Léon GRAY

INSTRUISONS-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

La natalité augmente aux Etats-Unis



Chaque symbole représente 500,000 naissances

TARZAN

Le juge remet les accusés aux mains de Maline.

A l'ennemi



Le juge ordonna que Tarzan et Tarzella soient remis entre les mains de leur ennemi.



— Sous une escorte de policiers, dit le juge à Maline, vous les ramènerez dans la jungle où ils appartiennent.



L'espion jubilait de joie. Comme commandant de l'escorte, il pouvait disposer de Tarzan comme il l'entendait.



Soudain, le petit singe se leva droit dans les bras de Tarzan. Une chose étrange se produisit alors!

REX MAXON

Bombardiers allemands descendus en Angleterre

LONDRES, 3. (P.C.) — Au cours de raids sur l'Angleterre, hier soir, les Allemands ont perdu trois bombardiers, dont un Dornier-217, l'une de leurs plus grosses machines, qui fut descendu par un Canadien et un pilote américain, J.-M. McKenzie, de Bathurst, N.-B., et le sergent T. Gates, de Miami, Floride.

Le raid, exécuté par une vingtaine de bombardiers, ne causa guère de victimes ou de dommages. Une région des Midlands et quelques endroits d'East Anglia furent pilonnés. Il y eut une brève alerte aux avions à Londres, mais la capitale ne fut pas bombardée.

La radio allemande annonça que les villes bombardées sont Bedford, au nord de Londres, Harwich, Great Yarmouth, sur le littoral oriental, et York.

Des Spitfires attaquèrent des voies ferrées et des barges en territoires occupés.

L'Axe a perdu 424 avions au-dessus de la Grande-Bretagne, de l'Europe continentale, le Moyen-Orient et en mer, en juillet.

Dans le même mois, la R.A.F. perdit 432 appareils. Dans le Moyen-Orient, 307 avions ennemis furent descendus, dont 149 à Malte, et la R.A.F. en perdit 181.

Des torpilleurs-vedettes britanniques ont livré un combat samedi soir dans la Manche et ont coulé, sous les canons nazis de la côte française, deux torpilleurs-vedettes ennemis, au large même de Cherbourg. Pendant cette rencontre, les artilleurs de la côte, mis en panique par la surprise, ouvrirent même le feu sur leurs propres navires et en touchèrent quatre. Depuis trois semaines, 15 navires ennemis ont été coulés au cours

On recommande d'enlever le permis de conduire à un chauffeur pour 2 ans

Un jury, sous la présidence du coronar conjoint, le Dr Pierre Hébert, a rendu un verdict de mort accidentelle, ce matin, sur la mort de Lise Trudeau, bambine de 4 ans, tuée par une auto dont le chauffeur avait perdu le contrôle de sa voiture. Toutefois, le jury, en exonérant de tout blâme le chauffeur, M. Laurent Bélanger, fit une recommandation. Il demande au gouvernement d'être plus sévère dans l'octroi des permis de chauffeur et à la cour d'enlever le permis de chauffeur à M. Bélanger, pour une période de deux ans.

M. Bélanger avait obtenu son permis de chauffeur il y a moins de huit jours.

Le Dr Pierre Hébert a ouvert, plus tard, son enquête sur la mort tragique des deux employés de l'usine Sherwin-Williams. Après l'identification officielle des cadavres, par les parents des victimes, l'enquête fut remise à lundi prochain, pour permettre aux enquêteurs de la Commission des Incendies de poursuivre leurs recherches sur les causes de la tragédie.

de ces combats-éclair dans la Manche.

LE TRIBUNAL...

(Suite de la page 3)

Majesté, à nuire au succès des armées de Sa Majesté, des armées de Puissances alliées ou associées, à nuire au recrutement, à l'entraînement, à la discipline des armées de Sa Majesté, destinées et propres à nuire à la sécurité de l'Etat et à la poursuite efficace de la guerre, le tout à l'occasion et au cours d'un discours substantiellement rapporté à l'annexe des présentes; le tout en violation de l'art. 39 des Règlements de la Défense du Canada.

C'est pourquoi étant dûment autorisé aux fins des présentes, je demande justice et je signe:

O. W. CHARRON,

Membre de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada.

La poursuite nous paraît avoir justifié que ce compte rendu contienne un résumé substantiel, exact et véridique de l'allocution litigieuse et reflète l'ensemble des idées émises comme il reproduit une bonne partie des termes employés, ce qui du reste ne semble pas méconnu par l'accusé.

Le Ministère public soutient que ce discours constitue une infraction prévue et visée par l'art. 39 des règlements précités et qu'il est de nature ou propre à causer les effets envisagés par ce même article.

La défense a dès lors élevé un débat sous la forme d'une demande de non-lieu, prétendant que la preuve apportée ne serait pas suffisante. Mais, en tenant compte des témoignages et des documents versés à cette phase du procès comme de l'art. 726 de la partie XV du C. cr., le Tribunal ne saurait admettre cette objection.

Les savants défenseurs ont également soulevé une difficulté sur la validité du décret quant à la discrétion attribuée au procureur-général du Canada par l'art. 63. Le Tribunal doit déclarer que chaque fois que cette question a été soulevée, soit au cours de la dernière guerre, soit au cours de celle-ci, elle a été résolue négativement par les tribunaux. Pour écarter cette prétention, il suffit de nous référer aux décisions rendues dans les causes Rex v. Spence, (Ontario Law Report, vol. 43, 1919, p. 409); Rex v. Masse, (75 C.C.C. p. 372) et à l'arrêt de la Cour suprême du Canada, dans l'affaire Dallman v. Regem, (1942, 7 C.C.C. p. 289).

Pourtant, il n'y a pas lieu de nous arrêter ni d'avoir égard à ce grief de la défense.

Au cours de l'enquête, les parties ont élevé des objections quant à diverses questions posées aux témoins, mais le Tribunal ne croit pas devoir les admettre.

La défense représente que les propos imputés ne violent pas les dispositions de l'art. 39 et en outre, elle excipe de la bonne foi par application de l'art. 39 B, alinéa 2.

L'enquête révèle que le discours substantiellement rapporté à la plainte a effectivement été ainsi prononcé au Marché Saint-Jacques, à Montréal, le 19 mai 1942, en présence d'environ deux mille personnes.

Il est bien vrai que nous n'avons pas au dossier un texte strictement littéral des paroles exprimées en l'occurrence, mais il convient d'observer que les témoignages des novellistes et les extraits de journaux versés aux débats, soit en français, soit en anglais, concordent dans leur compte rendu, des idées énoncées et des propos tenus en la circonstance.

Le défendeur fait toutefois re-

L'une des victimes de l'explosion de la Sherwin-Williams, M. Roger Baillargeon, 23 ans, n'était marié que depuis 2 mois. Le voici photographié avec son épouse.



5 morts...

(Suite de la page 6)

connue, fut renversé par une auto, en traversant la chaussée, hier soir, à l'angle des rues Sherbrooke et Wolfe. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il est dans un état critique. Il souffre de frac-

La petite Lise Trudeau, tuée par une auto hier midi, non loin de la demeure de ses parents.



«««»»»

ture du crâne et de graves lésions faciales. Le chauffeur de l'auto, M. Henri Saint-Onge, de Bronsbourg, stoppa aussitôt pour se porter au secours de sa victime.

VICTIME D'UN CHAUFFARD

Noëlla Gravel, 16 ans, 3415, rue Florian, fut victime d'un accident, à l'angle des rues Sherbrooke et Moreau, vers 11 heures, hier soir.

marquer au cours de son témoignage, que ces rapports ne reflétaient pas toutes les nuances des opinions qu'il a émises et même il estime opportun de signaler la nécessité de tenir compte de ces nuances. Le Tribunal doit néanmoins se demander, vu les dispositions de l'art. 39 des Règlements de la Défense du Canada, s'il était plus facile pour la foule des auditeurs de saisir et d'apprécier ces nuances qu'il invoque, qu'il ne l'a été pour les journalistes d'expérience, qui ont rapporté le discours dans les termes contenus aux extraits déposés comme pièces à l'enquête.

Des témoignages et des documents de la cause, il paraît bien résulter que les auditeurs ont plutôt interprété le discours dans le même sens que les journalistes alors présents, au sujet des opinions formulées par l'orateur.

Il est constant que la foule à certains moments, a manifesté des sentiments d'approbation non équivoques. Ce sont là, à notre avis, des réactions dont il doit être tenu compte pour apprécier à la lumière de l'art. 39 des Règlements l'effet propre de l'allocution litigieuse, puisqu'elle nous fait connaître l'effet immédiat.

A l'appui de leur plaidoyer, les savants avocats de la défense, tout d'abord, en invoquant une nombreuse jurisprudence, fondée sur les arts 133 et s. du C. cr., font valoir qu'il y aurait lieu d'en don-

ner le bénéfice au prévenu et en second lieu, de tenir compte des circonstances de bonne foi subjective, dont fait état l'art. 39 B, para. 2, des Règlements de la Défense du Canada, eu égard aux circonstances spéciales de l'espèce tels que la loi qui avait autorisé le plébiscite du 27 avril, 1942, la loi de mobilisation (1940), et le bill 80 de la Chambre des Communes.

Mais, une distinction considérable paraît exister entre le texte, l'esprit et l'objet de ces arts 133 et s. du C. cr. d'une part et ceux des dispositions contenues aux Règlements de la défense du Canada d'autre part, les premières mesures ayant été prises en temps de paix et les autres en temps de guerre.

Tout d'abord, il ne semble pas sans intérêt de poser le principe que la législation découlant de la Loi des mesures de guerre (S.R.C. 1927, c. 206) prime les autres législations. (Fort Francis Pulp & Paper Co. and Manitoba Free Press, 1923, A.C. 695); l'arrêt Gray, (57 S.C.R. 167). Les dispositions du Code Criminel dont se prévalent les défenseurs régissent les restrictions à la liberté de parole, en temps de paix, tandis que les règlements de la Défense du Canada ont été établis pour apporter de nouvelles restrictions pour une période d'urgence nationale, soit la durée de la guerre.

Tout récemment, la Cour d'appel (Suite à la page 18)

RIONS UN PEU



— Si je puis remplacer mes bas avec de la peinture, pourquoi ne ravauderais-je pas tes chaussettes de la même façon?

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à tout

Q. — Quelles sont à votre avis les caractéristiques de l'homme idéal? Nous rêvons tous d'un homme introuvable, mais chez l'homme ordinaire, que devons-nous rechercher particulièrement?

JACQUELINE ET SA SOEUR

R. — L'homme idéal, comme la femme idéale d'ailleurs, en tant que perfection, n'existe pas, vous le savez vous-même. Alors, les qualités énumérées ici ne visent qu'à un idéal relatif, il va s'en dire.

Voici ce que la jeune fille peut rechercher chez son prétendant: la santé, l'ambition et les dispositions nécessaires pour faire vivre le foyer convenablement. La loi du primat du vivre est toujours de grande importance.

On recherchera encore la concordance des caractères, des goûts, des milieux. Les qualités du cœur et celles de l'esprit sont un luxe qu'on ne peut trop désirer... Alors, plus le cœur sera riche, plus l'intelligence sera solide, plus il y a de chance de se mieux entendre et d'être plus heureux. Mais comme je l'ai dit plus haut, la perfection n'étant pas de ce monde, il faut toujours retrancher un peu sur la liste...

Q. — Ma jeune fille a un ami qui la courtise depuis plusieurs mois. Ils s'aiment bien tous les deux et ma jeune fille ne se gêne pas pour lui prouver son amour et l'embrasser même devant moi. Je lui en fais des reproches mais elle me répond que toutes les jeunes filles font comme elle en l'an de grâce 1942 et que c'est le meilleur moyen de "tenir" le jeune homme sous le charme.

Mais je soutiens le contraire. A mon avis, si elle accorde trop de faveurs à son ami, il ne la mariera jamais. Elle doit se laisser désirer. Si elle prodigue trop de marques de tendresse, il perdra confiance et s'il réprouvait tout de même, il lui reprocherait ses faveurs plus tard.

UNE REPONSE s.v.p.

R. — Si votre jeune fille embrasse son ami sous vos yeux, c'est beaucoup moins grave et moins significatif que si elle l'embrassait dans les coins. Je me demande si vous ne feriez pas mieux de tolérer un peu ces marques de tendresses qui se manifestent devant vous que de les condamner, les interdire tout à fait et exposer vos jeunes tourtereaux à aller s'embrasser sous bois.

Entre deux maux, on choisit le moindre, n'est-ce pas? Mais il n'en reste pas moins vrai que vous avez raison sur toute la ligne. Une jeune fille gagne beaucoup plus à se laisser conquérir et à ne pas livrer trop ouvertement les sentiments de son cœur. Les conquêtes faciles ont beaucoup moins de prix que les conquêtes qui méritent vraiment ce nom.

Le jeune homme qui bénéficie des faveurs d'une jeune fille a toujours l'arrière-pensée que tous ceux qui l'ont courtisée auparavant ont reçu autant et cela lui inspire plus ou moins confiance pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Entre la jeune fille trop prude qui décourage un amour sincère et la jeune fille trop libre qui se donne sans mesure, sans même attacher de prix à ce qu'elle donne, il y a une grande marge. La vertu n'est pas nécessairement glaciale et revêche et il y a toujours moyen pour la jeune fille honnête, prudente et sage de "tenir l'homme sous le charme". Son esprit et son cœur l'inspireront mieux que ses instincts.

Vos sages avis finiront peut-être par convaincre votre jeune fille qui possède comme une foule d'autres la fausse mentalité du siècle, à savoir que le relâchement des mœurs et des principes est synonyme de li-

CHRONIQUE malade

L'alimentation à l'usine

Les éléments d'un bon repas

"Nos ouvriers, employés dans les usines de guerre, sont-ils bien nourris?" C'est afin de trouver une réponse à cette question que le Service d'hygiène alimentaire a entrepris un examen de la situation dans les industries de guerre.

Il n'est pas encore possible de donner le résultat mais il semble qu'en général, la situation n'est pas très bonne. Des 152 usines recensées qui emploient environ 200.000 personnes, dont 18 p.c. sont des femmes, 12 p.c. n'ont pas même une pièce où les ouvriers peuvent s'asseoir pour manger leur repas et 26 p.c., soit plus d'un quart, n'ont pas de cantine où l'on vende des breuvages ou de la nourriture. Moins de la moitié ont un café-tertia où l'on peut se procurer un repas chaud.

REPAS A L'ATELIER

Tout ceci signifie que la plupart des employés qui apportent leur repas sont obligés de manger dans l'atelier. Dans l'une de ces usines, cette pratique a résulté en une maladie de la peau qui apparaît sur les coudes. Des recherches ont cependant démontré que ce n'est pas là le résultat d'une mauvaise alimentation mais parce que les bancs sur lesquels les employés avaient l'habitude de manger étaient couverts d'une fine poussière métallique qui adhérait aux coudes et causait une irritation de la peau.

Pour remédier à cet état de choses, on a recommandé de fournir aux employés des tables propres où ils pourront s'installer pour manger.

Il est bien entendu que les cafétérias ou réfectoires ne constituent pas tout le problème de l'alimentation. Souvent, il n'est pas possible d'en installer, ou bien les employés préfèrent apporter leur propre repas.

POUR AVOIR UN BON REPAS

La question importante, dans tout cela, que vous achetiez ou apportiez votre lunch, est celle-ci: "Est-

ce un bon repas?"

Il y a une manière très simple d'en juger. Nous rangeons les aliments en trois catégories:

1. Une sandwich ou un plat qui contient de la protéine comme les viandes, les oeufs, le poisson, le fromage ou les fèves.

2. Un légume autre que les pommes de terre ou un fruit.

3. Du lait, préférable comme breuvage.

Un bon repas contient des aliments de chacune des catégories mentionnées; un lunch médiocre n'en contient que de deux et un mauvais lunch n'en contient que d'une seule catégorie, ou pas du tout.

Comment classeriez-vous votre lunch d'aujourd'hui?...

(D'après l'anglais du docteur L. B. Pett, directeur des services d'hygiène alimentaire du ministère des Pensions et de la Santé nationale).

La boîte aux nouvelles

LES NOUVEAUX BALAIS

Personne ne saurait imaginer qu'on peut simplifier un vulgaire balai de blé d'inde, comme celui qui se trouve dans chaque cuisine.

Telle est la tâche qui a pourtant été accomplie par l'administrateur des meubles et accessoires de ménage. Il a remarqué certaines fioritures qui décoraient nos balais et qui n'ajoutaient en rien à l'efficacité du travail de ces fidèles serviteurs. Il s'est empressé de les proscrire pour la durée de la guerre. Désormais on ne verra plus sur ces accessoires les larges bandes de velours, les spirales de fil de laiton ou de drap, et les rangées de coutures en fil coloré qu'on était habitué d'y trouver. Les manches seront unis, sans bariolage ni cercles de couleurs vives.

Jusqu'à ces derniers temps on pouvait compter sur le marché environ 200 modèles différents de balais. Il reste encore des quantités de ces objets en stock, et ils seront vendus jusqu'à épuisement. Par conséquent, le nouveau balai, tout uni, de forme et de tournure austères, qui nous aura été amené par la guerre sera encore pendant quelque temps en agréable compagnie.

Tout sert à la femme économe

Ne laissons rien perdre des objets qui peuvent être transformés et réutilisés.

Avec les bons morceaux d'un vieux sac à main, d'un veston de cuir ou des gants, on fera des appliques pour les coudes et les genoux, sur les vêtements d'hommes et d'enfants.

Les bouts de fil, petites retailles et paquets d'ouate, etc., serviront à bourrer des jouets d'enfant.

Les grandes nappes, usées à certains endroits, donneront des serviettes à thé, des garde-nappes ou des ronds de table très jolis s'ils sont ornés d'une broderie ou d'un point de fantaisie quelconque.

Les grosses serviettes de bain, si usées soient-elles, feront de petites serviettes à vaisselle ou des petits sacs pour contenir les restes de savon qu'on utilisera pour le bain.

Les vieux chapeaux de feutre serviront à faire des pantoufles qu-

POUR LES GOURMETS

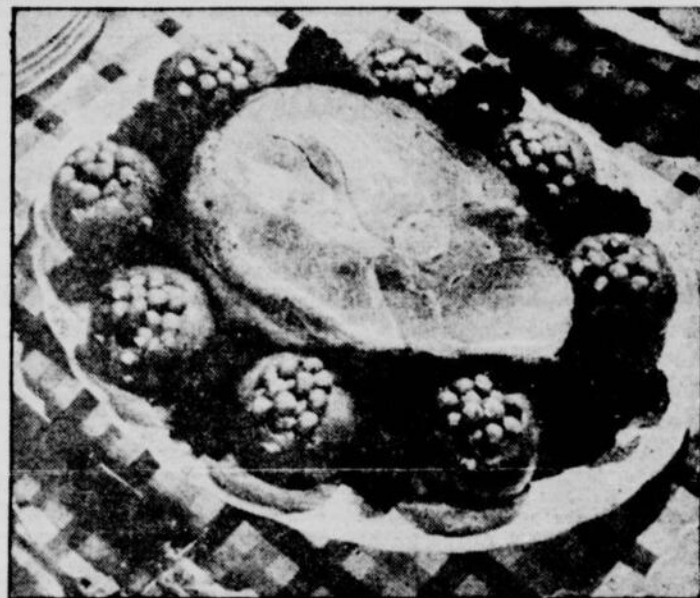
PAIN DE VIANDE

- 1 liv. de veau haché.
- 1-2 liv. de bœuf haché.
- 1-2 liv. de porc haché.
- 1-2 tasse d'oignons hachés.
- 2 cuill. à thé de beurre.
- 2 cuill. à thé de sel.
- 1-2 cuill. à thé de poivre.
- 2 1-2 tasses de mie de pain fraîche
- 1 boîte de soupe aux tomates condensée.
- 2 oeufs battus légèrement.
- 2 cuill. à table de persil haché.

Cuire les oignons dans le beurre, jusqu'à ce qu'ils soient tendres et les bien mêler avec le veau, le

- 1 cuill. à table de sel
- 1 cuill. à thé de sucre
- 1-4 cuill. à thé de poivre
- 1-2 lb de bœuf haché.

Faire bouillir le spaghetti dans l'eau salée, le bien laver à l'eau froide et le laisser égoutter. Fondre le beurre dans une casserole, ajouter les légumes et laisser bouillir à feu doux environ 10 minutes. Verser les tomates, le sel, le sucre, le poivre et faire cuire jusqu'à ce que le mélange épaississe. Pétrir la viande, l'assaisonner et en former des petites boulettes en leur saupoudrant un peu de farine, les faire rôtir au beurre. Cerner dans un plat



Délicieux pain de viande servi avec oignons farcis de pois. Nous donnons aussi dans la cuisine du jour une excellente recette de pain de viande. Essayez-la.

bœuf et le porc. Ajouter sel et poivre, mie de pain, soupe aux tomates, oeufs et persil et mélanger parfaitement. Presser dans un moule à pain beurré et cuire à four modéré 350 degrés F. 1 h. à 1 h. 15. Badigeonner avec de l'eau chaude et du beurre 3 ou 4 fois durant la cuisson. Servir chaud ou froid. 8 services.

CHOP SUEY AU SPAGHETTI

- 10 oz. de spaghetti au lait
- 2 cuill. à table de beurre
- 1 piment vert haché (doux)
- 2 oignons hachés
- 1 1-2 tasse de céleri haché
- 2 tasses de tomates

le spaghetti, la sauce, déposer la viande en garniture sur le dessus et mettre au four à feu modéré.

LE SUCRE

Vous pourrez remplacer le sucre qui est rationné par un succédané en utilisant la table suivante:

- 1 tasse de sucre équivaut à:
- 1 tasse de sucre brun,
- 3-4 tasse de miel et réduisez le liquide
- 1 1-2 tasse de mélasse et réduisez le liquide
- 2 tasses de sirop de maïs et réduisez le liquide
- 1 1-2 tasse de sirop d'érable et réduisez le liquide.

de petits chapeaux d'enfant. On pourra aussi les utiliser pour des chapeaux de grande fillette en les retournant à l'envers après avoir coupé le bord. On les finira avec un point de fantaisie et un joli pompon de laine de couleur opposée.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Courte faisant de l'embonpoint:



—Ne portez pas

N'adoptez pas le grand chapeau à large bord.

Portez—

Choisissez une coiffure aux lignes montantes, proportionnées à votre taille et dont le bord sera plus étroit sur les côtés.

LA NOUVEAUTÉ



Voulez-vous faire plaisir à votre ami ou parent actuellement en service dans l'armée? Offrez-lui ce cadeau nouveau genre. Il s'agit d'une boîte de cartes prêtes à être déposées à la poste, ce qui facilitera la correspondance des soldats et vous assurera la réception fréquente de nouvelles des vôtres. Ces cartes sont peu dispendieuses (moins d'un sou pièce) et sont présentées par séries de 50 divisées en trois paquets. Chaque carte est affranchie d'avance.

berté, de bonheur. Je vous le souhaite.

Helène Teyssier

MONDANITÉS

MONTREAL McNaughton-White

Epplly-Drury

A la résidence des parents de la mariée, avenue Summerhill, samedi après-midi, a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Diana Drury, fille de M. et de Mme Victor-M. Drury, avec le Dr Walter-G. Epplly, fils de M. et de Mme J.-W. Epplly, de Manchester, N.-H. Les salons étaient décorés de glaieuls blancs. M. Drury accompagnait sa fille et M. Joseph-W. Epplly, jr., était le témoin de son frère. La mariée portait une robe de dentelle ivoire, souvenir de famille, avec un voile de même dentelle maintenu par des fleurs d'orange, et tenait une gerbe de glaieuls roses pâles. Mme Drury, mère de la mariée, portait une robe de crêpe vert eau avec un chapeau de velours rouge.

Après la réception le Dr et Mme Epplly partirent en voyage. La mariée portait alors un ensemble de crêpe vert irlandais avec accessoires assortis. Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons : M. J.-W. Epplly, père du marié, Mlle Suzanne et Esther Epplly, M. William Epplly, de Manchester, N.-

Le mariage de Mlle Mary Caroline White, fille de Mme Fred R. White de Cleveland Heights avec M. Alan Ayiesworth McNaughton, de Montréal, fils de M. et de Mme Donald C. McNaughton, de Montréal et Napanee, Ontario, a eu lieu samedi après-midi. La mariée portait une robe de satin ivoire avec longue traine en forme d'éventail avec voile de dentelle rose souvenir de famille. Ce voile fut apporté de Belgique par son arrière-grand-mère, Mme William B. Castle et portée successivement par sa grand-mère et sa mère. Une couronne retenait ce voile. A l'issue de la cérémonie des parents de la mariée, M. et Mme McNaughton demeurèrent à Montréal. De nombreux invités de Montréal, des environs, et des Etats-Unis assistaient à ce mariage.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Marielle Gohier, fille de M. et de Mme Ernest Gohier, avec M. Guy Harding Hackett, du Corps d'aviation royal canadien, fils de Me John-T. Hackett,

Mlle Georgette Viger est revenue d'un séjour à Laval-sur-le-Lac.

Mlle Odette Saint-Onge a passé quelque temps à Sainte-Marguerite du lac Masson.

Sont de retour d'un séjour au lac Pierre, Mlle Claire Villeneuve, Madeleine Déom, Mme R. Poirier et Mlle Marcel-Paul Poirier.

Mlle Lucile Trudel, Jeannette Lortie, Cécile Laurin, Jeanne Robillard, Gabrielle Geoffrion, Yvonne Gélinas, Noël-Ange Plasse, Thérèse Beauchamp, Yvette Joly, ainsi que Mlle Marthe Thibault sont de retour d'une villégiature à Repentigny, à la Villa André.

M. et Mme Henri Boucher sont retournés dans la métropole après un séjour à la Pointe au Pic.

Mlle Germaine Desmeules, de Québec, a passé la fin de semaine à la Pointe au Pic.

Mme C. J. Miller, de Québec, a fait un séjour à Pointe au Pic, fait un séjour à la Pointe-au-Pic. Le juge et Mme Gibson, de Québec, y étaient en fin de semaine.

M. et Mme Alexandre La Rue de



Mlle MADELEINE SAINT-MARTIN, fille de M. et de Mme Adélard Saint-Martin, et Me HERMANN PRIMEAU, fils de M. et de Mme T.-A. Primeau, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. (La Photographie LaRose).

H., Mme C.-E.-L. Porteous, grand-tante de la mariée, et Mlle France Porteous, de l'île d'Orléans.

Perry-Watriss

De New-York nous vient la nouvelle des fiançailles de Mme Frédéric-N. Watriss, mère de Brenda Duff Frazier-Kelly, avec M. Henry Pierrepont Perry. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité prochainement. Mme Watriss est la fille de Sir Frederick Williams-Taylor de Montréal. A l'issue du mariage les nouveaux mariés viendront passer quelque temps à Murray Bay, Québec, où ils rendront visite à Sir Frederick Williams-Taylor qui fait un séjour à cet endroit.

Concours hippique

Samedi le 8 août prochain aura lieu au Chalet Cochant, un concours hippique sous le haut patronage de Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Les profits seront versés à la Marine Marchande. Parmi les personnes qui ont accordé leur patronage, on remarque l'honorable Hector Perrier, l'honorable Lionel Bertrand, le lieutenant commandant et Mme M. Campbell, le capitaine et Mme Oland, M. Guy Robinson, M. C.-M. Ormston, Mme Winthrop Brainerd, M. Eric Reford, M. Brian Heward, Mme D. McLennan, M. P.-J. Kavanagh, Mme W.-R.-G. Holt, Mme Cecil MacDougall, le capitaine R.-R. Brown, M. et Mme Kenneth Dawes, M. Arthur Randles, M. C. Ritchie et autres.

C.R., et de Mme Hackett, sera célébré le samedi 22 août, à 11 h. 15, en la Cathédrale de Montréal.

M. et Mme J.-A.-Albert Beaudin, annoncent le mariage de leur fille, Denyse, avec M. Marcel Turgeon, fils de M. et de Mme Henri Turgeon, d'Outremont. Le mariage aura lieu le samedi 8 août, en l'église paroissiale de St-Hippolyte, au lac l'Abigian.

Le mariage de Mlle Gabrielle Jodoin, fille de M. et de Mme Edmond Jodoin, de St-Urbain, avec M. Roland L'Ecuier, fils de M. et de Mme Médéric L'Ecuier, de Châteauguay, sera célébré le 5 août, en l'église de St-Urbain.

Le lundi 17 août, en l'église de La Visitation, du Sault-au-Récollet, sera célébré le mariage de Mlle Pauline Chenier, fille de M. et de Mme Ernest Chenier, avec M. Jacques Berthelet, fils de M. J.-H. Berthelet, décédé.

Le mardi, 25 août, en l'église du Très Saint Nom de Jésus, sera célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Olivette Adam, fille de M. et de Mme Ovide Adam, de Montréal, avec M. Jean-Paul Tanguay, fils de M. et de Mme Rodolphe Tanguay, de St-Hyacinthe. Pas de faire-part.

En villégiature

Mlle Charlotte Rochette a fait un séjour au Lac Manitou, à Ivy-Nord.

Québec, ont passé quelques jours à la Malbaie.

Mme Hubert Climon, de Québec, fait un bref séjour à la Malbaie.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Claire Sirois, fille de M. Victorien Sirois et de Mme Sirois, décédée, avec M. Alfred Romano, l.a.s., fils de M. et de Mme C. Romano.

On annonce les fiançailles de Mlle Heather Hammond, fille du chef d'escadrille H. G. Hammond, C.A.R., et de Mme Hammond, de Gosport, Hampshire, Angleterre, avec le capitaine Claude Duchesnay Janitsch, du 8e régiment Punjab de l'Inde, fils du capitaine W. A. Janitsch, présentement outre-mer, et de Mme Janitsch, de Londres et de Québec. Le capitaine Claude Janitsch est le petit-fils du colonel T. J. Duchesnay, décédé, et de Mme Duchesnay, de Québec.

Déplacements

Mlle Pauline Deschamps, de Repentigny, a passé quelques jours à la Malbaie.

M. et Mme Pierre Poliquin et leur fille, Lise, sont actuellement à Saint-Irénée-des-Bains, les invités de lady Forget.

M. et Mme John Burt, de Montréal, passent quelques jours à Kamouraska.

Lady Meredith, qui a passé un mois à la Malbaie, est attendue pour le 4 août à Saint-André-sur-

Les Patrons de la "Patrie"

PATRON No 4005. — Voulez-vous confectionner un attrayant ensemble pour votre fillette? Voici un modèle très seyant et peu dispendieux car il ne requiert que très peu de tissu. La robe présente un bouton sur le devant et une jupe ample très pratique. La mante et la bonnette peuvent être taillées dans une robe de lainage défranchie. Un tissu quadrillé de teintes gales conviendrait fort bien pour la robe.

Le patron No 4005 est offert pour les fillettes dans les tailles 2, 4, 6, 8 et 10. La taille 6 requiert pour la robe, 2 1/4 verges de tissu de 35 pouces; la mante et la bonnette, 2 1/8 verges de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à : Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

Mer, où elle doit séjourner quelque temps à l'hôtel Algonquin.

QUEBEC

Mme Frances Flynn et Mlle Françoise Flynn, de Québec, après une croisière au Saguenay, ont séjourné à la Pointe-au-Pic.

Mlle Françoise Rinfret, de Québec, est arrivée aux Eboulements.

Mme Jean Côté, de Québec, est aux Eboulements.

OTTAWA

Mlle Hazel Cole, d'Ottawa, est actuellement à Cap-à-l'Aigle.

Mlle May Lunan a passé un mois à Ottawa.

Mlle Marie Dillon, d'Ottawa, fait actuellement un séjour à l'hôtel Chamard.



Une femme provoque une émeute à Paris

BERLIN (par radio allemande) 3. (P.A.) — La radio berlinoise annonce que dans un cabaret de Paris, une femme montée sur une table a appelé les Français à "la révolte contre les oppresseurs comme les Américains vous le demandent". Cet incident déclencha une rixe sanglante au cours de laquelle une personne fut tuée et plusieurs blessées, y compris un soldat allemand.

Waldo Frank assailli en Argentine

BUENOS AIRES, — 3. (P.A.) — Six inconnus ont assailli et cruellement battu le célèbre américain Waldo Frank qui avait, la veille, reçu du gouvernement argentin, l'avis qu'il n'était plus "persona grata" en Argentine.

Cette décision avait été prise par le ministère des Affaires étrangères à la suite d'une lettre signée par Frank dans laquelle il disait qu'il n'avait trouvé, en Argentine, que "confusion, mécontentement et découragement frisant la consternation".

Le chef de police de Buenos Aires a rendu visite à l'écrivain américain, lui exprimant ses regrets de ce qui était survenu. Le docteur qui traite Frank a dit qu'il souffrait de "contusions cérébrales".

Cet attentat a eu des répercussions aujourd'hui à la Chambre des députés d'Argentine. Un député a dit qu'il présenterait une motion pour demander au gouvernement des mesures qu'il avait prises après son décret contre Frank, pour protéger l'écrivain américain. Waldo Frank est âgé de 43 ans;

Des dépêches de Vichy, datées de samedi, ont annoncé qu'un Français avait été tué et 12 personnes blessées au cours d'une émeute. La radio berlinoise dit que lorsqu'un gendarme est intervenu pour appréhender la femme, la fusillade a commencé "pour couvrir la retraite de l'agitatrice", et que d'autres femmes ont distribué des feuillets de propagande.

Parmi les blessés se trouvent deux gendarmes parisiens, Honoré Plousseau, qui fut atteint de sept balles et Gilbert Peyris-saguet qui en reçut trois. Le soldat allemand qui ne fut pas identifié fut blessé à la tête.

Le chef du gouvernement français, Pierre Laval, a rendu visite aux deux agents à l'hôpital où ils sont traités et leur a remis la médaille pour "service signalé".

INTERNES

LONDRES, 3. — (P.C.) — L'Agence de nouvelles hollandaise Aneta dit que le Dr Zielstra, directeur de l'hôpital Groeningen, l'une des plus importantes institutions de Hollande, a été interné dans un camp de concentration par les Allemands. Le Dr T. Bast, chirurgien éminent, et M. Johnkheed Jaap E. de Ranitz, avocat bien connu, auraient eu le même sort.

Il publia son premier livre en 1917; ses principaux ouvrages sont "Virgin Spain", "Chalk Face", "City B'ck" et "Holiday". Il est titulaire du cours d'Arts et littérature à la Nouvelle école de recherches sociales de New York.

On ne croit pas que le gouvernement américain intervienne dans l'affaire.

Inauguration et bénédiction de la cité-jardin du Tricentenaire



Hier a eu lieu à Rosemont l'inauguration officielle de la cité-jardin du Tricentenaire, réalisation de l'Union économique d'habitation. Seize maisons sont déjà construites et le premier projet prévoit la construction de 42 maisons. Ci-dessus la foule pendant la messe. — (Photo la "Patrie").



Le maire a présidé officiellement, hier, l'inauguration de la cité-jardin du Tricentenaire. Ci-dessus aux côtés de M. Adhémar Raynault, se trouvent M. F.-Cyril James, principal de McGill, Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont à Ottawa, le R. P. d'Auteuil-Richard, etc. — (Photo la "Patrie").



Quelques-unes des personnalités qui assistaient aux cérémonies d'inauguration de la cité-jardin du Tricentenaire. On reconnaît ci-dessus: S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal qui avec le R. P. Richard bénit les maisons, M. J.-A. Gosselin, président de l'Union économique d'habitation, le chanoine Rioul Drouin, M. Taggart Smyth, etc. Au micro, M. Philippe Ferland. — (Photo la "Patrie").



Le R. P. BOUVIER pendant le sermon qu'il prononça hier matin à la messe d'inauguration. — (Photo la "Patrie").



Photo prise pendant le discours que prononça M. ADHÉMAR RAYNAULT, maire de Montréal, au cours de la cérémonie. — (Photo la "Patrie").



S. Exc. Mgr CONRAD CHAUMONT portant la parole à l'issue de la bénédiction. — (Photo la "Patrie").



Photo prise pendant la messe célébrée hier matin par le R. P. d'Auteuil Richard, S.J. — (Photo la "Patrie").



Le R. P. d'Auteuil RICHARD bénissant une des seize maisons déjà terminées de la cité-jardin du tricentenaire. — (Photo la "Patrie").

Pourquoi nous avons besoin de caoutchouc



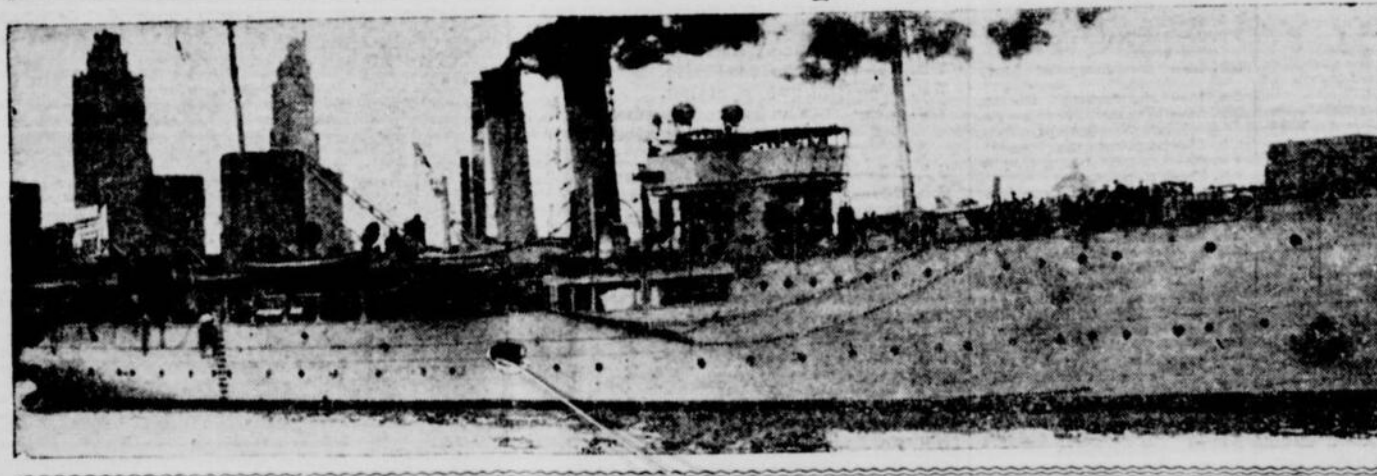
Ces anneaux de chenilles de tanks "Ram" illustrent bien l'un des nombreux usages que l'on peut faire du caoutchouc en temps de guerre, et prouve l'importance de la récupération des pneus et autres produits de caoutchouc.

On fabrique les chars en série



Voici un aspect de la production à l'usine qui fabrique le "Ram". Cet arsenal est le deuxième au monde en importance. Puissamment armé de mitrailleuses et d'un canon, le "Ram" est activé par un moteur "Wright Whirlwind".

Épave changée en navire-école



Les scènes comme celle que l'on voit ici vont se multiplier, jusqu'à la fin de la guerre, vu l'esprit des peuples des Nations Alliées de recourir à tous les moyens pour épargner les articles nécessaires à la guerre. R. E. Whitehead, de Toronto, vient de faire l'acquisition d'un poney, Little Lass, dont il se sert pour se rendre dans le cœur de la ville. Comme s'il s'agissait d'une automobile, Little Lass reste des heures au milieu des automobiles, dans les terrains de stationnement, et surtout, elle ne dépense pas de gazoline.



Ce navire-école, maintenant utilisé par les Etats-Unis, est bien le "Eastland" qui venait, il y a 27 ans, dans la rivière Chicago, entraînant la mort de 800 voyageurs. A droite, une photo du temps illustrant l'épave, le lendemain du naufrage.

Le commandant



Le chef du commandant de tank compte parmi les plus rudes. C'est lui qui doit diriger les mouvements des chars au combat.



LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ÉCOUTE

250 WATTS

1490 KILOCYCLES

201.2 METRES

vous donne les programmes les plus variés et les plus soignés, donc le RENDEMENT MAXIMUM

CHLP lundi 3 août

LA "PATRIE"

- (201.2 mètres) — (1490 kil.)
- 2 h. 00—L'heure précise (commandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 2 h. 01—Moment musical.
- 2 h. 30—Orch. Emery Deutch.
- 2 h. 45—Fanfare militaire "Victoria".
- 3 h. 00—Chansons françaises.
- 3 h. 30—Musical Round Up.
- 3 h. 45—Orch. Freddy Berrens.
- 4 h. 00—Nouvelles.
- 4 h. 10—Cleaver & Rossborough.
- 4 h. 30—Chansons françaises.
- 5 h. 00—L'heure précise, (commandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 5 h. 00—Le thé dansant —
- 5 h. 25—Derniers bulletins d'information par Jean Fournier.
- 5 h. 30—Radio spécial.
- 6 h. 00—L'heure précise.
- 6 h. 00—Radio-Journal. (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
- 6 h. 10—Mél-Mélo.
- 6 h. 30—Musique sur demande. (Commandité par la maison Denis).
- 6 h. 45—Domaine de la lutte — (Stade Exchange).
- 6 h. 50—Chansons françaises.
- 7 h. 00—L'heure précise.
- 7 h. 00—L'heure familiale.
- 7 h. 30—L'orchestre Ray Noble.
- 7 h. 45—L'oncle Troy — (Commandité par la Buanderie Troy).
- 8 h. 00—Mon neveu "Nato".
- 8 h. 15—Orch. Jimmy Walsh.
- 8 h. 30—Meunier Da Silva, — pianiste.
- 9 h. 00—L'heure précise.
- 9 h. 00—Half & Half.
- 9 h. 30—Les drames ignorés.
- 10 h. 00—Orchestre Buddy Cole.
- 10 h. 15—La guerre et nous.
- 10 h. 30—Treasure Chest of Melody.
- 11 h. 00—L'heure précise.
- 11 h. 00—Fin de l'émission.

Limite de 35 milles pour les camions

La Commission des prix en temps de guerre rappelle que depuis le 1er août, aucun camion de transport ne peut livrer de marchandises à plus de 35 milles de distance de l'endroit où il est enregistré. De plus, tout propriétaire de camions de transport doit maintenant faire afficher en lettres assez grosses son nom et son adresse sur chacun de ses camions.

Les vendeurs en gros de pain, de produits de boulangerie, de lait et de produits laitiers ne seront pas sujets à l'ordonnance qui prohibe toute livraison de trois dollars. La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé cette modification afin de faciliter le commerce des petits détaillants.

Les Nouvelles à C.H.L.P.

Voici les heures de diffusion des émissions de nouvelles au poste CHLP.

AVANT-MIDI

9 h. 30 à 9 h. 40.

APRES-MIDI

1 h. 00 à 1 h. 05.

4 h. 00 à 4 h. 10.

5 h. 25 à 5 h. 30.

SOIRÉE

6 h. 00 à 6 h. 10.

10 h. 15 à 10 h. 30.

En plus de ces émissions régulières de nouvelles, des bulletins de grande importance sont diffusés dès leur réception.

LUNDI

CKAC

- (410.7 mètres) — (730 kil.)
- 2 h. 15—Entre vous et moi.
- 2 h. 30—Un peu de tout.
- 2 h. 45—Coffret musical.
- 3 h. 00—Originalités.
- 3 h. 15—Bourse et bulletin des fermiers.
- 3 h. 30—Orchestre Columbia.
- 4 h. 00—Les événements sociaux.
- 4 h. 15—Chansonnets et CKAC ce soir.
- 4 h. 25—Nouvelles.
- 4 h. 30—Présentation Lang Wort.
- 5 h. 00—Tante Lucie.
- 5 h. 15—Swingphonettes.
- 5 h. 30—La rue Principale.
- 5 h. 45—Madelaine et Pierre.
- 6 h. 00—Vie de famille.
- 6 h. 15—Mélodies et chansons.
- 6 h. 30—Opérette pour tous.
- 6 h. 35—Planologie.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Les nouvelles de chez nous.
- 7 h. 00—Originalités.
- 7 h. 15—Causette: Paul Fournier.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
- 7 h. 45—Lionel Parent chante.
- 8 h. 00—Les amours de Ti-Jos.
- 8 h. 30—Chansonnets de chez nous.
- 9 h. 00—Victory Parade.
- 9 h. 30—Vox Pop.
- 10 h. 00—Norman Corwin Series.
- 10 h. 30—Germaine Janelle à l'orgue.
- 10 h. 45—Le journal parlé.
- 11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.

MARDI

CKAC

- (410.7 mètres) — (730 kil.)
- 7 h. 45—Ouverture.
- 7 h. 50—Bulletin d'informations.
- 7 h. 55—Le quart d'heure de l'Oratoire.
- 8 h. 00—Pot-pourri matinal.
- 8 h. 05—Bulletin d'informations.
- 8 h. 10—Disques pour tous.
- 8 h. 15—Résumé des événements sportifs.
- 9 h. 00—Nouvelles.
- 9 h. 15—Radio-Questionnaire.
- 9 h. 30—Tune Time.
- 9 h. 45—Valse.
- 10 h. 00—Roman feuilleton.
- 10 h. 15—L'heure récréative.
- 10 h. 30—Le courrier d'Odette.
- 10 h. 45—Capsules mélodiques.
- 11 h. 00—Vaises choisies.
- 11 h. 15—Histoires d'amour.
- 11 h. 30—La pension Veider.
- 11 h. 45—L'heure ensoleillée.
- 12 h. 00—Chez Colette.
- 12 h. 15—Grande Soeur.
- 12 h. 30—C'est la vie.
- 12 h. 45—Mélodies chanceuses.
- 1 h. 00—Nouvelles.
- 1 h. 15—Betsy Bee-Hive.
- 1 h. 30—Monsieur X au piano.
- 1 h. 45—Coffret musical.
- 2 h. 00—Un peu de tout.
- 2 h. 15—Entre vous et moi.
- 2 h. 30—Nouvelles à St-Antoine.
- 2 h. 45—Originalités.
- 3 h. 00—La revue des modes.
- 3 h. 15—Bulletin des fermiers.
- 3 h. 30—Keyboard Concert.
- 4 h. 00—Les événements sociaux.
- 4 h. 15—Chansonnets et CKAC ce soir.
- 4 h. 25—Nouvelles.
- 4 h. 30—Swingphonettes.
- 4 h. 45—Tante Lucie.
- 5 h. 00—Pierre et Pierrette.
- 5 h. 15—La Rue Principale.
- 5 h. 30—Madelaine et Pierre.
- 5 h. 45—Vie de famille.
- 6 h. 00—Etes-vous au courant?
- 6 h. 15—Opérette pour tous.
- 6 h. 30—Planologie.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Les nouvelles de chez nous.
- 7 h. 00—Originalités.
- 7 h. 15—Le Don Juan de la chanson.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
- 7 h. 45—Lionel Parent chante.
- 8 h. 00—Images de guerre.
- 8 h. 15—Récital Gustave Longtin.
- 8 h. 30—La revue militaire.
- 9 h. 00—La nature de l'ennemi.
- 9 h. 25—Nouvelles en anglais.
- 9 h. 30—Cheers from the Camp.
- 10 h. 30—Orchestre.
- 10 h. 45—Journal parlé.
- 11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre.

CFCP

CFCX

- (409.7 mètres) — (600 kil.)
- (40.96 mètres) — (6005 kil.)
- 2 h. 15—Avec les livres.
- 2 h. 30—Orchestre.
- 2 h. 45—Jack Baker.
- 3 h. 00—Prescotts presents.
- 3 h. 30—Voice of Memory.
- 3 h. 45—Fifteen Minutes from Broadway.
- 4 h. 00—Club Matinee.
- 4 h. 15—Musical.
- 4 h. 30—Tea Time.
- 5 h. 15—The Sea Hound, sketch.
- 5 h. 30—Flying Patrol.
- 5 h. 45—Secret City, Sketch.
- 6 h. 00—Supper Serenade.
- 6 h. 15—Nouvelles-éclairées.
- 6 h. 25—Ce soir.
- 6 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 6 h. 45—Easy Aces (Sketch).
- 7 h. 00—Danse.
- 7 h. 15—Lum and Abner.
- 7 h. 30—Uncle Troy.
- 7 h. 45—Parade sportive.
- 8 h. 00—Let's We Forget.
- 8 h. 05—Interlude.
- 8 h. 15—La guerre.
- 8 h. 30—Dance Music.
- 8 h. 45—Twenty melodious fingers.
- 9 h. 00—Fanfare.
- 9 h. 30—Studio.
- 9 h. 45—Musique au piano.
- 10 h. 00—Counter Spy, sketch.
- 10 h. 30—Nouvelles.
- 10 h. 45—Danse.
- 11 h. 00—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—Orchestre.
- 12 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 45—Nouvelles.
- 1 h. 00—Fermeture.

CFCP

CFCX

- (409.7 mètres) — (600 kil.)
- (40.96 mètres) — (6005 kil.)
- 7 h. 30—Réveille Round Up.
- 7 h. 45—Reporter matinal.
- 8 h. 00—Nouvelles.
- 8 h. 15—Musical.
- 8 h. 30—Pages de mélodies.
- 8 h. 45—Texas Jim Robertson.
- 9 h. 00—Here Comes the Band.
- 9 h. 15—Bulletin.
- 9 h. 30—Breakfast Club.
- 9 h. 45—Nouvelles.
- 10 h. 00—Musical Headlines.
- 10 h. 15—Musical.
- 10 h. 30—A House in the Country (Sketch).
- 10 h. 45—Carnation Bouquet.
- 11 h. 00—Votre fortune... madame.
- 11 h. 15—Novelty Group.
- 11 h. 30—For Ladies Only.
- 11 h. 45—Interlude.
- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—Mélodie.
- 12 h. 15—House of Peter MacGregor (Sketch).
- 12 h. 30—Epoque du soldat.
- 12 h. 45—Lunchon Highlights.
- 1 h. 00—Bulletin.
- 1 h. 05—Orchestre.
- 1 h. 15—Rotary Club Luncheon.
- 2 h. 00—Fanfare de l'armée américaine.
- 2 h. 15—Avec les livres.
- 2 h. 30—Listen to Leibert.
- 2 h. 45—Jack Baker.
- 3 h. 00—Prescotts Presents.
- 3 h. 30—Voice of Memory.
- 3 h. 45—The Southernaires.
- 4 h. 00—Club Matinee.
- 4 h. 15—Musical.
- 4 h. 30—L'heure du thé.
- 4 h. 45—The Sea Hound, sketch.
- 5 h. 30—Flying Patrol (Sketch).
- 5 h. 45—Secret City.
- 6 h. 00—Musique de danse.
- 6 h. 15—Nouvelles-éclairées.
- 6 h. 25—Ce soir.
- 6 h. 30—Mélodies chanceuses.
- 6 h. 45—Easy Aces (Sketch).
- 7 h. 00—Danse.
- 7 h. 15—Lum and Abner.
- 7 h. 30—Uncle Troy.
- 7 h. 45—Danse.
- 8 h. 00—Let's We Forget.
- 8 h. 05—Interlude.
- 8 h. 15—Nouvelles.
- 8 h. 30—Orchestre.
- 8 h. 45—Sing for dough.
- 9 h. 00—Musique pour madame.
- 9 h. 30—This Nation at War.
- 9 h. 45—Piano.
- 10 h. 00—Quizzicale.
- 10 h. 15—Musique de danse.
- 10 h. 30—Nouvelles.
- 10 h. 45—Autour des buts.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—Orchestre.

CBF

CBM

- (434.3 mètres) — (690 kil.)
- 2 h. 00—Claire Gagnier, soprano — Dantes Beliveau, pianiste.
- 2 h. 30—Music Hall.
- 2 h. 45—Bulletin de nouvelles.
- 3 h. 30—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 4 h. 15—Récital de chant.
- 4 h. 30—Musique de chambre.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Femina sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
- 5 h. 30—Les plus beaux disques.
- 6 h. 00—A Radio-Canada, ce soir.
- 6 h. 15—Radio-Journal.
- 6 h. 30—Les chansons de Lionel Parent.
- 6 h. 45—Intermède musical.
- 7 h. 00—"La Pension Veider".
- 7 h. 15—"Un Homme et son Pêche".
- 7 h. 30—Nouvelles françaises de la BBC.
- 7 h. 45—Récital.
- 8 h. 00—Intermède.
- 8 h. 05—Sérénade pour cordes.
- 8 h. 30—Comme tout le monde, avec Yvonne et Eugène.
- 9 h. 00—"Serenata".
- 9 h. 30—"Le chant du monde".
- 10 h. 00—Radio-Journal et chronique sportive.
- 10 h. 15—Le Septuor Blaquière.
- 10 h. 30—Récital.
- 10 h. 45—Orchestre.
- 11 h. 00—Orchestre.
- 11 h. 15—Musique de danse.
- 11 h. 30—Poèmes symphoniques.
- 11 h. 45—Nouvelles.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

CBF

CBM

- (434.3 mètres) — (690 kil.)
- 7 h. 30—Nouvelles et intermède.
- 8 h. 00—Radio-Journal.
- 8 h. 15—Élévations matinales.
- 8 h. 30—Pot-pourri musical.
- 8 h. 45—Nouvelles.
- 9 h. 00—Carte blanche.
- 9 h. 30—Les chansons que vous aimez.
- 9 h. 45—Radio-Journal.
- 10 h. 00—La Métairie Rancourt.
- 10 h. 15—Le courrier du jour.
- 10 h. 30—Le quart d'heure de détente.
- 10 h. 45—Chansonnets.
- 11 h. 00—Grande Soeur.
- 11 h. 15—Poèmes symphoniques.
- 11 h. 45—Vie de famille.
- 12 h. 00—Jeunesse Dorée.
- 12 h. 15—Quelles nouvelles?
- 12 h. 30—Nouvelles.
- 12 h. 45—Le Réveil Rural.
- 1 h. 00—Bleu Principale.
- 1 h. 15—Radio-Journal.
- 1 h. 30—Tante Lucie.
- 1 h. 45—Fanfare de la Marine Américaine.
- 2 h. 00—Récital.
- 2 h. 30—Music Hall.
- 2 h. 45—Musique variée.
- 3 h. 30—Bulletin de nouvelles.
- 3 h. 45—Les chefs-d'œuvre de la Musique.
- 4 h. 15—Récital de chant.
- 4 h. 30—Musique de chambre.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Femina.
- 5 h. 30—Les plus beaux disques.
- 6 h. 00—A Radio-Canada, ce soir.
- 6 h. 15—Chronique sportive.
- 6 h. 30—Radio-Journal.
- 6 h. 45—Lionel Parent chante.
- 7 h. 00—Intermède.
- 7 h. 15—Four plus ample information.
- 7 h. 30—Nouvelles françaises de la BBC.
- 7 h. 45—Récital.
- 8 h. 00—Les Secrets du Dr Morhanges.
- 8 h. 30—Id, l'on chante (Québec).
- 9 h. 00—Concert estival.
- 9 h. 30—François Rozet, diseur.
- 10 h. 00—Radio-Journal.
- 10 h. 15—Les chefs-d'œuvre du piano.
- 10 h. 45—Musique et chant.
- 11 h. 00—Danse.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 30—Poèmes symphoniques.
- 11 h. 45—Bulletin de nouvelles.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

CBM

CBM

- (319 mètres) — (940 kil.)
- 7 h. 29—Ouverture du poste.

CHLP mardi 4 août

LA "PATRIE"

- (201.2 mètres) — (1490 kil.)
- 8 h. 55—O Canada - Sommaire.
- 9 h. 00—Rigolades.
- 9 h. 25—Pétrole Royal.
- 9 h. 30—Nouvelles.
- 9 h. 40—Charlie Kunz au piano.
- 9 h. 45—Charlie Kunz au piano.
- 9 h. 55—Nouvelles.
- 10 h. 00—Histoires Extraordinaires.
- 10 h. 15—Programme de la buanderie Fédérale.
- 10 h. 30—Parade Matinale.
- 11 h. 00—Le duo du rêve (Commandité par Harold-F. Ritchie).
- 11 h. 15—Chansons françaises.
- 11 h. 30—Comédies musicales.
- 11 h. 45—Le courrier de Jeanne.
- 12 h. 00—L'heure précise.
- 12 h. 00—L'heure féminine.
- 1 h. 00—Radio-Journal - (Commandité par Dominion Preserving Co.)
- 1 h. 05—L'heure féminine.
- 2 h. 00—L'heure précise (Commandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 2 h. 01—Matinee Melody.
- 2 h. 30—L'heure de la valse.
- 2 h. 45—Emission consacrée aux malades.
- 3 h. 00—Délices des musiciens.
- 4 h. 00—Nouvelles.
- 4 h. 10—Parmi mes souvenirs.
- 4 h. 30—Chansons françaises.
- 5 h. 00—L'heure précise (Commandité par l'Institut d'Optique Mont-Royal Inc.)
- 5 h. 00—Le thé dansant.
- 5 h. 25—Derniers bulletins d'information par Jean Fournier.
- 5 h. 30—Radio spécial.
- 6 h. 00—L'heure précise.
- 6 h. 00—Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
- 6 h. 10—Mél-Mélo.
- 6 h. 30—Musique sur demande. (Commandité par la maison Denis).
- 6 h. 45—Domaine de la lutte — (Stade Ontario).
- 6 h. 50—Chansons françaises.
- 7 h. 00—L'heure précise.
- 7 h. 00—L'heure familiale.
- 7 h. 30—Clinique sportive.
- 7 h. 45—L'oncle Troy (Commandité par la buanderie Troy).
- 8 h. 00—Orchestre Abe Lyman.
- 8 h. 15—Jean-Paul Prud'homme (Le chanteur de Montparnasse).
- 8 h. 30—Classic vs Swing.
- 9 h. 00—Pour plus amples informations.
- 9 h. 15—Orchestre de concert Earl Tower.
- 9 h. 30—Radio-Comédie.
- 10 h. 00—Sergei Radionov & Novelty Orchestra.
- 10 h. 15—Nouvelles.
- 10 h. 30—L'heure de la danse.
- 11 h. 00—L'heure précise. — Fin des émissions.

Recrutement de marins

QUEBEC, 3. — Le navire-école "Montcalm" de la marine canadienne visitera plusieurs villes de la région du bas St-Laurent et du Saguenay afin d'y recruter des volontaires pour la flotte de guerre.

Des religieux instructeurs

La formation de nos jeunes cadets de l'armée s'intensifie prodigieusement et cette année, c'est au collège St-Anselme de Rawdon que plus de 65 religieux, venant de toutes les parties de la province, y compris du district no 5, suivent des cours spéciaux de qualifications comme instructeurs des cadets.

Le lt-colonel L. Chicoine, E.D., officier chargé de l'entraînement des cadets de l'armée dans le district militaire no 4 (Montréal) dirige le cours assisté du lt L. Labbé, du sergent-major E. Boucher, du sergent quartier-maître F. S. Hall et des sergents G. Goulet et M. E. Hughes; en outre M. Armand Grenier de l'Ecole Technique de Mont-

réal enseigne sur les moteurs à combustion interne. Le cours est très détaillé et comprend les exercices d'escouade, de peloton, de compagnie et de bataillon, des exercices de tir, puis naturellement le maniement des armes, la cartographie, la culture physique, les premiers soins aux blessés, des signaux, la reconnaissance en campagne, etc.

Vendredi, le brigadier général E. de B. Panet, accompagné du Lt. Col. R. Girard, a fait l'inspection de ces religieux candidats entraînés.

Victime de l'auto

LEVIS, 3. — Normande Métivier, 8 ans, a été renversée à mort par une automobile comme elle se rendait à la messe. Elle était la fille de M. et de Mme Roméo Métivier.

C.H.L.P. A ÉLEVÉ LA VOIX

250 WATTS

1490 KILOCYCLES

UN PLUS GRAND AUDITOIRE POUR LE COMMANDITAIRE — UNE MEILLEURE RECEPTION POUR L'AUDITEUR. — DES APPAREILS MODERNES.

Ne manquez pas d'écouter C.H.L.P. tous les jours. SYNTHONISEZ 1490 Kilocycles au bas du cadran-indicateur de votre appareil récepteur.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Cinéma Impérial

Le film "Jungle Book" dont Zabu est la principale vedette sera en montre aujourd'hui, demain, mercredi et jeudi au ciné Impérial. Cette pellicule permet particulièrement aux cinéphiles de se rendre compte une fois de plus du talent et de la personnalité du jeune Zabu.

"Jungle Book" récolte tant et plus de lauriers depuis qu'il attire chaque jour des milliers de cinéphiles, en Amérique et ailleurs. C'est un film que l'inimitable Alexander Korda a lui-même dirigé. Il y a lieu de noter que Patricia O'Rourke, Rosemary De Camp, Frank Puglia et John Qualen font aussi partie de la distribution.

"The Blande From Singapore", dont les deux principales vedettes sont Leif Erickson et Florence Rice, est aussi à l'affiche.

Concert populaire

Le 5e concert populaire donné sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal avec le concours de la Commission d'Ile centenaire aura lieu mercredi soir au kiosque central du Parc LaFontaine. Le Choeur Lavallée-Smith, dirigé par M. Jean Charbonneau, MM. Conrad Gauthier, Arthur Lapierre, Pierre Widor et Mlle Mado Donais participeront au programme.

LE PROGRAMME

- 1.—Hymne national.
- 2.—a) Gloire immortelle de nos aïeux Gounod
b) Plaisir d'amour . . . Martini
c) A la Claire fontaine, Folklore.
- Le Choeur Lavallée-Smith
Directeur: Jean Charbonneau.
Au piano: Mlle Mado Donais.
- 3.—En roulant ma boule
M. Arthur Lapierre et la foule.
- 4.—Je t'ai donné mon cœur, Lehar
M. Pierre Widor
Au piano: Mlle Pauline Phan
- 5.—Bonhomme, bonhomme
M. Conrad Gauthier et la foule
- 6.—a) Ouvre ton cœur . . . Bizet
b) Au bord du lac, Mendelssohn
c) Et moi, je m'enfouissais, Folklore.
- Le Choeur Lavallée-Smith
- 7.—Par derrière chez ma tante,
M. Arthur Lapierre et la foule
- 8.—Allocutions.
- 9.—Ah! Si mon moine voulait danser.
M. Conrad Gauthier et la foule
- 10.—L'homme rouge . . . Borel-Clerc
M. Pierre Widor
- 11.—Le petit mousse
M. Arthur Lapierre et la foule
- 12.—O Carillon Sabatier
Anzola.
- Le Choeur Lavallée-Smith
- 13.—Le Crapaud
M. Conrad Gauthier et la foule
- 14.—a) La Fontaine de Carouet, Letorrey
b) Aimer, boire et chanter, Strauss
Le Choeur Lavallée-Smith
- 15.—Bonsoir, mes amis, bonsoir.

L'Horaire du Film

St-Denis: "Nuits de Feu", 12.10, 3.23, 6.16, 9.29; "L'Innocent", 1.48, 5.01, 8.14.

Capitol: "Her Cardboard Lover", 10.25, 1.15, 4.10, 7.00, 9.55; "Pierre of the Plains", 11.55, 2.50, 5.40, 8.35.

Loews: "This Above All", 10 h. 50, 1.30, 4.10, 6.50, 9.35.

Palace: "The Magnificent Ambersons", 11.25, 2.05, 4.40, 7.20, 9.55.

Princess: "The Big Shot", 10.35, 1.30, 4.20, 7.15, 10.00; "It Happened in Flatbush", 11.50, 2.45, 5.35, 8.30.

Documentaires produits en 42

(Presse Canadienne)

Aucun pays du monde n'a compris aussi promptement que le Canada l'importance des films destinés à faire saisir la nécessité d'un effort de guerre total. Les films documentaires canadiens ne le cèdent en rien aux films du même genre produits dans les autres pays. Un correspondant du "New York Times" écrivait récemment que la Russie et l'Allemagne sont les deux seuls pays qui rivalisent avec le Canada dans ce domaine.

Il n'y a pas de doute que l'Office national du film, dirigé par M. John Grierson, a jusqu'ici abattu beaucoup de besogne. Cet organisme gouvernemental continue d'aller de l'avant. Il s'occupe de la production des films ayant trait aux différents ministères et services fédéraux. Il requiert l'aide et les services des compagnies déjà établies au pays.

En 1942, l'Office national du film produira et livrera approximativement 150,000 pieds de pellicules. Il produira ainsi 150 films. L'Office s'occupe particulièrement de publier mensuellement des pellicules intitulées "En avant, Canada", et cela, depuis avril 1940. 900 des 1,000 principaux cinéastes canadiens ont mis à l'affiche ces pellicules. Ils ont payé pour ces films des prix plus élevés que ceux payés pour les autres films de court métrage disponibles. L'Office a aussi produit des films pour le compte du ministère de la Défense, du ministère des Munitions et approvisionnements, du Comité des finances de guerre, de la Commission des prix et autres organismes gouvernementaux. On publie chaque mois des actualités filmées avec commentaires en français: "Les Actualités Canadiennes". Enfin, on prend les dispositions nécessaires pour livrer des films de court métrage qui n'ont pas précisément trait à la guerre. Il s'agit là de films sur les arts, le problème social, la géographie élémentaire, la géographie humaine, l'histoire, les ressources nationales et la nature.

Les films qui ont trait à l'effort de guerre du Canada sont en montre aux quatre coins de la terre. Les Etats-Unis, l'Amérique Latine, la Grande-Bretagne et les différentes parties de l'Empire britannique sont ainsi instruits de l'effort de guerre canadien. On a établi des cinémas ambulants en vue d'instruire la population du pays de l'essor des forces armées et de l'industrie de guerre. On dispose actuellement de 43 cinémas ambulants qui visitent respectivement 20 endroits par mois. 75 p.c. des films produits par l'Office national du film le sont à Montréal même.

Revêtus du kaki



Ces deux jeunes garçons, les deux frères, MYER, 21 ans, et JACK RAM, 24 ans, distributeurs du journal la "Patrie" font maintenant partie des forces de Sa Majesté et n'ont que des éloges à faire sur la façon dont ils sont traités. Ils étaient de passage au journal et en ont profité pour nous rendre visite. L'aîné, Jack, fait partie du 2e régiment des Black Watch tandis que son frère est cantonné au camp Jacques-Cartier, à Longueuil. — (Photo la "Patrie").

Le thé et le café sont rationnés depuis ce matin

Une once de thé et quatre onces de café, par semaine.

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — A partir d'aujourd'hui, chacun devra produire sa carte de rationnement, en achetant du thé ou du café, laquelle contient les coupons réservés au commerce de ces denrées et qui figurent en tête de la carte de rationnement émise le premier juillet dernier; ils portent les lettres A, B, C, D, et E, tandis que les coupons de sucre sont numérotés de 1 à 5. Ils vaudront pour cinq semaines à compter du 3 août, et le 8 septembre on distribuera les carnets de rationnement.

La ration hebdomadaire de thé est d'une once de celle de café, de quatre onces. Avec un seul coupon on peut se procurer l'une ou l'autre, mais pas les deux. Et rien ne défend, comme dans le cas du sucre, d'utiliser les cinq coupons en même temps. Le rationnement fait sa part à chacun, sauf aux enfants de moins de douze ans. Inutile donc de présenter au marchand, pour acheter du thé ou du café, la carte d'une personne qui n'a pas au moins cet âge.

DECLARATION

La commission explique que "ce nouveau rationnement vise à assurer une distribution équitable de nos provisions actuelles de thé et de café, en même temps que leur conservation pour une période de temps raisonnable". Les buveurs de thé et de café peuvent compter sur une juste part de ces produits d'ici à ce que de nouvelles cargaisons nous arrivent d'outre-mer.

LE TRANSPORT

On manque de navires pour le transport du thé et du café, et l'on n'a pas déjà de trop fortes provisions de ces denrées au Canada. La Malaisie et les Indes Néerlandaises sont aux mains de l'ennemi. L'Inde et le Ceylan nos principaux fournisseurs de thé, sont en pleine zone de combat, à plus de 8,000 milles de nos côtes. Si la ration de café est plus forte que celle de thé, c'est qu'il faut plus de café que de thé pour faire la même quantité de breuvage. Sans doute aussi, le café nous vient de moins loin, mais on a vu que les torpillages sont quand même nombreux le long des côtes américaines.

En moyenne, une ration de thé ou de café suffira à faire douze tasses et demie de breuvage. Les coupons de thé et de café font partie de la carte temporaire de rationnement. Celle-ci sera remplacée, le 8 septembre, par un carnet permanent. On ne savait pas, il y a un mois, l'usage que l'on ferait des coupons A, B, C, D, et E. Si on les destine aujourd'hui au rationnement du thé et du café, c'est qu'il est devenu nécessaire de faire durer les provisions actuelles le plus

longtemps possible. Les Canadiens sont dans l'alternative d'abaisser sans délai leur consommation de thé et de café, ou bien d'avoir à s'en passer tout à fait dans un avenir assez proche.

42,000,000 DE LIVRES

Avant la guerre, le Canada importait à peu près 42,000,000 de livres de thé par année. Un cargo mettait environ six semaines à se rendre en Orient. Aujourd'hui, ce voyage prend trois ou quatre mois, si l'on a de la chance. Il arrive à l'ennemi de couler un navire chargé de 1,000,000 de livres de thé.

UNE CUILLEREE

Pour tirer le meilleur parti possible de sa ration de thé, il faut mesurer soigneusement les ingrédients de chaque infusion. Une cuillerée rase de thé — et pas plus — pour chaque tasse d'eau, mais avant de la jeter dans la théière, réchauffer celle-ci en y versant de l'eau bouillante; jeter ensuite cette première eau, mettre le thé dans la théière, puis verser l'eau bouillante soigneusement mesurée et laisser infuser cinq ou six minutes.

Même si on fait le thé plus faible que cela, laisser infuser tout le temps indiqué. Et surtout, ne jamais infuser que dans l'eau bouillante à gros bouillons.

Les restaurants, les hôtels, les institutions, etc., se procureront leurs provisions de thé et de café au moyen d'un certificat d'achat. Comme pour le sucre, d'ailleurs, les pensionnaires des hôtels et des institutions rendront leurs coupons à ces établissements.

14 députés en service

OTTAWA, 3 — (D.N.C.) — Quatorze députés de la Chambre des Communes sont actuellement en service actif avec les Forces armées. Dix d'entre eux sont dans l'armée et quatre dans l'aviation. La Chambre compte par ailleurs 52 vétérans de la guerre de 1914-18.

C'est ce qu'a révélé hier un rapport déposé aux Communes. Les députés affectés à l'armée sont les suivants: le capitaine A.-G. Adamson, (cons. de York-Est); le lieutenant-colonel C.-S. Booth (lib. de Winnipeg-Nord); le lieutenant-col. A.-J. Brooks (cons. de Royal); le lieutenant. Alan Chambers (lib. de Nanaimo); le major Maurice Hallé (lib. Brome-Missisquoi); le capitaine A.-J. Lapointe (lib. de Matapédia-Matane); le capitaine J.-A. Johnson (lib. de London); le lieutenant. L.-D. Tremblay (lib. de Dorchester); le capitaine L.-A. Mutch (lib. de Winnipeg-Sud); le lieutenant. W.-R. Tomlinson (lib. de Bruce).

MM. Denton Massey (cons. de Toronto-Greenwood); James Sinclair (lib. de Vancouver); Samuel Factor (lib. de Toronto-Spadina) et René Jutra (lib. de Provencher) font par ailleurs partie de l'aviation Royale Canadienne.

«Nous ne sommes pas invités»

OTTAWA, 3. — (D.N.C.) — "En temps de guerre, il peut y avoir des raisons particulières pour que les républiques sud-américaines et les Etats-Unis discutent leurs problèmes économiques et autres sans avoir parmi eux un pays membre du Commonwealth Britannique."

C'est ce que le premier ministre King a déclaré, samedi aux Communes, en disant que le Canada n'avait pas été invité jusqu'ici à participer à la Conférence pan-américaine, qui se réunira prochainement, à Washington, pour l'étude de problèmes économiques.

La question a été posée par M. Angus MacInnis, député C.C.F., de Vancouver, qui a dit que le gouvernement devrait considérer l'entrée du Canada dans cette conférence.

"Je crois que le député conviendra avec moi que la première chose à considérer est de savoir si le Canada a été invité à cette conférence. Nous n'avons pas été invités à toutes les occasions."

"En fait, tout récemment il y a eu des occasions où nous aurions pu attendre des invitations, mais on nous a donné des raisons pour lesquelles il n'était pas sage de faire ces invitations."

"Je crois que, peut-être, la même situation existe jusqu'à un certain point pour des raisons que je ne puis donner publiquement. Durant cette période de guerre, il y a des raisons particulières pour que les républiques de l'Amérique du Sud et les Etats-Unis discutent leurs problèmes économiques sans avoir la représentation d'un pays membre du Commonwealth britannique."

"C'est un aspect de la situation que je mentionne simplement pour que le député puisse voir qu'il n'est pas question simplement des relations entre le Canada et les autres pays de ce continent."

Vol dans un couvent

SHERBROOKE, 3. — Deux hommes détenus par la police, un soldat de Québec et un citoyen de Sherbrooke, sont accusés d'avoir volé cent livres de sucre et 240 livres de confitures au couvent du Mont-Notre-Dame.

LOEWS 2e semaine
TYRONE POWER
JOAN FONTAINE
"THIS ABOVE ALL"

PALACE A l'affiche
DOLORES COSTELLO
JOSEPH COTTON
"Magnificent Ambersons"

CAPITOL A l'affiche
"Her Cardboard Lover"
"Pierre of the Plains"

PRINCESS A l'affiche
"THE BIG SHOT"
"IT HAPPENED IN FLATBUSH"

IMPERIAL Aujourd'hui à jeudi
"JUNGLE BOOK"
de Rudyard Kipling en Technicolor
— autre film —
"Blonde from Singapore"
Ce soir: Amateurs.

ST-DENIS
Gaby MORLAY
Victor FRANCO
"NUITS DE FEU"
NOËL-NOËL
L'INNOCENT

Païement anticipé des intérêts Brown

BOURSE de MONTREAL

La tendance est généralement à la baisse à la Bourse de Montréal, tandis que sur le Curb elle est légèrement irrégulière sur un marché lent.

(Presse Canadienne) — La plupart des titres traités aujourd'hui sur la Bourse de Montréal, étaient à tendance de baisse. Gattineau Power privilégié a reculé de 1 1/2 point à 73 après une absence assez prolongée. Le seul autre représentant des services publics, Brazilian Traction, était sans changement à 10.

Hudson Bay Mining a glissé de 1-2 point à 22 1/2 tandis que Zellers perdait 1-4 de point à 11 3/4. Les titres actifs et sans changement comprennent Canada Steamship privilégié à 27, Massey-Harris à 3 1/8, International Bronze à 22 1/2 et Woods Manufacturing privilégié à 60.

Sur le Curb, pour les rares transactions au tableau des échanges, l'allure était légèrement irrégulière. Massey-Harris privilégié a avancé de 1-8 de point à 12 1/8. Robert Mitchell à 14 et Walker à 42 1/2 perdait 1-2 et 3-4 de point respectivement.

Dans le groupe des mines, Wood Cadillac était stationnaire à 1 3/4.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Bell Telephone	129	..	..	..
Brazilian T.L.P.	10	..	..	..
Can. Steam P.	27	..	..	..
Hudson B. M. S.	22 1/2	..	..	..
Noranda Mines	43	..	..	..

Pêcheries du Québec

La production des pêcheries maritimes et intérieures du Québec a une valeur marchande de \$2,842,041 en 1941 comparativement à \$2,602,053 en 1940. Les pêcheries maritimes contribuent \$2,548,702 du total et les pêcheries intérieures, \$293,339. La morue occupe le premier rang avec une valeur de \$1,434,162 en 1940; le hareng, deuxième avec une valeur de \$285,932; et le maquereau, troisième avec \$257,363.

Les pêcheries du Québec prennent \$68,520 cwt de poisson de toutes sortes, y compris les mollusques et crustacés, ce qui leur rapporte \$2,080,432, comparativement à une prise de 1,029,704 cwt d'une valeur de \$1,611,250 au débarquement en 1940, soit une diminution de 6 p.c. en volume mais une augmentation de 29 p.c. en valeur au débarquement.

Inter-State Royalty

Inter-State Royalty Corporation Limited a avisé le Curb de Montréal qu'au 30 juin 1942, les placements de la compagnie en redevances pétrolières avaient une valeur comptable de \$1,134,959. Les revenus bruts provenant des redevances depuis leur acquisition, s'élevaient, au 31 mai 1942, à \$513,289 et la réserve contre l'épuisement, à \$140,419 à la même date. En mai, la compagnie a encaissé en revenus provenant de redevances et de locations, une somme de \$1,840, tandis que les revenus accumulés provenant des mêmes sources s'élevaient, pour l'année 1942, à \$15,555.



M. J.-L.-D. LACROIX, décédé en fin de semaine, dont les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, à l'église Sainte-Cécile. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Vallée, rue Saint-Denis.

Meilleures ventes de Steel of Canada

En dépit de l'impossibilité de se procurer tout l'acier mi-ouvré nécessaire, les opérations se poursuivent à plein rendement, dit le président de Steel Company of Canada, M. Ross H. McMaster, dans un rapport adressé aux actionnaires avec les chèques de dividendes.

Au cours des six premiers mois de l'année courante, les ventes en dollars se sont accrues de 24 p.c. comparativement à celles des six mêmes mois de 1941. Toutefois, on s'attendait que la production ne maintienne pas cette allure durant les six autres mois de l'année.

Païement anticipé des intérêts Brown

BERLIN, New-Hampshire, 3. — Pour son versement d'intérêts à ses obligations hypothèque générale 5 pour cent cumulatif, intérêts accrus, neuf mois avant la date déterminée à cet effet, Brown Company fera parvenir à ses obligataires, le 20 août, des chèques représentant l'intérêt pour la période courue entre le 1er décembre 1939 et le 1er juillet 1940. C'est ce qu'annonce le vice-président H. P. Carruth. La compagnie manufacture de la pulpe, du papier et autres produits de cellulose.

Bien que les dispositions de l'entente ne prévoient pas de versement d'intérêt à l'hypothèque générale avant le 1er juin 1943, le conseil d'administration s'est rendu à la demande de Reconstruction Finance Corporation et a passé outre à cette considération, parce que les obligataires n'avaient pas reçu d'intérêt de leurs anciennes obligations durant la période de réorganisation financière de la compagnie.

En vertu du plan de réorganisation adopté le 29 novembre 1941, on donnait aux détenteurs d'obligations des titres nouveaux comportant l'intérêt accru depuis le 1er décembre 1939. Ce versement anticipé est fait à même les revenus consolidés de 1942 à date, revus de Brown Company et de ses filiales.

M. Carruth note que les anciens titres n'ont pas encore été échangés en vertu du plan de réorganisation et que les détenteurs d'anciens titres, qui ne deviennent pas éligibles aux titres nouveaux avant le 20 août, ne recevront le versement qu'à la condition de procéder à l'échange de leurs obligations. L'agent de transfert pour les obligataires demeurant aux États-Unis est la National Bank of Commerce of Portland, Portland, Maine; au Canada, c'est la Banque Royale du Canada, à Montréal.

Hausse possible du charbon

WASHINGTON, 3. (P.A.) — Le secrétaire de l'Intérieur, Harold Ickes, annonce que l'on a recommandé de reviser le prix minimum du charbon bitumineux. On propose une augmentation moyenne de 15 cents la tonne.

Marché des changes

NEW-YORK, 3. — (P.C.) — Le dollar canadien et la livre sterling ont ouvert aujourd'hui sans changement de samedi, au marché des changes étrangers. La livre cotait \$4.04 en monnaie des États-Unis et le dollar canadien était à escompte de 10 1/16 pour cent par rapport à la devise des États-Unis.

Congé de Bourses

A Toronto, la Fête Civique est généralement observée par tous les marchés : la Bourse, le marché aux bestiaux, le marché aux fruits, aux grains et aux provisions.

A Londres, Angleterre, c'est la Banking Holiday et la Bourse suspend ses opérations pour la journée.

BOURSE de NEW-YORK

Sauf les titres de distilleries qui sont en demande et à la hausse, la liste est plutôt irrégulière aujourd'hui à la Bourse de New-York.

NEW-YORK, 3. — (P.A.) — Les titres de distilleries se sont placés à de nouvelles cimes pour l'année écoulée, à la séance d'aujourd'hui à la Bourse de New-York, mais plusieurs leaders ont éprouvé de la difficulté à conserver leur équilibre.

L'allure a été indéfinie depuis l'ouverture de la séance, et, comme les affaires sont nonchalantes, les cours étaient fractionnellement irréguliers vers midi.

Les obligations sont stables et les denrées légèrement en baisse. Western Union, Southern Railway et Westinghouse étaient stables et, occasionnellement en recul on notait U. S. Steel, Consolidated Edison, General Motors, Anaconda, Standard Oil of New Jersey, Sears Roebuck, American Can et General Electric.

LE TRIBUNAL...

(Suite de la page 11)

du Manitoba dans l'arrêt Yasny v. Lapointe (Western Weekly Reports, Tome 2, p. 273) s'exprimait en ces termes:

"In times of peace the civil 'rights of the people, the liberty of the subject, the right of free speech and the freedom of the press are entrusted to the Courts. In war time this may be changed. It has been changed 'by these Regulations - they are the law of which we are bound'".

En l'espèce, l'accusation est fondée sur des dispositions des Règlements de la Défense du Canada et non sur aucun article du code criminel. V. sur la portée de cette différence l'affaire R. V. Coffin (1940, 2 R.) décidée par un tribunal de la Saskatchewan. M. le juge en chef Perrault de la Cour des Sessions de la paix, disait de même dans l'affaire Smith (Montréal, 22 juillet 1942).

"Les principes posés dans ces décisions sont faciles à comprendre. D'abord, nous avons à interpréter un statut spécial de droit strict et ensuite, nous sommes en temps de guerre".

D'où il suit que le tribunal ne saurait s'arrêter en l'espèce à l'étude des arts. 133 et s. du C. cr. et de l'interprétation qui a pu leur être donnée. Un juge de la Cour suprême de la province d'Ontario, (M. le juge Hope), indique l'esprit dans lequel ont été dictés les règlements pris sous le régime de la Loi des mesures de guerre. (Ex parte Sullivan, 1941, 1 D.L.R. p. 676):

"A war could not be carried on 'according to the principles of 'Magna Charta, and this strikes 'one as being of particular application in the circumstances 'of the present war, where it has 'been made abundantly clear 'that enemy operations are not 'confined to theatres of war, but 'that in an all-out war such as 'the present, the success of the 'totalitarian powers has been 'made possible in no small measure by the subversive activities 'of agents within the gates. In 'such circumstances, FREE- 'DOM OF EXECUTIVE ACTION 'IN THE INTEREST OF PUB- 'LIC safety requires that sym- 'pathetic construction be given 'to statutory authorization of de- 'legated legislation... At this 'grave moment in our struggle, 'not only for the democratic way 'of life but for our very exist- 'ence, it may appear at times 'that some measures taken by 'the Government come near to 'suspending the very essence of 'our Constitution as it has been 'built up over the centuries. 'However, it may be imperative 'that our ancient liberties be 'placed in pawn for victory.... 'Our ancient liberties will not 'necessarily be swept away even 'though, for the moment, WE 'ARE GOVERNED BY ORDER 'IN COUNCIL RATHER THAN 'BY STATUTE, for although the 'form of the law may be altered, 'the spirit remains unchanged. 'On a invoqué la loi autorisant la

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
American Can	63 1/2	64	63 1/2	64
Am. Tel. Tel.	115 1/2	116 1/2	..	..
Anaconda	..	25 1/2	..	..
Atchafalpa	..	42 1/2	..	..
Bethlehem Steel	55 1/2	55 1/2	55	55 1/2
Chrysler	61 1/2	62	..	..
Cons. Edison	13 1/2	..	..	..
General Electric	26	26	25 1/2	26
General Motors	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Int. Paper Com.	9 1/2	..	..	..
Int. Nickel	26	26 1/2	..	..
Kennecott Copper	29 1/2	29 1/2	..	..
Mont. Ward	29 1/2	30	..	..
Nash-Kelvinator	5 1/2	..	..	..
N. Y. Central	9	9 1/2	..	..
North Am. Co.	7 1/2	..	..	..
Phillips' Petroleum	39 1/2	..	..	..
Radio Corp.	3 1/2	..	..	..
Republic Steel	14 1/2	..	..	..
South. Pacific	13 1/2	14	..	..
Stand. Oil N. J.	37 1/2	37 1/2	..	..
United Aircraft	26	26 1/2	..	..
U. S. Rubber	18 1/2	..	..	..
U. S. Steel	47 1/2	48	47 1/2	47 1/2
Westinghouse	67 1/2	68 1/2	..	..

tenue d'un plébiscite, et le droit général de discuter des projets de loi non encore sanctionnés, tel que celui de modifier un article de la loi de mobilisation. Mais, cet argument ne saurait valoir à l'encontre des règlements de la défense du Canada, ni autoriser la violation de ces règlements.

C'est donc suivant le texte et l'esprit de ce "statut spécial de droit strict", comme le dit notre juge en chef de la Cour des Sessions de la paix, que cette cause doit être jugée.

Aux termes de l'art. 39 des Règlements de la Défense du Canada, nul ne doit faire des déclarations destinées ou propres à produire certains effets y mentionnés.

La jurisprudence enseigne que la locution "ou" doit s'interpréter dans un sens alternatif et nullement conjonctif (v. Rex v. Stewart, Juge en Chef Robertson, 73 C.C.C. 141).

Il en résulte que les déclarations peuvent être coupables, à cause de l'intention de leur auteur de produire ces effets comme elles peuvent l'être également, nonobstant la pureté d'intention, si elles sont propres à produire les effets prohibés par l'art. 39 des Règlements de la Défense du Canada. La version anglaise dit: "intended or likely to". Toutefois, il n'est pas nécessaire d'attendre la réalisation des effets qu'on a voulu prohiber et même prévenir. Il suffit que ces effets soient propres à être produits et ce nonobstant la bonne intention de l'auteur de ces déclarations. C'est que le législateur a voulu astreindre tout le monde à raison de la guerre, à la plus grande prudence. C'est là évidemment une restriction à la liberté de parole et de presse, mais qui ne dépasse pas toutes les autres restrictions provoquées par le conflit mondial.

"Freedom of speech is not 'abolished among us and is restricted only insofar as is deemed 'necessary for the general good 'in emergency of war. (1940, 73 'C.C.C. p. 141).

Nous nous référons de nouveau au principe fondamental établi dans l'affaire Coffin, auquel adhère M. le juge en chef Perrault dans l'affaire Smith ci-dessus mentionnée:

"1. The truth or falsehood of 'any statement made is not 'material; the section makes no 'distinction on that basis.

"2. A person making a state- 'ment during this war must take 'this responsibility; Another per- 'son hearing that statement MAY 'MISUNDERSTAND it, place his 'own interpretation upon the 'statement, and in the result have 'an affect which the original 'speaker never intended. It may 'be that a partial truth, is likely 'to have effect prohibited by the 'regulations. The test is whether 'it could be reasonably inter- 'preted and as a result have the 'forbidden effect.

"3. In determining whether sta- 'tements are likely to be pre- 'judicial to the safety of the State, 'Canada must be considered as 'itself a theatre of war. In other 'words, it is difficult to conceive 'that any statement made by a 'teacher in a country School- 'house is likely to affect the sa- 'fety of Canada but that is not 'the test. The statement must be

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Hiram Walkers	42 1/2	..	..	..
Mitchell C. Rob.	14	..	..	..
MINES	..	..	..	..
Wood Cadillac	1 1/4	..	..	..

Moyenne des salaires aux employés des usines industrielles

Les gains des employés à gages dans les industries manufacturières du Canada sont en moyenne de \$22.23 en 1939, comparativement à \$21.53 en 1938 et \$20.31 en 1934. La moyenne hebdomadaire des employés à gages est de \$12.77, à rapprocher de \$12.11 en 1938 et \$11.80 en 1934. Calculée à l'heure, la moyenne est de 46.2 cents pour les hommes contre 45.5 cents en 1938 et de 28.3 cents pour les femmes comparativement à 27.1 cents.

Les employés à gages de la sidérurgie et de l'acierie reçoivent les plus forts hebdomadaires dans le groupe des industries, soit \$26.11 par semaine; les employés dans les fabriques de produits de métaux autres que le fer viennent ensuite avec \$25.24; les employés des fabriques de produits des métaux, avec \$23.89; les employés des fabriques de produits chimiques et connexes, avec \$22.25; les employés des fabriques de produits du bois et du papier, avec \$20.59; les employés des salaisons, avec \$20.18; les employés des textiles, avec \$19.96; les employés des conserves alimentaires, avec \$19.75.

Les employés à gages de la sidérurgie et de l'acierie reçoivent les plus forts gages, soit \$15.21 par semaine, tandis que celles du groupe des substances végétales reçoivent les plus faibles, soit \$11.32. Dans le groupe des textiles et des tissus, qui occupe près de la moitié des employés à gages, la moyenne des gains est de \$13.37, soit 60 cents de plus que la moyenne de tous les groupes.

Dividendes payables

General Steel Warren: Dividende trimestriel régulier de \$1.75 par action privilégiée, payable le 20 août aux actionnaires inscrits au 7 août.

Nova Scotia Light & Power Co.: \$1.50 par action privilégiée, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits au 15 août; ex-dividende le 13 août.

MacLaren Power and Paper Company, Limited: 25 cents par action, payable le 31 août aux actionnaires inscrits au 15 août.

"tested on the basis of many 'people making the same state- 'ment, any number of times to 'any number of persons.

Le législateur requière donc la plus grande prudence, puisque l'auteur d'une déclaration doit prendre la responsabilité d'une interprétation même erronée de ses paroles. Cette façon d'envisager l'application des Règlements de la Défense du Canada a été adoptée même à la suite et en regard de la modification, autorisant le plaidoyer tiré de la bonne foi. Voyons maintenant quelle est la portée de cette modification déposée en l'art. 39 B, para. 2, des règlements précités.

Sur la distinction à observer entre la portée des arts 133 et s. du C. cr. et celle des règlements de la Défense du Canada: une distinction frappante entre le C. cr. d'une part et ces règlements ressort de la comparaison des textes, en ce qui touche la défense, tirée de la bonne foi subjective du prévenu.

Le juge en chef de notre Cour des sessions mettait récemment en relief cet aperçu dans l'affaire Smith susmentionnée. L'art. 39 B des règlements ne couvre en effet que les cas y énumérés, et il ne s'étend pas à d'autres prévus par l'art. 133 A du C. cr. On en tirait

(Suite à la page 26)

Étude du quatrième budget de guerre

Le quatrième budget de guerre du Canada

(Banque de Nouvelle-Ecosse)

"C'est un budget de guerre et on ne peut juger que comme un effort total de guerre", dit la Revue Mensuelle de "The Bank of Nova Scotia" pour juillet-août, qui discute le quatrième budget de guerre. Il faut que nos ressources limitées en matières premières, en usines et en main-d'œuvre pourvoient aux dépenses matérielles de la guerre — aux besoins de l'entraînement et de l'entretien des hommes, de leur fournir des armes et de l'équipement, et d'approvisionner nos alliés. Ce sont ces frais qui demandent que les Canadiens renoncent à leur niveau normal de confort, et même à ce qu'ils considèrent comme le nécessaire.

Comme l'indique l'augmentation rapide des restrictions de la production civile, on ne devrait pas consacrer aux demandes de la consommation civile les ressources limitées particulièrement nécessaires à la guerre. Mais de tels contrôles n'allègent point la pression générale du pouvoir d'achat sur les ressources en matières et en main-d'œuvre et sur la plafonnement des prix. On a grand besoin de mesures financières pour restreindre les revenus disponibles pour d'autres besoins que ceux de la guerre, comme moyen d'abaisser cette pression générale. Les impôts et les emprunts continuent à jouer un rôle important dans la politique nationale de guerre.

Jusqu'à récemment la guerre n'a pas entraîné une baisse des disponibilités de marchandises et de services civils. En réalité la guerre a été surtout financée, grâce à la production augmentée et à l'emploi d'une certaine partie du capital. Cependant la pression sur le régime de la vie sera beaucoup plus forte cette année. "Les besoins de guerre ont dépassé l'augmentation attendue du revenu national", dit la Revue. "Bien qu'une évaluation exacte de l'augmentation attendue de revenu national ne puisse pas se faire, il semble probable qu'elle ne sera que d'un peu plus de la moitié de l'augmentation de presque \$1,000 millions des besoins financiers de guerre". Bien entendu, les dépenses de guerre ne proviendront pas toutes du revenu national produit pendant l'année. On devra faire appel de nouveau aux ressources en capitaux, des choses que le maintien différé, le remplacement réduit, et la réduction de plus des stocks. En tenant compte de ces sources additionnelles pour les fonds de guerre, le montant de la production et du revenu national qui restera pour l'emploi du peuple canadien sera moindre que l'année qui vient de se terminer.

En augmentant les impôts et en instituant les paiements à compte le gouvernement propose d'obtenir \$570 millions des \$584 millions d'augmentation attendue de recettes des impôts sur le revenu. La Revue discute en détail les principes qui motivent les augmentations de l'échelle des impôts sur les revenus des individus aussi bien que sur ceux des corporations. Elle souligne que la taxation proportionnelle du revenu peut aider considérablement à assurer que "l'épargne véritable", qui résulte de la restriction des dépenses, soit partagée avec équité. Ainsi, quand il faut faire de grandes économies comme à ce point de la guerre, un emploi "courageux" des impôts sur le revenu est aussi bien louable que justifiable. Cependant la taxation ne peut pas mesurer avec précision toutes les capacités d'épargner. Voilà pourquoi les emprunts volontaires continuent à jouer un rôle important dans les finances de guerre et pourquoi on doit réfléchir aux effets des grandes augmentations d'impôts sur les circonstances particulières. "La justice, les stimulants et l'encouragement d'épargner, voilà les considérations auxquelles il faut attention mais la nécessité financière aussi bien que les faits

brutaux de guerre nous serrent de près", dit M. Isley.

On cite les provisions du budget pour les remboursements d'une part des impôts après la guerre et pour le déduction des frais de médecins, de primes d'assurance et de paiements sur les hypothèques et on avance que ces provisions ont pour but de tenir compte de ces trois principes. Il faut remarquer, dit la Revue, que les types des stimulants et les encouragements d'épargner en temps de guerre sont différents de ceux en temps de paix. On ne peut savoir d'avance si un certain taux d'impôts militera contre un plus grand effort de la production et des épargnes, ou non. Mais en temps de guerre, les stimulants non-matériels sont importants — le grand désir pour la victoire et la peur de la défaite sont des motifs on ne peut plus puissants. Néanmoins, rappelons-nous que nous avons choisi de renoncer à de tels importants stimulants monétaires que l'augmentation des taux de salaires, et des prix; c'est probable que les stimulants qui nous restent deviennent plus importants à présent.

A l'égard des épargnes, la Revue dit que pour certaines gens, "une plus haute taxation peut être le choc salutaire qui les engagera à ménager plus rigoureusement leur budget, ce qui leur révélera qu'ils ont des ressources insoupçonnées d'épargner. En tout cas il deviendra de plus en plus difficile — ou plutôt de moins en moins satisfaisant — de dépenser, et à la même fois plus facile à épargner. De plus, les consommateurs se sont approvisionnés pour la plupart, ce qui augmente leur capacité d'épargner en comparaison avec les années récentes, où leurs besoins accumulés étaient pesants. Comme M. Isley l'a dit, "Quoique les stocks en magasin des marchands soient grands, il ne sera point possible pour les consommateurs d'obtenir les quantités de marchandises qu'ils avaient l'habitude d'acheter pendant l'année passée". La Revue ajoute la pensée que "plus nous remettons une attaque vigoureuse sur nos budgets à nous, plus tôt les stocks des marchandises seront-ils épuisés, et plus tôt le rationnement et les autres contrôles directs deviendront nécessaires".

Des graphiques qui comparent le nouveau taux d'impôts sur le revenu personnel avec les taux britanniques et américains démontrent que les taux canadiens sont à présent assez près de ceux de l'Angleterre. Cependant il y a une considérable plus grande exemption au Canada et les taux de salaire du plus bas groupe de ceux qui doivent payer un impôt sur le revenu, ne sont pas si hauts qu'en Angleterre. De plus, la partie d'épargne de la taxe est plus grande que celle dans l'échelle britannique. Voilà justement pourquoi les taux pour quelques groupes de gens mariés sont un peu plus hauts au Canada.

Les taux américains — même les nouveaux qu'on vient de proposer dans le bill de taxe de la "House Ways and Means Committee" — n'y sont pas avec les taux canadiens et britanniques. La Revue démontre, pourtant, que ça ne veut pas nécessairement dire que les Américains obtiendront plus de marchandises et services civils que les Canadiens. Les contrôles industriels directs aux Etats-Unis deviennent très sévères et le secrétaire d'agriculture dit récemment qu'"au bout de cette année il sera difficile pour les citoyens des Etats-Unis d'acheter n'importe quoi au delà de ce qui est nécessaire pour vivre". Cependant, la contradiction des taux d'impôts semble entraîner plus de pression d'inflation sur les contrôles des prix.

Chargements de wagons de fruits

La semaine terminée le 25 juillet les chargements se chiffrent à 666,540 wagons, augmentation de 5.3 pour cent comparativement à ceux de 63,188 wagons l'an dernier.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par LESLIE & CO

	Offre	Dem.
A-beville	2	5
Albany River	2	5
Amal, Kirkland	6	8
Arca	3	5
Argosy	1	2
Arthura new	2	3
Barber Larder	5	8
Beaucourt	1	2
Berestford Lake	1	2
Big Master	1	2
Bilmac	1	2
Brock Gold	2 1/2	4
Cadillac Explor.	1 1/2	3
Can. Pandora	1 1/2	3
Capital Rouyn	1	2
Central Manitoba	1	2
Cheminiac	2	3
Chibmac	2	3
Corno	4	8
Courmor new	4	8
Crow Shores	2	4
Cuniteau	1	2
Dempsey Cadillac	3	5
De Santis	10	15
Dubisson	10	15
East Lacoma	1	2
Elmos	3	5
France Oils	13	17
Fontana	1	2
Hiawatha	2	3
Hugh Plum	2	3
Hutchinson Lake	1	2
Iroquois	5	8
Keora	1	2
Lacoma	1 1/2	3
Lake Geneva	8	10
Lake Rowan	1 1/2	3
Lander	1	2
L. L. Lagoon	1	2
Leroy Mines	1	1 1/2
Leuvre	14	18
Lowery Pte.	29	32
Magnet Cons.	2	4
Martin Bird	7	10
Magnet Lake	5	8
McMarmac	1	3
Moffatt Hall new	5	7
Mosher L. L.	10	12
Nat. Malartic	8	11
Numalake	15	20
Norberta	5	7
New Augusta	1	3
N. A. Molybdenum	2	3
Obalski	1 1/2	3
Oklend	10	12
O'Leary Malartic	1	2
Opemiska Copper	2	3
Oricie	4	7
Orpit	10	13
Pan Canadian	2	3
Pascalia	2	3
Plains Pte.	3	5
Porcupine Lake	3	5
Polaris	1 1/2	3
Pontiac Rouyn	28	31
Presdor	400	450
Privater	26	28
Proprietary	8	10
Que. Eureka	3	5
Que. Manitou	5	10
Rand Malartic	1	2
Red Gold	1	2
Ribago new	5	10
Rose Gold new	1	2
Routhier Cad.	1	2
Rouyn Reward	1	2
Rubec	400	500
Sachigo River	1 1/2	3
Scott Chibour	5	7
Shawmaguie	5	7
Siscoe Ktn.	2 1/2	4
Shemanko	5	7
Smelters Gold	1	2
St. Pierre Cad.	9	11
Springer Sturgeon	1	2
Thompson Cadillac	2	4
Tibbelsmont Island	1	2
Union Mining	1	2
Tonawanda	15	20
Val D'Or Minerals	1	2
Walker Patricia	3	5
Wasu	1	2
Wawbano	5	7
Wells L. L.	1	2
Westwood Cadillac	1	2
Winoga	1	1 1/2
Woco	19	21
Young Davidson		

Statistiques de la Bourse

Le Service des Relations Extérieures de la Bourse et du Curb de Montréal nous communique les statistiques suivantes sur l'activité des deux marchés de finance locaux pour la semaine terminée le 31 juillet 1942:

	Cette Sem.	Sem. préc.	1941
Industrielles	23,335	30,956	47,239
Mines	24,179	12,123	54,269
	47,514	43,709	101,508
Nombre de titres échangés	149	170	
Avances	35	42	
Reculs	57	70	
Inchangés	57	58	
Nouveaux hauts 1942	2	8	
Nouveaux bas 1942	20	24	

	Cette Sem.	Sem. préc.	1941
Dix Industrielles les plus actives			
C.P.R.	2,165		
Brazilian Traction	1,928		
Imperial Tobacco	1,633		
Imperial Oil	1,350		
Montreal Power	1,000		
Cons. Paper	779		
Dom. Steel and Coal B	670		
Shawinigan	582		
Cons. Smelters	560		
Inter. Petroleum	540		

	Cette Sem.	Sem. préc.	1941
Dix mines les plus actives			
Sullivan Cons.	3,600		
East Malartic	3,200		
Malartic Goldfields	2,700		
Alcémrae Copper	2,600		
Home Oil	1,800		
Joliet-Quebec	1,500		
Wood Cadillac	1,100		
Pamour Porcupine	1,000		
Towngmac	1,000		
Siscoe	700		

Le Service des Relations Extérieures de la Bourse et du Curb de Montréal nous communique les statistiques suivantes sur l'activité des deux marchés de finance locaux pour la semaine terminée le 25 juillet 1942:

	Cette Sem.	Sem. préc.	1941
Industrielles	23,335	30,956	47,239
Mines	24,179	12,123	54,269
	47,514	43,709	101,508

LES PRODUITS DE LA FERME

MARCHE DU BEURRE

Au Canadian Commodity Exchange de Montréal (Bourse du Commerce), les prix du beurre au comptant ont été légèrement plus fermes la semaine dernière, sur un échange de quelque 4,800 boîtes. Les prix ont varié de 34 3-8 à 34 3-4 cents la livre. Le marché a clôturé à 34 3-8 cents vendant en regard de 34 1-4 cents vendant en fermeture précédente, en hausse de 1-8 de cent. Le beurre à terme a eu un marché calme, sans vente, bien que les acheteurs aient manifesté quelque intérêt; mais les vendeurs sont restés inébranlables avec leurs prix. L'option du mois d'août a clôturé à 34 1-4 cents, inchangé de la semaine précédente; celle de septembre a clôturé à 34 5-8 cents à l'offre, en hausse de 1-8, tandis que celle du novembre clôturait à 35 1-4 cents, en hausse de 1-4 de cent.

Sur ce marché du beurre, le ton s'est quelque peu amélioré au cours de la semaine dernière et la plupart des arrivages furent bien absorbés au prix de 34 3-8 et, dans certains cas, à 34 1-2 cents. Les acheteurs semblent assez bien disposés à appuyer le marché aux prix actuels.

OEUF ET VOLAILLES

Le marché aux oeufs affichait de nouveau une allure soutenue au début de la semaine alors que les offres quotidiennes, bien que peu abondantes, suffisaient aux besoins. Vers le milieu de la semaine, le volume des recettes a diminué et le marché a enregistré une hausse de un demi à un cent la douzaine sur les prix d'ouverture, par suite de l'activité du trafic. Les arrivages courants s'enlèvent rapidement, grâce à une bonne demande locale de consommation et à celle venant de l'extérieur.

Les offres de wagons de l'Ouest sont moins nombreuses, la dernière vente signalée pour expédition au cours de cette semaine a été faite sur la base suivante: catégorie A Gros 34 1-2c, A Moyens 33 1-2c. Un wagon d'oeufs de catégories inférieure, censé arriver cette semaine, a été vendu comme suit: catégorie B 29c, catégorie C 26c.

Les expéditions triées courantes se vendent sur place ce matin, aux cours suivants: catégorie A Gros 34 1-2 - 35c, Moyens 33-34c, Poulets 29-30c, catégorie B 29c, catégorie C 25 1-2 - 26c.

Les prix de gros aux détaillants sont les suivants: catégorie A Gros 38 - 39c; Moyens 37 - 38c; Poulets, 33 - 35c; B 33 - 34c, C 29 1-2 - 30c. Les oeufs non en cartons d'une douzaine, obtiennent deux cents de moins.

Voici les prix aux consommateurs: catégorie A Gros 40 - 45c; Moyens 39 - 42c; B 35 - 39c; C 32 - 35c.

Le marché des volailles vivantes a faibli légèrement, cette semaine. La demande s'est maintenue bonne, mais l'abondance des livraisons de poules et de poulets, qui dépassaient les besoins, a provoqué des réductions de prix afin d'écouler tous les stocks. Il arrive un peu moins de poulets de grill et la demande porte principalement sur les oiseaux de 1 1-2 à 2 livres; les autres poids se vendent plus difficilement. Il a fallu sacrifier l'excédent des poules et des poulets et en disposer abattus.

Du gros au détail, les ventes de volailles vivantes se sont faites aux prix suivants: poules, 5 livres et plus, 21 - 22 1-2c; 4-5 livres, 20 - 21c, moins de 4 livres, 17-18c; poulets de 5 livres et plus, 23-25c, 4-5 livres, 21-23c, 3-4 livres, 19-20c; poulets de grill, 2-2 1-2 livres 20-21c, 1 1-2 - 2 livres, 18-20c; canards, 5 livres et plus, 22-23c; canards, 4-5 livres, 21c; vieux coqs, 14c; vieilles dindes, 22c. Les prix payés aux expéditeurs sont de 1 à 2 cents inférieurs à ceux ci-haut.

Le marché des volailles abattues est toujours ferme. Les poules et les poulets lourds sont recherchés, mais le commerce est calme, vu le petit nombre des arrivages. Certains grossistes sont contraints de retarder les commandes à cause de la rareté des approvisionnements; dans quelques cas on a vendu des

Le virement décroît sur la Bourse et le Curb de Montréal

Au cours du mois de juillet, le virement des actions industrielles et minières à la bourse de valeurs et au curb de Montréal est le moins considérable depuis juin 1941.

En juillet de cette année, 135,166 actions industrielles se sont traitées, contre 157,704 en juin et 197,070 en juillet 1941. Durant le même mois de juillet, 99,590 actions minières ont changé de mains, en comparaison de 114,640 en juin et 179,254 en juillet de l'an dernier.

Le virement total dans tous les groupes se chiffre à 234,756 actions, par rapport à 272,344 en juin et 376,324 durant juillet 1941.

Revue du marché des obligations

Le marché des obligations a généralement conservé un ton ferme cette semaine, le volume des échanges étant encore peu considérable, dit le relevé hebdomadaire de la maison Nesbitt, Thomson & Company, Limited.

Dans la section des valeurs de tout repos, celles du Dominion sont restées inchangées, les emprunts de guerre étant encore favorisés d'une bonne demande. Les valeurs du C. N. R. sont demeurées fermes.

Parmi les valeurs provinciales, celles de la province de Québec ont été recherchées et se sont améliorées d'une fraction de point. Celles de la Nouvelle-Ecosse ont été un peu plus vigoureuses et plus recherchées. Val de la Nouvelle-Brunswick ont été stables. Au groupe des valeurs des provinces de l'Ouest, celles de l'Alberta ont été formées, celles de la Colombie anglaise et du Manitoba ont été l'objet d'une bonne demande, les offres étant rares et les cours étant généralement plus vigoureux. Celles de la Saskatchewan n'ont pas changé.

Parmi les valeurs de services publics, la demande s'est accrue et les prix se sont en général, améliorés. Les International Hydro ont haussé de 2 points, les Dominion Gas & Electric 6 1/2 pour cent ont progressé de 1 point, les Gatieneau, ont avancé de 1/2 à 1 point. Les Saguenay "B", les St-Maurice, 5 pour cent, les MacLaren, Québec Power 4 pour cent, les Winnipeg "B" ont monté de 1/4 à 1/2 de point. Les C. P. R. 5 pour cent 1954 ont gagné 1/2 point. Les Canada Northern Power, les Winnipeg "A", les Montreal Tramways 5 pour cent 1955 et les United Securities 5 1/2 pour cent ont baissé de 1/2 à 1 point, tandis que les Union Gas 4 1/2 pour cent ont perdu 2 points. Les autres sont restés stables.

Au groupe des industrielles, les prix se sont dans l'ensemble, maintenus. Les Canada Steamship 5 pour cent se sont mis en évidence, avançant de 1/4 de point. Les Canada Cement et les Simpson 4 1/2 pour cent, ainsi que les Western Grain 6 pour cent, les General Steel Wares 4 1/2 pour cent, les Gypsum Lime & Alabastine 5 1/2 pour cent et les Maple Leaf Milling ont fléchi de 1/4 à 1/2 point. Les Real Estates demeurent peu actifs.

Dans le groupe des valeurs papetières, les Donnacana Paper 4 1/2 pour cent et les Lake St. John 5 pour cent ont monté de 1 point. Les Price Bros 5 pour cent 1957 continuent d'être fermes ou réalisent des gains fractionnaires. Les B. C. Pulp & Paper 6 pour cent, les Brown Co. 5 pour cent ont diminué de 1 point. Les Great Lakes Paper 5 pour cent ont glissé de 1/2 point. Les Abitibi & Cons Paper ont subi des reculs fractionnaires. Les autres valeurs n'ont pas varié.

petits dindons au lieu de gros poulets. De façon générale, les dindons sont peu demandés, car les commerçants cherchent à écouler leurs stocks avant d'en acheter de nouveaux. Il s'est fait des offres de dindons de la catégorie A à 30-31c; poules de la catégorie A, emballées en caisses, 24-24 1-2

Shamrocks battent le Tricolore, 17-6

Les Shamrocks ont défait le Canadien par le score de 17 à 6 hier soir à l'Arena de Lachine pour se rapprocher de la deuxième position. Charlie Philips a compté quatre buts pour les vainqueurs et il a repris la première position des frappeurs contre Coco Blanchard. Il a maintenant un total de 46 points. Les Irlandais tenteront de remporter une quatrième victoire consécutive dimanche prochain.

Ligne Canado-Américaine

Samedi	
Utica	013 300 000—7 10 0
Oneonta	100 000 000—1 11 2
Selway et Reed; Fine et Steven-	
son.	
Québec	100 000 100—2 5 3
Amsterdam	101 300 01x—8 11 1
Meyer, Small et Serot; Haag et	
Drescher.	
Gloversville	000 120 204—10 11 1
Pittsfield	001 002 200—6 6 0
Jones et Woolridge; Bumstead,	
Wanke et Peret.	
Trois-Rivières	000 000 002—2 5 3
Rome	000 000 00x—4 6 3
Farrell et Morrison; Yansack et	
Phillips.	

Hier	
Québec	000 000 005—5 5 2
Amsterdam	000 000 102—3 7 1
Metro et Serot; Bernardi; Rossi et	
Drescher.	
Trois-Rivières	000 000 0—9 3 0
Rome	100 00x—1 5 1
Tétreaux et Morrison; Ireland et	
Phillips.	
Trois-Rivières	100 100 0—2 5 1
Rome	000 500 x—5 19 2
Tennison et Morrison; Hummey	
et Bohan.	
Québec	200 000 0—2 7 0
Amsterdam	001 502 x—8 12 1
Shadis et Serot; Stasaitis et Dres-	
cher.	
Gloversville	010 101 000—3 10 2
Pittsfield	000 010 30x—4 7 2
Hofmeister et Hornsby; Thomas-	
son et Mullen.	
Gloversville	000 232 0—8 12 2
Pittsfield	030 100 1—5 9 2
Bloughy, Coveleskie et Woolrid-	
ge; Hibbard, O'Connell et Mullen.	
Utica	101 000 031—9 12 1
Oneonta	000 100 000—1 8 4
Phillips et Reed; Schott, Ruff et	
Byers.	
Utica	201 000 0—3 8 0
Oneonta	000 000 0—0 4 1
Parsons et Reed; O. Byers et Ste-	
venson.	

TROIS-RIVIERES	
Reilly, ce	Ab. Pts Cs. R. A. E.
Lepore, ce	1 0 0 1 0 0 0
Basatti, lb	3 0 0 2 0 0 0
Martin, ed	2 0 0 3 0 0 0
Debs, 2b	2 0 0 1 0 0 0
Quimley, ac	3 0 0 0 2 0 0
Sancomb, 3b	3 0 0 2 0 0 0
Morrison, r	2 0 0 1 0 0 0
Tétreaux, l	2 0 0 1 2 0 0
Totaux	20 9 3 13 9 0

ROME	
Lasplacés, ac	Ab. Pts Cs. R. A. E.
Winkel, cg	2 0 0 0 0 0 0
Engle, lb	3 0 0 13 4 0 0
Sinton, ed	3 0 0 2 1 0 0 0
Phillips, r	2 0 0 2 0 0 0
Clark, ce	2 0 0 2 0 0 0
Smith, 3b	2 0 0 1 0 0 0
Hughes, 2b	2 0 0 2 6 0 0
Copeland, l	2 0 0 0 2 0 0
Totaux	21 1 5 21 15 1

SOMMAIRE — Point produit par Sinton. Sacrifices: Reilly, Lepore, Winkel, Doubles-jeux: Copeland à Lasplacés, à Engle; Lasplacés à Hughes à Engle. Laisses sur les buts: Trois-Rivières 5, Rome 3. Buts sur balles de Copeland 4. Retirés au bâton par Copeland 2, Tétreaux 1. Arbitres: Reason et Heller. Temps: 1:01.

TROIS-RIVIERES	
Reilly, ce	Ab. Pts Cs. R. A. E.
Lepore, ce	3 1 1 1 0 0 0
Basatti, lb	4 0 1 3 0 0 0
Martin, ed	3 0 1 2 0 0 0
Debs, 2b	2 0 0 1 2 0 0
Quimley, ac	3 1 1 0 0 0 0
Sancomb, 3b	2 0 0 0 1 1 1
Morrison, r	2 0 0 3 0 0 0
Tennison, l	1 0 1 0 3 0 0
xxO'Neill	0 0 0 0 0 0 0
xxTétreaux	0 0 0 0 0 0 0
Totaux	24 2 5 18 7 1

x—Frappa pour Tennison à la 7e.
xx—Courut pour O'Neill à la 7e.

ROME	
Lasplacés, ac	Ab. Pts Cs. R. A. E.
Winkel, cg	3 0 1 0 1 0 0
Engle, lb	3 0 0 2 0 0 0
Sinton, ed	3 0 0 7 0 1 0
Bohan, r	2 1 1 2 0 0 0
Clark, ce	2 1 1 2 0 0 0
Smith, 3b	2 1 2 0 2 0 0
Hughes, 2b	3 1 2 5 2 1 0
Hummey, l	3 1 1 0 2 0 0
Totaux	24 5 10 21 8 2

SOMMAIRE — Points produits par Hummey 2, Winkel, Hughes, Martin, Morrison. Deux-buts: Quimley, Hughes, Winkel 2. Sacrifices: Winkel, Tennison, Sancomb, Smith, Lasplacés, Clarke. Double-jeu: Hughes à Engle. Laisses sur les buts: Trois-Rivières 7, Rome 3. Buts sur balles de Hummey 4, Tennison 1. Retirés au bâton par Hummey 2, Tennison 2. Arbitres: Heller et Reason. Temps: 1:11.

Aux funérailles de M. Armand Malo



Les funérailles de M. Armand Malo, maître boucher bien connu de la métropole, ont eu lieu ce matin, en l'église St-Pierre Claver au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. M. Malo était marguillier fondateur de la paroisse. Ci-haut, conduisant le deuil: ses petits-fils, Armand et Bernard Malo; ses fils, Louis-Marie Noël, Georges, Lomer, Odessa. (Photo la "Patrie").

Aux funérailles de M. Armand Malo

Les funérailles de M. Armand Malo maître-boucher, bien connu de Montréal et marguillier fondateur de l'église St-Pierre Claver, ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège était précédé de cinq landaus de fleurs et d'une délégation de la Ligue du Sacré-Cœur. Le cortège partit vers 9 h. 45 de la résidence du défunt à 1972 est, rue Laurier, pour se rendre à l'église St-Pierre Claver.

La levée du corps a été faite par le chanoine Joseph Picotte, ancien curé de la paroisse, assisté des abbés Albert Henri, aumônier de l'hôpital Notre-Dame et Auguste Paré, curé de St-Paul l'Ermitte.

Le service fut chanté par M. Ernest Labelle, curé, assisté de l'abbé F. X. Mangeau, vicaire, et du R. P. Pelletier O.M.I. de Chambly.

Pendant le service, des messes furent célébrées aux deux autels latéraux par l'abbé André Bélanger,

vicaire, et par l'abbé Ange-Albert Melanson, professeur d'apologétique à l'école supérieure St-Stanislas.

Dans le chœur on remarquait les abbés Adrien Guérard, aumônier de St-Jean de Dieu; Alfred Voukirakis, vicaire de St-Zotique; Zacharie Picotte, ancien vicaire de St-Pierre, le chanoine Picotte et l'abbé P. E. Lalonde.

La chorale, sous la direction de M. J. A. Lachance, exécuta la messe de requiem de Pérosi. M. Georges Bérard touchait l'orgue. Parmi les solistes on remarquait M. Georges Dufresne.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt: MM. Louis, Noël, Georges, Lomer et Odessa Malo; ses petits-fils, MM. Armand et Bernard; ses beaux-frères: MM. Moïse Leblanc et Paul Letellier; ses neveux: MM. Léopold Leblanc, Gérard Meloche, Jean Perrault, Joseph Perron, Samuel Malo et Simon Major; ses cousins: MM. Jean Naud, Philippe et Jean-Paul Malo, Roméo Lévesque et J. O. Malo.

Le cortège était précédé d'une délégation de la Ligue du Sacré-Cœur conduite par M. Albion Jetté, président; J. E. Ouellette, Moïse Paquin, vice-président et J. P. Lessard, maître de cérémonies.

Dans le cortège on remarquait: MM. Albert Gravel, R. Perras, Gabriel Auger, B. Houde, Jules Perrault, Jacques Perrault, Dr Arthur Trudeau, Me Omer Legrand, Oscar Marin, Louis Bédard, A. Chaussé, Théo Bonin, Jules Cecyre, J. R. Carmel, Albert Gauthier, le major M. A. Gravel, J. A. Hébert, Eugène Gaudry, conseiller municipal, Louis Hamelin, Wilfrid Théoret, J. O. Lévesque, Albert Bourassa, Wilfrid Lévesque, Théo Lévesque, J. M. Potvin, J. L. Lefebvre, Louis-Philippe Desrochers, lieutenant Amédée Vézina, A. Lahale, Philippe Chevalier, P. Desrochers, R. Houle, D. Pusie, J. Barrette, A. Lagrenade, J. E. Corbeil, R. Brunet, Rosario Malo, S. Jolicoeur, Jos. Francoeur, m.p.p., C. Desjardins, Philias Benoit, E. Guimond, E. St-Maurice, J. Gendron, Roméo Brunette, W. Monette, T. C. Lamare, E. Doré, W. Dessein, J. G. Ratelle, conseiller municipal, Dr A. Laberge, l'abbé P. E. Lalonde, R. Gaudet, René Dandurand, Maurice Richard, A. L. Van Houtte, C. Dubois, E. Tardif, Hermas Bastien, Jos. Latraverse, Jos. Paquette, E. Chevalier, Jos. Tremblay, Aimé Legault, le capitaine Geoffroy, J. C. Pednault, J. L. Constantineau, Rod. Clermont, Georges Bissonnette, Gustave Valois, Maurice Lamarre, Emery Pepin, J. P. Jarry, Aimé Letellier, J. A. Marien, A. Ethier, J. H. R. Langevin, n. p., J. H. Pettit, R. Delisle, W. Brodeur, T. E. Pelletier, J. B. Séguin, Paul Labrecque, J. Meunier, Aldéric Lapierre, Jos. Laporte, A. T. Gariépy, R. Décar, H. Lafrance, maire de St-Basile, W. Courtemanche, F. M. Cayford, Ernest Ouimet, J. E. Desautels, Geo.-Ed. Rodrigue,

Georges Pelletier, J.-B. Jodoin, A. Chatel, J.-O. Dupras, J.-D. Brouillette, Léon Rinfret, Roméo Sergie, Léo Richard, Henri Morin, A. Denault, Joseph Mercure, Sam Sauvageau, A.-G. Racicot, Georges Poitras, le Dr P.-E. Poitras, A. Hirbourn, V. Archambault, A. Lavigne, Henry-L. Auger, Joseph Perras, Roland Leclerc, Armand Gravel, Rosario Corbeil, C.-R. LaSalle, Alex Moore, Guy Gravel, N. Dalpé, Ed. Robert, Félix-Henri Bédard, Paul-S. Denis, Roméo Bernard, D. Dufresne, Ogilvie Moore, Léo Ranson, Lucien Melançon, Guy Desautels, Georges Bertrand, M. Cusseau, C. E. Trottier, Rosaire Hamel, de Lancaster, Ont., J.-E. Couture, Jules Lefebvre, A. Racicot, D. Fortin, A. Grenon, A. Gagnon, G. Lahale, Auguste Mongeau, H. Bricault, J.-M. Savignac, Phil. Lefebvre, Henri Geoffroy, E. Caron, J.-E. Dussault, H. Hébert, Auguste Prud'homme, Marcel Langlois, le capitaine J. Isabelle, A. Marcellin, Wilfrid Duchesnay, C.-A. Rivet, J.-H. Castonguay, F. Landry, Arthur Bhéret, Ant. Gervais, M. Singher, J.-V. Boudrias, C. Faubert, M. Letellier, Eugène Poirier, J.-B. Lafortune, A. Chevalier, R. Cabana, René Legault, Emile Dubois, R. Champagne, C.-E. Corbeil, Raoul Dubois, Robert Legaré, J. et Geo. Bissonnette, Rodolphe Corbeil, Pierre Laliberté, C. Lévesque, J.-A. Savard, le lieutenant A. Germain, Roméo Corbeil, Geo. Chouinard, J.-R. Boire, Alex Larin, A. Delisle, Charles Valois, R. Lamarche, B. Pelletier, J.-A. Desautels, Donat Serre, W. Courtemanche, Ernest Ouimet, Christian Verdon, Rosaire Carbonneau, de la "Patrie", et autres.

Candidat dans l'Assomption

Une délégation de plus de cent personnes s'est présentée, hier, à la résidence de M. le notaire P.-A. Séguin, à l'Assomption, pour lui demander de se laisser porter candidat libéral officiel, lors de l'élection provinciale complémentaire, qu'il faudra tenir dans le comté de l'Assomption pour élire un successeur à l'hon. Bernard Bissonnette, devenu juge.

M. Séguin, qui a représenté la circonscription durant 28 ans, à Ottawa, a déclaré: "Je suis honoré et touché de votre démarche. Je prends votre demande en sérieuse considération. Je verrai plus tard ce que je ferai. En attendant, je vais continuer à administrer le patronage provincial".

Québec et Haïti

L'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, de passage, à Montréal, nous apprend que les officiers de son ministère sont à étudier très sérieusement les relations à établir entre la province de Québec et Haïti.

La question est à l'étude avec M. Philippe Cantave, vice-consul de Haïti, à Montréal.

Annonces classifiées de

La Patrie

Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous — 2 centins par mot minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1/3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Entente en noir, 50c. par insertion pour une ligne de caractères gothique 12 points.

Les avis de naissance, décès, mariage, fiançailles, messe de requiem, services annuels, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Appelez Lancaster 3121

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6 p.m. Service des Petites Annonces

A VENDRE OU A ECHANGER

AVENUE GREY
COTTAGE MODERNE, HUIT
PIECES GRAND TERRAIN.
ECHANGE
POUR DUPLEX
N. PERRAULT, Tél. LA 3123

MEDECINS

BRISSEBOIS M., Médecin, Chirurgien. Urologiste de l'Université de Paris. SPECIALITES: Maladies génito-urinaires, vénériennes, peau, sang, impuissance, stérilité d'abète goutte rhumatisme.

816 Sherbrooke Est, près de Saint-Hubert. FR 5252.

SPECIALITE: Maladies sexuelles, Vénériennes, sang. Aussi traitement par correspondance. CRescent 4055. Docteur J.-A. Côté, 6354 rue Saint-Denis. 45-jno

PERSONNELLES

CULTURE PHYSIQUE, GRANDIR, maigrir, améliorer vue, santé, gagner l'amour, réussir. Envoyer 10c. Loadstone, 166 Demontigny, Montréal. 102-tll

TERRES A VENDRE

TERRE à vendre à bon marché. S'adresser à Antonin Dion, St-Césaire, P.Q. 131-7

FEMMES, FILLES DEMANDEES

SERVANTE avec références, demandée pour couple adulte. Téléphone: WE: 2055. 724 rue Lenoir. 76-jno

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

OPERATEUR sur machine Goodyear Lockitch demandé immédiatement. Ne doit pas être actuellement à l'emploi d'une industrie de guerre. Caser 23, La "Patrie", Montréal. 135-7

ON DEMANDE des ouvriers pour travail régulier et permanent dans une tannerie de "New Toronto", Ont. S'adresser à Fred K. Whitley & Co., 417, St-Pierre, Montréal. 124-3

Voici les dates des prochaines retraites à Bathanie, 89 est, rue Laurier. Tél.: DO 8926. Pour jeunes filles, prêchée par le R. P. Scheipe, S.J., du 1 au 1 août. Pour les ménagères des presbytères, prêchée par le R. P. Matte, o.m.i., du 11 au 14 août. Retraite mariale, prêchée par les R. P. Hadd, du 14 au 17 août. Pour jeunes filles, du 21 au 24 août, prêchée par le R. P. René, o.m.i., du 29 au 30 août, prêchée par le R. P. Sanschagrin, du 4 au 8 septembre, prêchée par le R. P. Garneau, o.m.i. Prière de s'inscrire à l'avance pour ces retraites.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 29938, Georges Henri Lefebvre, demandeur vs Armand Lépine, défendeur.

Le 12e jour d'août 1942, à 11 heures de l'avant-midi au lieu d'entrepot du dit défendeur au No 6635, rue Dumas, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

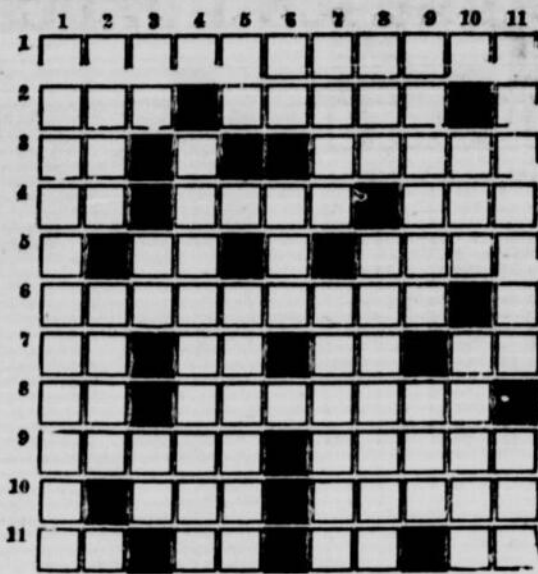
Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 3 août 1942.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 169281, Hyman Auerbach (Hallmark Jewellers), demandeur vs Dame Blanche Bugrenier et Vir, défendeurs.

Le 12e jour d'août 1942, à dix heures de l'avant-midi au domicile des dits défendeurs au No 2543 rue Manufacturiers, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S. Montréal, 3 août 1942.

Mots Croisés de la "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Systèmes qui créent une mémoire artificielle.
- 2.—Atome actif — Révisés.
- 3.—Du verbe rire — Prénom féminin.
- 4.—Soixante — Sorte de barque — Fleuve de l'Afrique septentrionale.
- 5.—Terminaison d'infinitif — Poète grec primitif.
- 6.—Fibres des muscles.

- 7.—Article simple — De la première personne — (A) préposition anglaise — Formation d'explosifs.
- 8.—Les autres, à l'exclusion de soi — Qui a deux côtés égaux.
- 9.—Inursions de petites troupes — Sans valeur (pluriel).
- 10.—Monnaie de l'Europe centrale — Enlève les noeuds.
- 11.—Point de la rose des vents — De la troisième personne — Conjonction — En les.

Solution du problème de samedi dernier

N	O	L	I	M	E	T	A	N	G	E	R	E
C	A	N	E	P	E	T	I	E	R	E		
P	S	E	T	I	O	G	R	E				
A	B	S	O	L	M	E	S					
S	O	T	N	E	P	E	R	S	A	M		
D	U	R	S	R	I	S						
E	L	E	R	E	C	I	A	N				
L	E	N	T	E	S	O	R	O	N	G	E	
O	T	E	A	U	S	S	I	B	E	R		
U	S	S	B	U	T	I	R	E				
P	G	O	B	I	A	G	E	N	R			
C	O	L	E	T	D	A	N	A	E			
M	E	G	E	R	E	E	T	A	B	L	I	

Éléments de l'Inde, favorables au Japon

BOMBAY, 3. (P.C.) — La situation politique s'assombrit aux Indes et Gandhi a même averti la Grande-Bretagne que si elle n'accorde pas l'indépendance à l'Inde certains éléments mécontents pourront bien souhaiter une invasion japonaise.

Le chef nationaliste admet que ce serait là "une calamité de première grandeur" que l'Angleterre devrait éviter en cédant immédiatement aux exigences des nationalistes indous.

(La BBC rapporte, dans l'intervalle, que sir Ramaswami Mudaliar, représentant de l'Inde au cabinet de guerre impérial, partira bientôt pour Londres afin de prendre sa place aux conseils des nations unies).

Gandhi a ajouté que "l'indignation" de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis n'ébranlera pas sa détermination de poursuivre son opposition non-violente au régime britannique que le Congrès Pan-Indien sera appelé à ratifier vendredi.

Il dit que bien que l'Inde réclame la liberté politique, elle n'insiste pas sur le retrait des troupes britanniques ni ne veut entraver l'effort de guerre des nations unies. Mais il tient à faire savoir que "la suspicion et la résistance" de l'Inde s'accroîtront si les Alliés ignorent "la sincérité de la vive opposition qui s'organise avec une unanimité significative."

Les Japonais continuent de répandre de l'huile sur les flots, et hier Rash Behari Gose, nationaliste indou exilé, dans un discours irradié de Bangkok, déclarait que le moment était venu pour le peuple de se soulever et d'acquiescer son indépendance. Bose disait que les

troupes japonaises étaient déjà sur la frontière orientale de l'Inde, mais attendaient avant d'aller plus loin que le peuple de l'Inde décide s'il rejeterait la domination britannique.

Des députés anglais nous rendraient visite

OTTAWA, 3. (D.N.C.) — M. M. J. Coldwell, leader de la C.C.F., a donné à entendre aux Communes qu'un groupe de députés anglais viendrait visiter le Canada en vue de se rendre compte du travail qui s'y fait dans la poursuite de la guerre, en suggérant à la Chambre de voter la somme de \$5,000 pour recevoir ces personnalités.

M. Coldwell a aussi invité le gouvernement à accorder un traitement satisfaisant aux ministres canadiens à l'étranger, afin que les hommes de mérite puissent accéder à ces postes. Actuellement, a-t-il dit, seul un homme fortuné peut détenir un poste diplomatique important, car son traitement ne suffit pas à défrayer toutes ses dépenses.

Secoué par la foudre

COQUITLAM, 3. — La foudre a touché samedi la maison qu'habite le père de M. Gladstone Murray, général de Radio-Canada, et M. Paul Murray, âgé de 91 ans, fut gravement secoué.

Chronique ouvrière

La C.I.O. et la A.F. of L. sur le point de s'entendre

Les représentants du local 2525 de l'Union des métallurgistes (C.I.O.) et les directeurs de l'usine de Longue-Pointe de la Canadian Car and Foundry ont envoyé samedi, au ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, un télégramme lui demandant de convoquer une réunion immédiate des intéressés pour régler sans tarder la situation.

Voilà ce que le directeur de l'Union, M. R.-J. Lamoureux, a déclaré en ajoutant que les représentants du local 2525 ne veulent pas que l'Association des employés de la Canadian Car and Foundry participe aux négociations de la compagnie.

"Le ministère du Travail a tenu un vote dans l'usine et la majorité des employés ont voté pour le local 2525. Nous tenons donc à ce que cette décision soit respectée", a-t-il dit.

On croit que Me Bernard Rose présidera la réunion réclamée de M. Mitchell. Il s'agira de déterminer si l'Association doit participer aux pourparlers que le C.I.O. vient d'entamer pour conclure une entente de travail avec la compagnie.

Le Comité d'organisation du Conseil des métiers et du travail de Montréal annonce que la campagne de recrutement entreprise par les brasseries de Montréal donne d'excellents résultats. "Plusieurs centaines d'employés ont adhéré à l'Union internationale", dit le secrétaire du comité, M. Arthur Cadotte.

La dernière réunion, tenue pour renseigner les employés sur les Unions internationales, a remporté un grand succès. Les principaux orateurs furent MM. Victor Francoeur et J.-W. Lenger.

On dit, d'autre part, que le représentant international de l'Union, M. J. Gavin, viendra probablement à Montréal pour la prochaine réunion. Les employés intéressés à cette union peuvent s'adresser au bureau du Comité d'organisation, 1252, rue Stanley, P.L. 5962, pour obtenir des renseignements détaillés.

M. Louis Richard vient d'être élu par acclamation président du Conseil des métiers de la métallurgie des Unions internationales. Les autres directeurs sont les suivants: MM. J.-A. Charron, vice-président; Robert Haddow, secrétaire financier; Oscar Boyer, sergent d'armes; Onésime Renaud, Alex Galit et M. Langlois, vérificateurs.

Plusieurs rapports ont été présentés aux délégués au cours de la séance présidée par M. Edouard Larose, des charpentiers-menuisiers. On a déclaré en particulier que la campagne de recrutement lancée dans les usines de munitions de la région de Montréal donne des succès étonnants. On a recruté environ 8,000 nouveaux membres dans ces usines.

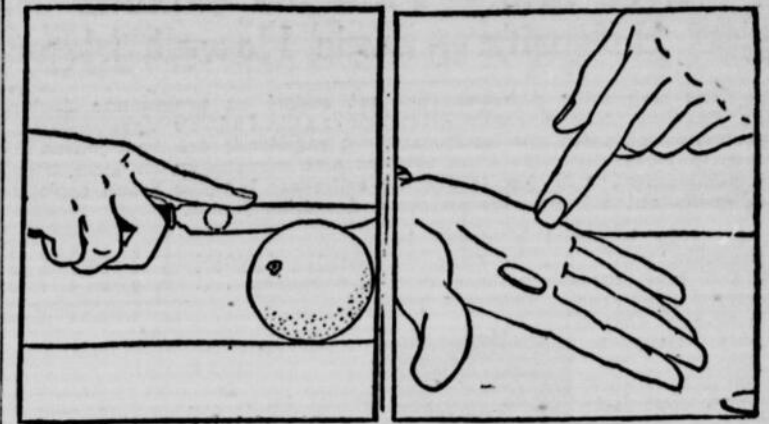
PITTSBURGH, 3. (P.A.) — M. Philip Murray, président du Congrès d'organisation industrielle, a accepté d'entamer des négociations de paix avec la Fédération américaine du travail, à la condition que ces pourparlers n'entraient en rien le système de coopération entre les deux groupements.

M. Murray a nommé un comité de trois membres pour discuter "l'établissement possible d'une unité organique entre nos groupements et il a demandé au président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, d'en faire autant".

Il est entendu que les pourparlers ne retarderont pas l'effort de guerre industriel des Etats-Unis.

CHICAGO, 3. (P.A.) — M. J.-R. Thomas, président de l'Union des ouvriers de l'automobile (C.I.O.), a dénoncé énergiquement John L. Lewis, ancien président du comité d'organisation industrielle dans le rapport qu'il a dirigé à l'occasion du congrès annuel de l'Union.

M. Thomas dit que Lewis, "par son attitude sur les affaires étran-



POUEZ-VOUS RAMASSER UN CENT AVEC VOTRE PAUME?

Faites examiner votre main par votre public afin que l'on ne vous accuse pas d'avoir quelque machée de gomme dans le creux. Placez alors votre paume sur le cent que vous amèneriez sur la base de votre index (tel que gravure). Pressez et levez votre main sans fermer les doigts. Le cent collera aussitôt aux muscles de la jointure. Fermez alors votre main en ramenant votre cent au milieu de votre paume. On essaiera ce truc qui paraît facile et on ne réussira pas sans savoir ce... que vous savez.

* * *

POUEZ-VOUS TROUVER UN CENT AU MILIEU D'UNE ORANGE?

Coupez une orange, après avoir laissé voir le côté droit de votre couteau (ayant soin de cacher l'autre ou sera collé le cent avec un peu de gomme). En taillant le fruit, vous ferez glisser la partie de la lame où se trouve la monnaie, et cette dernière restera dans le fruit. Quand vous présenterez le fruit à l'examen, on s'exclamera.

gères, est l'un de ceux qui, dans une certaine mesure, sont responsables du fait que le pays n'est pas préparé suffisamment pour faire face aux attaques des puissances de l'axe".

Le congrès, qui s'ouvre aujourd'hui, réunira quelque 1800 délégués représentant environ 600,000 membres. Les délibérations dureront plus d'une semaine.

Il y aura, ce soir, à 1231 rue de Montigny est, une importante assemblée du syndicat des charpentiers-menuisiers, sous la présidence de M. Osias Fillon.

Au cours de cette assemblée, les membres seront mis au courant de maintes questions de toute première importance et de quelques rapports, dont celui de M. Ad. Gosse, agent d'affaires.

Le conseil général du syndicat des travailleurs en chaussures aura sa réunion régulière, ce soir, au bureau du syndicat, à l'édifice syndical.

* * *

L'assemblée régulière du Syndi-

cat des pressiers de travaux de ville aura lieu, ce soir, à 1231 rue de Montigny est. Les officiers font un pressant appel aux membres et les prient de se faire un devoir d'être présents car les sujets à étudier les intéressent.

M. J.-E. Lamoureux, agent d'affaires du syndicat des poseurs de lattes en bois, invite tous les membres à l'assemblée régulière de ce soir, à 1231 de Montigny est.

Navire russe coulé au large du Mexique

WASHINGTON, 3. (BUP) — Le premier navire russe à être coulé par des sous-marins sur le littoral des Amériques, dans le Golfe du Mexique, il y a quelques semaines, porte le montant total des pertes officielles à 429 vaisseaux que réclament les maraudeurs nazis. Neuf personnes, dont deux femmes sur quatre, manquent à l'appel.

Apprenons l'Histoire de notre cher pays

Réponses au questionnaire de la page 7

570

A — Les explorateurs n'avaient pas été lents à connaître le bison ou le boeuf des Illinois, comme on l'appelait souvent, car on ne le rencontrait alors que dans ces régions. Cet animal sauvage fut d'une grande utilité. On tenta vainement de le domestiquer; on prétendit qu'il ne vivait pas sous le climat de la Nouvelle-France. Sa peau, recouverte d'une épaisse et riche toison, servait à réchauffer les parquets trop froids des maisons en hiver. On appréciait sa chair autant que celle du boeuf domestique. Même parfois on se servait de son poil pour fabriquer des lainages, et que l'on fabriquait avec la laine des moutons.

On prétendait que ceux-ci étaient aussi bons et même supérieurs à ceux B — Au début, les seigneurs de Villemarie nommaient le gouverneur, et ils se montraient fiers de cette prérogative. Mais le pouvoir central, désirant étendre son emprise sur cette ville, s'accapara ce droit. On comptait aussi un lieutenant de roi, qui était le représentant du gouverneur de la colonie, puis un subdélégué de l'intendant, dont les fonctions étaient étendues. Les autres fonctionnaires consistaient en des greffiers des sergents, des hussiers et des notaires, qui tous étaient nommés par Québec.

C — Le gouverneur, sir James Craig, débarqua à Québec le 8 octobre 1807. Il fut reçu avec tous les honneurs, requis en une telle circonstance, par les miliciens et les civils. Ses premières impressions furent favorables. Un mois plus tard, dans un ordre général, il loua vivement les Canadiens de leur loyauté et les mit en garde contre les propagandistes du soulèvement et de la trahison. Il craignait particulièrement les émissaires américains qui avaient recommencé leurs intrigues au Canada.

Les Royaux et les Orioles se partagent les honneurs

Chipman et Krakauskas lancent avec brio. — Plusieurs exploits défensifs. — Dixie Howell, blessé

Les cinq mille personnes qui ont assisté au programme double du Stadium, hier après-midi, étaient satisfaites apparemment, probablement parce que les Royaux ont gagné une des deux joutes. Il faut toujours s'attendre à un résultat plus désastreux. Et cette foule a aussi assisté à du jeu de premier ordre car les plus beaux exploits défensifs ont été exécutés au cours des deux joutes.

Le club Montréal a gagné la première partie par le score de 4 à 0. Bob Chipman a lancé avec solidité et assurance, n'allouant que

quatre coups sûrs. Dans la deuxième partie, le Baltimore a triomphé facilement à son tour par le score de 6 à 1. Joe Krakauskas alloua cinq coups sûrs. L'histoire est généralement la même. Baltimore n'a pas frappé dans la première et le Montréal l'a imité dans la deuxième partie. Jos Krakauskas

La première partie fut certainement la plus intéressante, non pas parce que les Royaux l'ont emportée, mais particulièrement pour les beaux exploits défensifs qui ont été exécutés. Pour les Orioles, le deuxième-but Scepkowski a réussi deux arrêts remarquables; pour les Royaux, Kampouris, Burge et Furillo ont été sensationnels. Les locaux ont cependant perdu les services du receveur Dixie Howell pour une bonne période. Howell a eu un pouce fracassé par un foul du voltigeur Rabe des visiteurs. Aussitôt après l'incident, il a quitté le jeu pour prendre le chemin de l'hôpital.

Dans cette première joute, Chipman a été en grande forme. Par contre, les Royaux ont cogné les lanceurs de Flanigan et Burkhardt pour un total de onze coups sûrs. Des deux-buts de Furillo et Kampouris ont produit le premier point. Des coups sûrs de Tatum et Rojek et le deuxième des deux-buts de Graham ont porté le score 3 à 0 dans la troisième manche, assurant ainsi le triomphe des Royaux. Tatum, Graham et Kampouris ont cogné chacun deux coups sûrs dans cette partie.

Dans l'autre joute, les Orioles ont eu une tâche facile après que les coups sûrs de Seiling, Lemon et Rabe eurent produit deux points sur des lancers de Jack Kraus, dès la première manche. Les Orioles ont augmenté graduellement leur avance dans la suite contre Paepke, d'autant plus qu'une balle passée et un mauvais lancer de la batterie Paepke-Dapper ont donné deux autres points aux visiteurs, dans la dernière manche. Un simple de Graham et une erreur de Seiling ont évité le blanchissage au club Montréal, dans la sixième manche.

Scepkowski est ce joueur que Hornsby a classé comme future étoile de \$100,000. Il n'a que vingt ans... Specs Toporcer, maintenant éclairer des Red Sox, a assisté au programme d'hier... Il surveille Ed Albosta qui lancera probablement ce soir à huit heures et demie contre Dick Center... Mardi, aura lieu la démonstration de la Croix-Rouge... Sukeforth et Clifford Goupille, joueur de défense du Canadien, donneront de leur sang... Goupille et son épouse occupaient une loge hier

BALTIMORE
Seiling, a.c. 3 0 0 2 1 0
Lemon, 3b. 4 0 2 2 3 0
Edwards, c.c. 4 0 0 2 0 0
Robinson, 1b. 4 0 1 8 0 0
Rube, c.d. 4 0 1 3 0 0
Jones, e.g. 4 2 8 1 0 0
Becker, rec. 2 0 0 4 1 0
Scepkowski, 2b. 4 0 0 2 2 0
Zabala, lanc. 2 0 0 0 0 0

xStaller 1 0 0 0 0 0
Burkart, lanc. 0 0 0 0 0 0
xxRobertson 0 0 0 0 0 0

Totaux 32 0 4 24 7 0
x—Frappa pour Flanigan à la 7e.
xx—Frappa pour Burkart à la 9e.

MONTREAL
Tatum, 2b. 4 1 2 1 2 0
Rojek, a.c. 3 1 1 1 3 1
Graham, c.d. 4 0 2 2 0 0
Moore, c.c. 3 0 1 2 0 0
Furillo, c.g. 4 1 1 3 0 0
Kampouris, 2b. 4 0 1 3 0 0
Burge, 1b. 4 0 1 17 0 0
Howell, rec. 1 0 0 0 1 0
Dapper, rec. 3 0 0 2 0 0
Chipman, lanc. 4 1 1 1 4 0

Totaux 34 4 11 27 14 1
Baltimore 000 000 000—0
Montréal 012 100 00x—4

SOMMAIRE.—Points produits par Kampouris 2, Graham 2, Rube, Buts volés: Robinson, Tatum, Sacrifices: Rojek, Laissés sur les buts: Baltimore 11, Montréal 8. Buts sur balles de Flanigan 1, Chipman 6, Retirés au bâton, par Flanigan 3, Burkart 1, Chipman 2. Coups sûrs, sur balles de Flanigan, 9 en 5 manches; Burkart, 2 en 2 manches; Chipman, 4 en 9 manches. Lanceurs gagnant: Chipman, Lanceur perdant: Flanigan. Arbitres: Fowler et Van Graffan. Temps: 1:50.

Deuxième partie
BALTIMORE
Seiling, a.c. 3 2 2 1 2 1
Lemon, 3b. 4 1 1 0 1 0
Edwards, c.c. 3 1 2 3 0 0
Robinson, 1b. 4 0 1 6 0 0
Rabe, c.d. 1 0 1 0 0 0
Staller, c.d. 3 1 1 0 0 0
Jones, e.g. 2 0 0 2 0 0
Becker, rec. 4 1 2 4 0 0
Scepkowski, 2b. 4 0 3 5 2 0
Krakauskas, lanc. 4 0 0 0 1 0

Totaux 33 6 13 21 6 1
Montréal 000 001 0—1

MONTREAL
Tatum, 2b. 4 0 0 0 0 0
Rojek, a.c. 4 0 1 2 3 0
Graham, c.d. 3 1 1 1 0 0
Moore, c.c. 3 0 1 1 0 0
Furillo, c.g. 3 0 0 2 0 0
Kampouris, 2b. 2 0 0 2 2 0
Burge, 1b. 3 0 1 9 0 0
Dapper, rec. 2 0 0 4 0 0
Kraus, lanc. 0 0 0 0 1 0
Paepke, lanc. 2 0 1 0 1 0
Gelbert 0 0 0 0 0 0

Totaux 27 1 5 21 7 0
z—Frappa pour Paepke à la 7e.
Baltimore 201 001 2—6
Montréal 000 001 0—1

SOMMAIRE.—Points produits par Lemon, Rabe, Jones, Edwards. Deux-buts: Lemon, Scepkowski, Edwards. But volé: Rabe, Sacrifices: Krakauskas, Double-jeu: Scepkowski et Seiling à Robinson. Laissés sur les buts: Baltimore 3, Montréal 7. Buts sur balles de Kraus 3, Paepke 2, Krakauskas 4. Coups sûrs, sur balles de Kraus, 5 en 2 manches; Paepke, 8 en 5 manches. Mauvais lancer: Paepke. Balle passée: Dapper. Lanceur gagnant: Krakauskas. Lanceur perdant: Kraus. Arbitres: Fowler et Van Graffan. Temps: 1:20. Assistance: 5,000.

Parties de samedi

(De notre édition de dimanche)

De nouveau erratiques sur la défensive, les Royaux de Montréal ont perdu un programme double contre les Petits Giants de Jersey City, hier après-midi au Stadium, par les scores de 7 à 4 et 4 à 2. Dans la première joute, les Royaux menaient par 4 à 3 dans la huitième manche quand deux erreurs coûteuses de Rojek et Dapper ont permis aux visiteurs de prendre les devants. Ces derniers en ont aussi profité pour s'assurer d'une avance considérable. Chet Kehn a subi la défaite, allouant sept coups sûrs en sept manches et un tiers. Pour les vainqueurs, Dave Koslo a débuté mais un trois-buts de Rojek, un deux-buts de Graham et un simple de Moore plus quatre buts sur balles consécutifs ont donné quatre points aux locaux dans la première manche. Hughie East a remplacé Koslo et a tenu le Montréal à quatre coups sûrs dans la suite, s'assurant ainsi d'un superbe gain.

Rojek et Burge, Oregano et Gordon ont cogné chacun deux coups sûrs au cours de cette première partie. Dans la huitième manche, les Royaux ont tenté en vain de se rallier. Ils ont rempli les buts mais Dixie Howell qui a frappé pour



VIRGIL TRUCKS a remporté un autre gain pour Detroit, perdant son blanchissage dans la neuvième manche alors que Ted Williams a frappé son 24e coup de circuit.

McCrabb, a cogné la balle dans un double-jeu. Dans la deuxième joute, le jeune cubain Adrian Zabala des Petits Giants a alloué quatre coups sûrs dont trois au cours de la première manche et il a eu facilement raison des frappeurs des Royaux dans la suite. Les équipiers de Rancho Snyder se sont ensuite ralliés pour remporter le double gain, cognant neuf coups sûrs sur les lanceurs de Sherer, McCrabb et Spaulding. Si Dapper et Howell ont commis des bévues impardonnables, Graham, Rojek et Moore ont exécuté de beaux "catches" au cours des deux duels.

Première partie:
JERSEY-CITY
Rucker, c.c. 5 0 0 3 0 0
Oregano, 3b. 5 2 2 1 2 0
Reyes, 1b. 4 1 0 9 0 0
Gordon, c.g. 3 1 2 4 0 0
Hongfornal, c.d. 5 1 1 1 0 0
Ryan, 2b. 3 1 1 2 5 0
Westfall, a.c. 3 0 0 1 2 0
Kerr, a.c. 0 0 0 0 0 0
Poland, r. 4 0 1 6 1 0
Koslo, l. 0 0 0 0 0 0
East, l. 4 0 1 0 0 0
x—Stacey 0 1 0 0 0 0

Totaux 36 7 8 27 11
x—Frappa pour Westfall à la 8e.
MONTEAL
Tatum, 2b. 5 0 0 1 1 1
Rojek, a.c. 5 1 2 3 1 0
Graham, c.d. 5 1 1 1 0 0
Moore, c.c. 3 1 1 5 1 0
Furillo, c.g. 4 0 0 2 0 0
Kampouris, 2b. 4 0 0 2 0 0
Burge, 1b. 3 0 2 7 0 0
Dapper, r. 4 0 0 5 0 0
Kehn, l. 0 0 0 0 0 0
McCrabb, l. 0 0 0 0 0 0
z—Morgan 0 0 0 0 0 0
xx-Howell 1 0 0 0 0 0
Spaulding, l. 0 0 0 0 0 2

Totaux 30 4 7 27 7
z—Frappa pour Dapper à la 8e.
z—Frappa pour McCrabb à la 8e.
Score par manches:

Jersey-City 000 300 010—7
Montréal 400 000 000—4

Erreurs: Kampouris, Rojek, Dapper. Points produits par: Graham, Moore, Dapper, Kehn, Reyes, Ryan, Westfall, Stacey, Poland (2). Deux-buts: Ryan, Oregano, Graham, Kampouris. Trois-buts: Oregano, Rojek. Double-jeu: Poland à Oregano; Moore à Burge; Oregano à Ryan à Reyes. Laissés sur les buts: Jersey-City 7; Montréal 8. Buts sur balles: Koslo 4; Kehn 3; Spaulding 1; East 3; Retirés au bâton: Koslo 1; Kehn 3; McCrabb 1; East 5. Coups sûrs: Koslo, 3 en 1-3 de manche; Kehn, 7 en 7-1-3; McCrabb, 1 en 3-4; Spaulding, 0 en 1; East, 3 en 8-1-8. Lanceur gagnant: East. Lanceur perdant: Kehn. Arbitres: Fowler et Van Graffan. Temps: 2 h. 15. Assistance: 2,500.

Deuxième partie:
Jersey-City 002 110 0—4 9 0
Montréal 200 000 0—2 4 1
Batteries — Zabala et Poland; Sherer, McCrabb, Spaulding et Howell.

Assemblée de l'Ass. Provinciale de baseball

Ce soir à l'hôtel Queen's, il y aura importante assemblée de l'Association Provinciale de Baseball, en vue des prochaines séries éliminatoires. L'assemblée commencera à huit heures et demie.

Les ROYAUX LAURÉATS

	J.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	PPP	Bv	Pe.
Kehn	30	33	11	1	0	0	4	2	333
Moore	114	426	140	21	11	15	76	11	328
Furillo	88	311	90	14	5	3	36	11	289
Rojek	102	395	114	15	4	4	32	8	289
Paepke	29	28	8	2	1	1	1	0	286
Graham	76	27	76	12	3	15	63	3	277
Kampouris	14	45	12	5	0	0	5	0	267
Burge	111	357	91	19	1	21	66	7	255
Sherer	24	49	10	5	0	0	2	0	250
Gelbert	59	151	33	7	0	2	21	3	218
Morgan	73	186	40	13	1	5	25	1	216
Tatum	114	419	90	16	4	3	28	20	215
Kraus	21	42	9	2	0	0	4	0	214
Sherlock	84	215	52	6	0	0	6	7	207
Dapper	66	200	41	10	2	4	26	5	205
McCrabb	29	31	5	0	1	0	2	0	161
Howell	47	134	20	4	1	1	9	1	149
Albosta	14	22	2	0	0	0	0	0	091
Chipman	17	30	2	0	0	0	0	0	067
Smith	21	6	0	0	0	0	0	0	060
Spaulding	22	14	0	0	0	0	0	0	000

	J.	Ab.	Cs.	bb	rab	Pe	G.	P.	Pe.
Smith	22	46	50	32	9	1	3	1	750
Kraus	21	119	107	66	48	7	9	6	600
Sherer	24	127	124	29	58	7	8	8	500
Paepke	25	81	73	55	63	0	3	3	500
Albosta	14	89	47	43	33	3	4	4	500
Kehn	22	89	89	54	44	4	4	4	400
Chipman	17	87	89	54	37	5	5	7	417
McCrabb	28	128	115	38	30	6	5	9	357
Spaulding	23	55	49	18	25	0	2	5	286

Dillon DU BASEBALL

LIGUE AMERICAINE
Samedi
St-Louis 7, New York 3
Boston 9, Detroit 8
Seules parties au programme.

Hier
New-York 4, St-Louis 2
New-York 16, St-Louis 9
Detroit 8, Boston 4
Detroit 6, Boston 2
Cleveland 4, Philadelphie 3
Cleveland 4, Philadelphie 2
Washington 4, Chicago 2

(2 p. remises.)
Le classement
G. P. P.C. Diff.
New-York 70 33 680
Cleveland 59 47 557 12½
Boston 57 46 553 13
St-Louis 54 53 505 18
Detroit 51 55 481 20½
Chicago 43 55 439 24½
Washington 41 61 402 28½
Philadelphie 42 67 385 31

Aujourd'hui
Aucune partie au programme.

LIGUE INTERNATIONALE
Samedi
Jersey City 7, Montréal 4
Jersey City 4, Montréal 2
Buffalo 8, Newark 4
Syracuse 1, Toronto 0
Toronto 2, Syracuse 1
Rochester 6, Baltimore 5

Hier
Montréal 4, Baltimore 0
Baltimore 6, Montréal 1
Newark 7, Buffalo 1
Newark 7, Buffalo 4
Rochester 8, Jersey City 6
Jersey City 4, Rochester 1
Syracuse 4, Toronto 1
Syracuse 2, Toronto 0

Le classement
G. P. P.C. Diff.
Newark 66 42 611
Jersey City 57 49 538 8
Toronto 56 53 514 10½
Montréal 56 56 500 12
Baltimore 54 55 495 12½
Syracuse 53 57 491 13
Buffalo 53 58 477 14½
Rochester 43 79 381 25½

Aujourd'hui
Baltimore à Montréal (8 h. 30 p.m.)
Newark à Toronto (2 p.)
Syracuse à Buffalo
Seules parties au programme.

LIGUE NATIONALE
Samedi
Brooklyn 9, Chicago 6
St-Louis 3, New-York 1
New-York 5, St-Louis 4 (11 m.)
Boston 2, Cincinnati 1 (10 m.)
Philadelphie 2, Pittsburgh 1 (12 m.)

Hier
Brooklyn 5, Chicago 4
Chicago 7, Brooklyn 4
New-York 7, St-Louis 1
St-Louis 3, New-York 2
Boston 7, Cincinnati 0
Cincinnati 4, Boston 2
Pittsburgh 3, Philadelphie 2
Pittsburgh 4, Philadelphie 2

Le classement
G. P. P.C. Diff.
Brooklyn 72 39 704
St-Louis 62 38 620 9
Cincinnati 54 47 535 17½
New-York 54 49 524 18½
Pittsburgh 45 53 459 25
Chicago 48 57 457 25½
Boston 43 63 406 31
Philadelphie 29 70 323 41½

Aujourd'hui
Brooklyn à New-York.
Seule partie au programme.

Fernand Demers perd

ELIZABETH, N.-J., 3. — Marvin Bryant, pesant 150 livres, a battu Fernand Demers de Montréal samedi soir, par mise hors de combat technique en deux rondes.



CHUBBY DEAN a frappé un coup sûr qui a fait gagner Cleveland 5 à 2 en dix manches contre les Athlétiques, son ancien club.

LIGUE NATIONALE

HIER
Cincinnati 000 000 000—0 5 9
Boston 400 100 02x—7 10 9
Riddle et R. West; Javery et Lombardi.

Cincinnati 000 000 310—4 7 2
Boston 010 100 000—2 11 9
Derringer et Lakeman; Sain, Tost, Huchings (9) et Masi.

Pittsburgh 020 002 00—4 6 0
Philadelphie 100 100 000—2 5 1
Hamlin et Phelps; Lopez (2); Melton, Johnson (6), Podgajny (8) et Br Bragan.

Pittsburgh 000 000 102—3 5 2
Philadelphie 000 000 002—2 10 9
Dietz, Butcher (9), et Lopez; Hoerst, Pearson (8) et Livingston, Warren (8).

Chicago 100 000 020 0—4 14 1
Brooklyn 020 000 200 1—5 12 1
Lee, Olsen (8) et McCullough; Frenuch, Macon (8), Head (10) et Owen.

Chicago 101 020 003—7 12 1
Brooklyn 010 100 002—6 14 9
Passau, Warnke (9) et Scheffing; Higbe, Webber (3), Rowe (5) et Sullivan, Owen (8).

SAMEDI
Pittsburgh 000 100 000 000—1 7 1
Philadelphie 000 000 001 001—2 7 1
Gornicki, Snell (10) et Lopez; Hughes et Bragan.

Cincinnati 010 000 000 0—1 9 1
Boston 000 100 000 1—2 7 0
Starr et R. West; Salvo et Masi.

Chicago 000 001 104—6 11 1
Brooklyn 021 000 33x—9 14 1
Schmitz, Fleming (2), Bithorn (7) et McCullough; Davis, Head (9) et Owen.

New York 200 010 000—3 8 1
New York 010 000 000—1 5 0
Lanier et W. Cooper; Sunkel, Adams (9) et Danning.

St-Louis 000 000 040 00—4 10 0
New York 101 010 010 01—5 12 2
Betazley, Dickson (7), Pollet (8), Kest (9) et Odes; Carpenter, Admas (8), McGee (10) et Mancuso, Danning (10).

QUEBEC, 1er — Robert Turgeon et J. Y. Tounsiant ont remporté le championnat de tennis junior, en doubles, en battant J. Marois et J. M. Turgeon par les scores de 5-7, 6-4, 3-6, 6-2, 6-4.

BASEBALL AU STADIUM
Ce soir à 8.30 p.m.
SOIREE DES DAMES
Les Orioles de Baltimore vs Les Royaux de Montréal

Joute - bénéfique des Dodgers - Giants, ce soir

Dodgers et Cardinaux divisent hier. — Yankees et Cleveland gagnent chacun deux parties

NEW-YORK, 3. — (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn, qui ne seraient pas si loin en arrière dans leur travail s'ils avaient rencontré les Giants de New-York plus souvent, rencontrent leurs rivaux du Harlem, ce soir dans une partie qui a créé plus d'excitation dans Manhattan que toute autre joute de baseball depuis les séries mondiales. Cette rencontre n'est qu'une autre partie de baseball du lundi, mais un enchaînement de circonstances l'a transformée en une lutte importante avec le fonds de secours de l'armée étant le principal bénéficiaire.

Lorsque les deux clubs rivaux de la ligue nationale ont joué pour le fond de secours de la marine au parc des Dodgers en mai ils récoltèrent environ \$60,000 un record nullement battu par aucune des autres équipes. Cette fois ils auront la vedette des ligues Whitlow Wyatt majeures lorsqu'ils commenceront à frapper aux Polo Grounds à 6 h. 45 du soir, heure de l'est et ils ont promis de faire encore mieux pour l'armée. Bien qu'une forte organisation semble peu nécessaire pour une partie Dodger-Giant, les autorités des deux clubs ont travaillé plus que lorsque les équipes d'étoiles des deux ligues se sont rencontrées au même parc. Tout indique qu'il y aura environ 55,000 personnes.

Avec tous ceux qui passeront devant les guichets et devront acheter un billet et plusieurs autres en achetant sans aller à la partie, les autorités ne seront pas satisfaites si elles n'atteignent pas \$100,000.

Il y aura des orchestres de jazz, des fanfares et des discours mais l'attraction spéciale supplémentaire sera Van Lingle Mungo, nouvelle addition au personnel de lanceurs des Giants, lançant contre les Dodgers dont il a porté l'uniforme lorsqu'il était la terreur des majeures il n'y a pas si longtemps.

Un changement dans la cédula a tenu les deux clubs loin l'un de l'autre depuis le 30 mai. Dans 11 rencontres cette saison, les Dodgers en ont gagné six et les Giants cinq.

Whitlow Wyatt sera le premier lanceur du Brooklyn pour cette joute de ce soir qui inaugure une série de quatre parties.

Les Giants ont aidé les Dodgers à conserver leur avance de neuf parties hier en partageant le programme double avec les Cardinaux de Saint-Louis qui mènent en deuxième place, ce qui est tout ce que les Dodgers purent faire contre les Cubs de Chicago.

Dans le baseball majeur, hier, les Yankees ont augmenté leur avance en battant les Browns de St-Louis dans deux joutes tandis que les Red Sox de Boston ont perdu deux fois contre les Tigers de Detroit.

Les Indiens de Cleveland ont de leur côté triomphé des Athletics dans deux joutes. A St-Louis, les Yankees l'ont emporté par les scores de 4 à 2 et 10 à 0. Mervin Breuer a alloué six coups sûrs dans la première joute et il a remporté son 5e gain. Niggling a été le perdant, accordant un coup de circuit à Tom Henrich alors qu'il y avait un coureur sur les sentiers dans la troisième manche. C'était le 11e coup de circuit de Henrich cette saison. Dans la deuxième joute, Ernie Bonham a alloué dix coups sûrs mais il a néanmoins blanchi ses adversaires pour remporter sa douzième victoire contre quatre défaites. Auker a subi l'échec.

24e DE WILLIAMS

Les Tigers ont défait les Red Sox

par 8 à 4 et 6 à 2. Au cours du premier duel, le Detroit a compté sept points au cours de la quatrième manche. Dizzy Trout a alloué sept coups sûrs pour son 8e gain et Newsome a été le perdant. Dans le second duel, Virgil Trucks a accordé neuf coups sûrs et il a eu raison de Joe Dobson. Trucks a remporté sa neuvième victoire. Ted Williams a frappé son 24e coup de circuit pour en lever un blanchissage à Trucks. Higgins et Trout des Tigers, Jim Tabor et Dominic DiMaggio des Red Sox ont aussi frappé pour le circuit.

Les équipiers de Lou Boudreau ont battu Philadelphie par 4 à 3 et 4 à 2. Dans la première joute, les Indiens se sont ralliés pour trois points sur les lanceurs de Besse et Woolf pour remporter la victoire dans la neuvième manche. Un simple de Chubby Dean a fait compter le point décisif. Milnar, Heving et Eisentat ont alloué cinq coups sûrs dont un circuit à Pete Suder, pour les vainqueurs. Jim Bagby a accordé huit coups sûrs et il a remporté son douzième gain contre Russ Christopher dans la deuxième joute. Pete Suder a frappé un autre coup de circuit pour les perdants, au cours de ce duel.

Les clubs Washington-Chicago n'ont pas joué à cause de la température.

HEAD GAGNE

Dans la ligue Nationale, Brooklyn et Chicago ont divisé. Les Dodgers ont gagné la première joute par 5 à 4 en dix manches. Ed Head, qui a remplacé Max Macon, dans la dixième, a remporté son septième gain et Olsen, a été le lanceur perdant. Les Cubs l'ont emporté par 7 à 6 dans l'autre joute alors que chaque camp a compté trois points au cours de la neuvième et dernière manche. Claude Passeau a remporté difficilement sa 15e victoire et Les Webber a subi la défaite. Lou Novikoff a frappé son 6e coup de circuit pour les Cubs.

Les Giants et les Cardinaux de St-Louis ont divisé. Le club de Mel Ott a gagné la première partie par 7 à 1 et Ott s'est lui-même signalé en frappant ses 15e et 16e coups de circuit pour faire compter cinq points. Il a cogné son deuxième quatre-but alors que les sentiers étaient tous occupés dans la 5e reprise. Carl Hubbell a alloué neuf coups sûrs espacés. Il a remporté sa sixième victoire tandis que Ernie White a subi sa cinquième défaite. Les Cardinaux l'ont emporté par 3 à 2 dans l'autre joute comptant le point décisif dans la neuvième manche. Mort Cooper a alloué quatre coups sûrs et il a remporté sa 13e victoire. Hal Schumacher a subi son huitième échec.

Les Pirates de Pittsburgh ont défait les Phillies, deux fois par 4 à 2 et 3 à 2. Luke Hamlin et Lloyd Dietz ont lancé avec brio pour les vainqueurs contre Rufus Melton et Frank Hoerst, les lanceurs perdants. Vince DiMaggio a cogné ses 12e et 13e coups de circuit de l'année pour faire compter tous les points du Pittsburgh dans la deuxième joute.

Cincinnati et les Braves ont divisé. Boston a triomphé par 7 à 0 dans la première, alors que Al Javery a remporté son septième gain, en n'allouant que cinq points sûrs. Max West a frappé un circuit alors que les buts étaient remplis pour les Braves. Les Reds l'ont emporté par 4 à 2 dans l'autre joute. Paul Derringer a alloué onze coups sûrs et il a été aidé par des circuits de Tipton et Joost.

LAKELAND, Floride, 1er — Les Tigers de Detroit ont accepté de nouveau l'invitation de la chambre de commerce de Lakeland pour s'entraîner dans cette ville du sud, le printemps prochain.



VINCE DIMAGGIO a frappé deux coups de circuit hier et par son exploit, il a donné deux victoires aux Pirates de Pittsburgh.

ASSOCIATION AMERICAINE

SAMEDI
Louisville . . . 010000000 — 1 6 1
Kansas City . . . 020 012 50x — 10 11 2
Karl Blumette (7), Kress (7), et Lacy; Wensloff et Sears.
Indianapolis . . . 002 000 0 — 2 4 1
Milwaukee . . . 100 650 x — 12 14 0
Rich et Hartnett; Naktinis et George.

Deuxième partie remise.
Columbus . . . 000 010 030 — 1 5 11 1
St-Paul . . . 202 000 000 — 4 7 0
Crouch, Barrett (3), et Blaemire; Ihms et Pasek; Andrews (10).

hier
Louisville . . . 200 100 001 — 4 12 0
Milwaukee . . . 000 000 010 — 1 5 0
Lucier et Walters; Kusch, Blaeholder (7), Evans (9) et Griswold.
Louisville . . . 200 100 01 — 4 12 0
Milwaukee . . . 000 002 0 — 2 5 1
Deutsch et Lacy; Vandenberg, Page (7) et Griswold.

Columbus . . . 000 010 050 — 7 12 0
Minneapolis . . . 000 210 020 — 5 7 0
Munger et Heath; Heafner, Kelly (8), Lefebvre (9) et Linton.
Columbus . . . 001 460 0 — 11 10 0
Minneapolis . . . 000 004 0 — 4 4 2
Wilks et Blaemire; Fisher, Bain (5) et Guiliani.
Toledo . . . 010 001 220 — 6 12 2
St-Paul . . . 000 200 000 — 2 6 0
McKain et Keller; Smith et Andrews.

Toledo . . . 033 101 0 — 8 10 0
St-Paul . . . 103 000 2 — 6 8 3
Sanford, Cox (2) et Spindel; Lannahan, Belknap (3) et Pasek.
Indianapolis . . . 000 000 000 — 0 3 2
Kansas City . . . 000 100 11x — 3 7 1
Gill et Hartnett; Johnson et Sears.
Indianapolis . . . 004 100 1 — 6 11 2
Kansas City . . . 001 300 1 — 5 14 0
Rachunok, Tauscher (4), Logan (7), et Schlueter; Gettel, Ardizola (3), Karpel (6) et Sears.

Kansas City . . . 61 50 350
Columbus . . . 58 50 537
Milwaukee . . . 59 52 532
Minneapolis . . . 58 54 518
Louisville . . . 54 55 495
Indianapolis . . . 54 56 491
Toledo . . . 54 57 486
St-Paul . . . 44 68 353

LES MEILLEURS DANS LES MAJEURES

	J.	Ab.	Pts	Cs.	Pc.
Williams, Red Sox	101	355	89	123	.346
Reiser, Dodgers	87	341	71	117	.343
Gordon, Yankees	96	355	54	121	.341
Lombardi, Braves	77	214	22	72	.336
Wright, W. Sov.	64	221	35	74	.335
Jedlick, Dodgers	97	378	52	124	.328

CIRCUITS. — Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 24. — Ligue Nationale: Mize, Giants, 19.

POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 11. — Ligue Nationale: Mize, Giants, 75.

LIGUE DU PACIFIQUE

	G.	P.	P.C.
Los Angeles	76	46	.623
Sacramento	73	51	.589
Seattle	65	57	.533
San Diego	63	62	.504
San Francisco	60	62	.492
Oakland	57	67	.460
Hollywood	55	70	.440
Portland	43	77	.358

Majeski fait gagner les Bears de Newark par 2 fois

NEW-YORK, 3. (P.A.) — De Staten Island, le bourg le moins populaire de la cité de New-York, nous est venu Hank Majeski, le plus fort frappeur et troisième-but dans la ligue Internationale. Majeski n'est pas un géant, mesurant cinq pieds neuf, mais il possède un formidable coup dans son cadre de 174 livres et pour la troisième semaine consécutive il mène les frappeurs réguliers dans le circuit Shaughnessy.

Le bâton dynamique de Majeski a conduit les Bears dans une double triomphe sur les Bisons de Buffalo, hier, 7 à 1, 7 à 4. Majeski a fait entrer sept points sur deux coups de circuit et deux simples. George Washburn a lancé une partie de cinq hits pour annexer la première joute pour les Bears. Newark avait une avance de deux à zéro lorsque Majeski glaça la joute avec un coup de circuit deux points dans la cinquième.

La seconde partie fut un duel de lanceurs du r a n t quatre manches entre Andy Sierra des Bisons et Joe Page. Dans la cinquième, Gene Corbett scora le premier point des Newark avec un coup de circuit mais Majeski fit scorer les quatre autres points suivants avec un George Washburn coup de circuit. Page se retira pour laisser place à Phil Page lorsque les Bisons scorèrent trois points dans cette manche.

New-York scora deux fois dans la septième manche finale et les Bisons présentèrent une petite menace lorsque Jim Levey en frappa un coup hors du terrain.

Les Chefs de Syracuse, qui s'en viennent bien, derrière le travail brillant des lanceurs Ewell Blackwell et Nate Andrews ont défait les Leafs de Toronto deux fois, 4 à 1 et 2 à 0. Blackwell a lancé une partie de cinq hits dans la première joute et Andrews une partie de trois hits dans la seconde. La double victoire amène les Chiefs à la sixième place.

Les Red Wings de Rochester ont partagé un programme double avec les Giants de Jersey City, gagnant la première sur le coup de circuit de trois points de Harry Davis à la neuvième, 8 à 6, et perdant la dernière 4 à 1 lorsque Ken Jungels ne permit que six hits. Nino Bongiovanni des Jersey a frappé deux coups de circuit et Johnny Rucker un dans la première partie pendant que Erv Dusak s'en adjugea un dans chaque partie pour les Wings. Cela apporte son total de la saison à 11.

Bob Chapman a lancé une partie de quatre hits contre Orioles de Baltimore dans la première d'un programme double pour donner aux Royals de Montréal une victoire 4 à 0. Les Orioles remirent les choses au point en obtenant la deuxième de sept manches 6 à 1, Joe Krauskas ne permettant que six hits.



MEL OTT a frappé deux coups de circuit alors que les Giants ont divisé contre les Cardinaux au Polo Ground, hier.

Difficultés de Reyes

MALONE, N.-Y., 3. — Samedi soir, le premier-but Reyes du Jersey-City, qui est un cubain s'est vu refuser le droit de retourner aux États-Unis. Reyes était de retour au Stadium hier après-midi. Il a obtenu de nouveaux papiers du département de l'immigration et il est parti pour Rochester hier soir.

LE BASEBALL de la SEMAINE

Internationale:	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
1-Baltimore	10	9	5	6	...	...	...
2-Buffalo	1	2	8	5	...	...	...
3-Jersey-City	2	11	10	...	...	...	...
4-Montréal	15	6	5	...	...	...	...
5-Newark	12	5	4	14	...	...	...
6-Rochester	3	15	6	9	...	...	...
7-Syracuse	6	13	2	6	...	...	...
8-Toronto	2	2	2	1	...	...	...

Nationale:	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
9-Boston	2	2	9	...	...	...	...
10-Brooklyn	9	9	11	...	...	...	...
11-Chicago	2	6	11	...	...	...	...
12-Cincinnati	2	5	1	4	...	...	...
13-New-York	6	9	...	...	...	...	...
14-Philadelphie	4	2	4	...	...	...	...
15-Pittsburgh	1	7	...	...	...	...	...
16-St-Louis	7	4	...	...	...	...	...

Américaine:	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
17-Boston	3	7	9	6	...	...	...
18-Chicago	7	...	...	...	...	...	...
19-Cleveland	4	4	...	...	...	...	...
20-Detroit	17	6	8	14	...	...	...
21-New-York	16	3	14	...	...	...	...
22-Philadelphie	12	6	...	...	...	...	...
23-St-Louis	6	9	7	2	...	...	...
24-Washington	11	2	...	...	...	...	...

Asie Américaine:	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
25-Columbus	4	1	5	15	...	...	...
26-Indianapolis	13	2	6	...	...	...	...
27-Kansas City	10	10	8	...	...	...	...
28-Louisville	11	1	7	...	...	...	...
29-Milwaukee	12	12	3	...	...	...	...
30-Minneapolis	6	9	...	...	...	...	...
31-St-Paul	2	2	4	...	...	...	...
32-Toledo	3	6	...	...	...	...	...

LIGUE INTERNATIONALE

hier	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Newark	011030020	7	10	1	...	...	...
Buffalo	000010000	1	5	0	...	...	...
Washburn et Padden; Gentry, Roscoe (8) et Garbark.	...	...	...	...	...	...	...
Newark	0000502	7	8	0	...	...	...
Buffalo	0000301	4	7	0	...	...	...
J. Page, P. Page (5), Roser (7) et Padden; Sierra, Tising (5), Giebell (7) et Garbark.	...	...	...	...	...	...	...
Toronto	010000000	1	5	1	...	...	...
Syracuse	00002011x	4	8	0	...	...	...
Str. neevich, Mulcan (8) et Hoffert; Blackwell et Hartje.	...	...	...	...	...	...	...
Toronto	000000000	0	3	0	...	...	...
Syracuse	200000x	2	5	2	...	...	...
O'Neill et Yount; Andrews et Hartje.	...	...	...	...	...	...	...

SAMEDI	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Baltimore	101010020	5	12	3	...	...	...
Rochester	100130100	6	9	1	...	...	...
Smoll, Miller (7), Gromek (8) et Becker; Beckman et Robinson.	...	...	...	...	...	...	...
Syracuse	000000010	1	3	1	...	...	...
Toronto	000000000	0	4	2	...	...	...
Barrett et Hartje; Hallett, Mulach (9) et Hoffert.	...	...	...	...	...	...	...
Syracuse	0000100	1	8	0	...	...	...
Toronto	020000x	2	5	0	...	...	...
Wade, Lambert (3) et Bottarini; Shuman et Hoffert.	...	...	...	...	...	...	...
Jersey City	000300040	7	8	0	...	...	...
Montréal	000000000	4	7	3	...	...	...
Koslo, East (1) et Poland; Kehn, McCrabb (8), Spaulding (9) et Dapper, Howell (9).	...	...	...	...	...	...	...
Jersey City	000211	4	9	0	...	...	...
Montréal	2000000	2	4	1	...	...	...
Zabala et Poland, Sherer, McCrabb (4), Spaulding (5) et Howell.	...	...	...	...	...	...	...
Newark	110001010	4	11	1	...	...	...
Buffalo	00340100x	3	14	2	...	...	...
Candini, Page (8) et Padden; Pullig, Roser (4) et Redmond, Garbark (1).	...	...	...	...	...	...	...

SAMEDI	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Baltimore	101010020	5	12	3	...	...	...
Rochester	100130100	6	9	1	...	...	...
Smoll, Miller (7), Gromek (8) et Becker; Beckman et Robinson.	...	...	...	...	...	...	...
Syracuse	000000010	1	3	1	...	...	...
Toronto	000000000	0	4	2	...	...	...
Barrett et Hartje; Hallett, Mulach (9) et Hoffert.	...	...	...	...	...	...	...
Syracuse	0000100	1	8	0	...	...	...
Toronto	020000x	2	5	0	...	...	...
Wade, Lambert (3) et Bottarini; Shuman et Hoffert.	...	...	...	...	...	...	...
Jersey City	000300040	7	8	0	...	...	...
Montréal	000000000	4	7	3	...	...	...
Koslo, East (1) et Poland; Kehn, McCrabb (8), Spaulding (9) et Dapper, Howell (9).	...	...	...	...	...	...	...
Jersey City	000211	4	9	0	...	...	...
Montréal	2000000	2	4	1	...	...	...
Zabala et Poland, Sherer, McCrabb (4), Spaulding (5) et Howell.	...	...	...	...	...	...	...
Newark	110001010	4	11	1	...	...	...
Buffalo	00340100x	3	14	2	...	...	...
Candini, Page (8) et Padden; Pullig, Roser (4) et Redmond, Garbark (1).	...	...	...	...	...	...	...

KIRKLAND LAKE, 1er — Alex Duff, ancien as de hockey des clubs McGill et Blue Devils de Lake Shore, n'est enrôlé dans le corps d'aviation canadien et il est maintenant au camp Manning de Lachine.

Burns remporte le championnat de golf à Chaudière

Burns l'emporte sur Gordon Brydson, hier, par deux coups

OTTAWA, 3. (P.C.) — Bobby Burns finalement fait belle figure dans le tournoi de golf majeur après des années d'essai et personne ne sera surpris si le professionnel de Weston continue à gagner — par exemple dans le championnat canadien ouvert à Mississauga, cette semaine.

Il a remporté le tournoi des golfeurs professionnels canadiens à Chaudière en fin de semaine. Dans ce 27e tournoi annuel recherchant un 71 sous le par pour égaliser Gordon Brydson du Mississauga, qui avait déjà terminé avec un total pour 36 trous de 144. Jules Huot, de Québec, Stan Horne du Ilsmere et Bobby Gray du Scarborough étaient déjà de l'avant et il semblait inutile à Bobby d'essayer. Mais il y réussit en fait.

Lorsque Brydson et Burns vinrent pour la finale dimanche, Brydson était favori mais Burns eut la réponse de cela, dans une petite joute qui requit 11 putts dans neuf derniers trous de la rencontre de 18 trous. Il remporta le championnat par un coup de 30 pieds au dernier trou avec 70 et Brydson était de nouveau battu, par deux coups.

Voici la carte des 36 trous:
 Bob Burns, Tor., Weston, 73-71-144
 Gordon Brydson, Toronto
 Mississauga, 73-71-144
 Jules Huot, Royal Que., 71-73-146
 Stan Horne, Montreal
 Ilsmere, 71-76-147
 Bobby Gray, Toronto
 Scarborough, 71-77-148
 Dick Borthwick, Oakdale, 74-74-148
 Bill Kerr, Toronto Cedar
 Brae, 74-75-149
 Jack Little, Tor. Glen
 Mawr, 74-76-150
 Ernie Wakelam, Royal
 Ottawa, 77-74-151
 Roland Huot, Ottawa
 Chaudière, 75-77-152
 J. M. Patton, Seignior
 Club, 77-75-152
 Len Harman, Knowlton,
 Rodolphe Huot, Royal
 Québec, 78-78-156
 G. C. Owen, Kirkland
 Lake, Ont., 78-79-157
 Red Mackenzie, Elm,
 Ridge, 80-78-158
 Sam Dempster, Ottawa
 Rivermead, 78-81-159
 T. Williams, Waterdown,
 Leslie Franks, Toronto
 Islington, 83-79-152
 Earl Stimpson, Ottawa
 Gatineau, 83-82-165
 Mary Towison, Ottawa
 Hunt Club, 86-80-166
 Seniors: (seulement une ronde):
 Albert Murray, Montréal
 Beaconsfield, 78
 A. F. MacPherson, Montréal
 Marlborough, 88



BOBBY BURNS

LIGUE AMERICAINE

HIER

Philadelphie . . .	002 100 000-3 5 2
Cleveland . . .	000 991 003-4 19 0
Knott, Bease (5), Wolff (9) et	Swift, Wagner (9), Milner, Hoving
(7), Eisenstat (9) et Desautels, Den-	ning (9).
Philadelphie . . .	000 011 000-2 8 0
Cleveland . . .	001 219 000-4 7 0
Christopher et Wagner; Bagby et	Desautels.
Boston . . .	000 013 000-4 7 1
Détroit . . .	010 700 000-8 12 1
Newsome, Terry (4), Butland (6),	et Peacock; Trout et Tebbetts.
Boston . . .	000 000 002-2 9 1
Détroit . . .	011 200 110-6 10 1
Dobson, Judd (7) et Peacock;	Trucks, Benton (9) et Parsons.
New York . . .	002 020 000-4 6 0
St-Louis . . .	000 000 200-2 9 0
Breuer, Murphy (8) et Hemsley;	Niggeling, Castor (8) et Ferrell.
New York . . .	002 000 701-10 16 0
St-Louis . . .	000 000 000-0 10 1
Bonham et Rosar; Auker, Gale-	house (7), Ostermueller (7) et Fer-
rell.	
Washington à Chicago, 2 parties	remises.

SAMEDI

Boston . . .	301 191 300-9 14 3
Détroit . . .	409 201 100-8 13 2
Wagner, Brown (1), Ryba (7) et	Conroy, Peacock (7); Newhouse,
Wilson (3), White (5) et Tebbetts.	
New York . . .	020 001 000-3 8 0
St-Louis . . .	102 040 000-7 12 1
Ruffing, Lindell (5) et Hemsley;	Sundra et Sewell, Ferrell (8).
Seules parties au programme.	

Volants et Canadiens victorieux, hier

Dans la ligue de baseball Inter-provinciale, hier, les Volants de Hull ont défait l'Ordonnance par 6 à 3. Barbaro a alloué sept coups sûrs et Bob Guertin a cogné un coup de circuit de 380 pieds. Cornwall a perdu contre le Canadien 8 à 3.

Ordonnance . . .	000 003 0-3 7 3
Hull . . .	002 031 x-6 12 1
La Blondin et Maoli; Barbaro et	R. Laframboise.
Cornwall . . .	110 010 0-3 7 4
Canadiens . . .	401 102 x-8 11 3
Cowey et Browning; Basinet et	S. Giroux.

ST-LOUIS, 1er — Buddy Rosar est rentré dans les bonnes grâces du gérant Joe McCarthy et il retournera à son poste de receveur pour les Yankees, dans des prochaines joutes. Bill Dickey est encore blessé et Hemaley est devenu soudainement erratique.

Le GOLF

Tommy Riddell de Summerlea a diminué son handicap de quatre à trois coups, annonce l'Association du golf de la province. Il est maintenant dans la classe de Bob Lyle du Marlborough et de Marcel Pinsonnault du Laval.

Nelson Young du Senneville a obtenu un score de 60 coups hier et il a décidé de prendre part au tournoi pour le championnat ouvert canadien "Seagram", à Toronto, jeudi prochain.

Riddell et Howard Murray ne feront pas le voyage. Montréal sera représenté dans ce tournoi par quatre joueurs professionnels et six joueurs amateurs.

Stanley Horne a menacé de se retirer du tournoi de golf des professionnels, samedi à Ottawa, parce qu'il y a eu controverse au 10e trou. Horne a finalement consenti à continuer.

Norman S. Verity a réussi un trou d'un coup au club Meadowbrook, hier. Il s'est servi d'un fer No 7, sur le 13 trou, long de 150 verges.

LE TENNIS

MIQUELON GAGNE

MURRAY BAY, 2.—Le lieutenant Jann Miquelon du corps d'aviation canadien, a gagné le championnat en simple au tournoi annuel du Manoir Richelieu, en battant Paul Casgrain de Montréal par 6-3, 6-0. Dans les doubles-mixtes, Miquelon et Mlle Renée Casgrain ont défait Jacques Miquelon et Mme MacDonald. Mme E. C. Dempsey de Cleveland a gagné le championnat féminin en battant May Sedwich par 6-1, 6-1. Dans les doubles féminins, Mlle Josette et Renée Dupuis ont triomphé de Mlles Edgwick et Bartlett par 6-2, 4-6, 6-0.

A QUEBEC

QUEBEC, 3.—Lauréat Cantin et Jean-Louis Letourneau de la Voie ont gagné le championnat de tennis, dans les doubles, de la ville de Québec, en battant Alphonse Gingras et Jann-Paul Turgeon par 3-6, 6-2, 8-6, et 6-1.

CHAMBRE DES JEUNES CONTRE LAVAL

Une équipe de tennis de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, dirigée par Lucien Laverdure, rencontrera celle du Club Sportif de Laval-sur-le-Lac, à ce dernier endroit, jeudi soir prochain; le 6 août l'exhibition consistera en deux matches de simple et un de double, et sera suivie d'une danse au Châlet du Club Sportif à laquelle assisteront les membres de la Chambre et du Club Sportif, ainsi que leurs amis et amies.

Le Comité Sportif de la Chambre sous la direction de M. Jean-Marie Corbett annonce de plus que le Tournoi de Tennis annuel des membres de la Jeune Chambre débutera mercredi prochain, 5 août, pour se continuer les jours suivants, sur le terrain du Club de Tennis Concordia, au Parc Lafontaine. L'on est prié de s'inscrire le plus tôt possible chez Longtin Sports, Pl. 9160.



LOUISE BROUGH, championne junior l'an dernier, est maintenant favorite pour gagner le titre senior du tennis aux États-Unis. Elle a battu Helen Bernhardt, hier à East Hampton, N.Y.

Harbert et Harrison égaux dans le tournoi de golf de Saint-Paul

ST-PAUL, 3. — (PA) — Chick Harbert et Dutch Harrison vont s'engager dans le difficile terrain de golf Keller pour le play-off de 18 trous pour le championnat ouvert de Saint-Paul au golf avec la bourse de \$1,000 qui va avec le titre. Ils ont terminé égaux dimanche avec 280 coups chacun — huit sous le par — à la fin des 72 trous réglementaires.



D. HARRISON

Herbert était quatre trous derrière le mener Gene Kunes de Philadelphie lorsque le groupe entra dans la série des 36 derniers trous hier et trois derrière Harrison dans les 27 premiers trous de la journée. Herbert se maintint cinq sous le par après avoir frappé un beau 68.

Avec neuf coups demeurant il mena Harrison par trois coups.

Harrison prit un 73 et un 36 et sembla perdu mais Kunes faiblit rapidement pour laisser la porte ouverte. Mais Harrison s'établit pour frapper trois birdies consécutifs au début des derniers neuf trous, alors que Harbert s'adjugea aussi deux birdies mais les nullifia avec une paire de bogies pour poster 36 pour 71.

Sur le dernier green Harrison eut besoin d'un birdie pour égaliser. Il l'obtint et frappant six pieds du trou pour un étonnant 33 et 69 pour la ronde.

Jimmy Hines manqua un coup de six pieds sur le dernier green et termina troisième avec 281, suivi par Johnny Revolva et Kunes.

Jimmy Thomson, de Del Monte, al., a été forcé de se retirer du tournoi après avoir été frappé par une balle. Malgré un traitement à l'hôpital du terrain, il ne put continuer, la balle l'ayant frappé à la poitrine. Il était un des meneurs du début.

Robert aura en Hanson un rude adversaire pour mercredi soir

Le refus de Wild Bill Longson de venir rencontrer Yvon Robert à Montréal; l'attitude étrange de Ray Steele qui avait promis, à titre de gérant de Longson, d'envoyer celui-ci lutter contre Robert si Robert le battait et qui parle maintenant de fous, refuse de revenir lutter à Montréal et dit qu'il refusera de laisser Longson venir à Montréal, tout cela a mis en furie le matchmaker Eddie Quinn.

L'organisateur de la Canadian Arena se propose bien de ne pas laisser là la situation telle qu'elle se présente.

"Steele devra s'en tenir à sa parole, dit Quinn et Longson devra aussi s'en tenir à la décision de la National Wrestling Association. Longson devra venir se mesurer contre le vainqueur du match entre Bill Hanson et Robert mercredi prochain.

"Longson n'a d'autre titre que celui d'avoir succédé à une série de bons-à-rien, dit Quinn. Il ne peut prétendre au championnat du monde. Je me demande maintenant si Longson et Ray Steele ne sont pas ceux qui mènent à leur guise la National Wrestling Association. Après sa défaite aux mains de Robert, mercredi dernier, Steele avait dit qu'il ne permettrait pas à Longson de venir risquer son titre dans un match contre Robert".

Il appert maintenant que Ray Steele, qui est gérant de Longson, devra tenir parole et envoyer son protégé à Montréal.

On sait que Robert a déclaré qu'il avait autant droit que Longson d'avoir un policier pour le garder lui et son titre. Il avait déclaré d'abord que Longson devrait battre Steele avant de lui faire face. Il a changé d'idée et il est prêt à faire face à Longson pourvu que celui-ci s'engage à rencontrer le vainqueur de la finale de mercredi.

Yvon Robert est depuis jeudi sous contrat avec le matchmaker Eddie Quinn et c'est pourquoi Quinn a tant fait pour lui trouver un adversaire convenable. On a dit que Steele avait accusé Robert de l'avoir frappé trois fois dans l'aine avec son genou. Mais cela n'est pas prouvé. Steele réclame trois fous et c'est pourquoi il dit qu'il a changé d'idée et n'enverra pas Longson à Montréal pour lutter contre Yvon Robert.

A tout événement, on verra Robert encore une fois contre Hanson mercredi prochain. Le spectaculaire athlète de Salt Lake City ne demandait pas mieux. On apprend aussi que Larry Moquin, Earl McCready seront à l'affiche. On parle aussi de Lou Plummer.

VANCOUVER, 1er — Tony Olivera de San Francisco a obtenu la décision sur Kenney Lindsay de Vancouver, champion poids-coq canadien, hier soir, au cours d'un rapide combat de dix rounds. Lindsay avait un avantage de trois li-

Greco contre Shans, demain

Johnnie Greco, qui est maintenant le plus sérieux aspirant au championnat que détient Dave Castillon, rencontrera D. Shans de New-York au Stadium McArthur de Brooklyn mardi. Greco tentera alors de remporter une 16e victoire consécutive. Fernand Demers livrera aussi un combat mardi, à New-York.

Seven Up élimine Longueuil

Dans la ligue de baseball Montréal junior, hier, le club Seven-Up a éliminé le club Longueuil, battant ce dernier par 12 à 2, au Parc Jarry. Le Seven-Up gagne la série en deux parties consécutives et se classe pour la finale de la ligue. Robillard a fait compter six des douze points des gagnants en frappant deux coups de circuit et un simple. Fraser n'a accordé que cinq coups sûrs et Moore a aussi cogné un quatre-butts.

Dans la ligue Montréal Juvénile, les clubs Ville Mont-Royal et Cherrier, ont fait partie nulle au score de 14 à 14 en treize manches. La partie a été arrêtée par les arbitres à cause de l'obscurité. Cyr, du Cherrier, a retiré 17 frappeurs au bâton et il a fait compter quatre points en cognant deux trois-butts, un deux-butts et un simple. Lamoureux et Prud'homme ont chacun fait compter trois points, le premier avec l'aide d'un circuit et l'autre avec l'aide d'un double et d'un triple. Moore du Mont-Royal a cogné un coup de circuit, un deux-butts et un simple.

Dans la ligue Montréal Midget, le Pointe-aux-Trembles a défait le Maisonneuve 4 à 0, dans la première joute de la semi-finale. Le lanceur Longpré a alloué six coups sûrs et il a retiré dix frappeurs au bâton. Lusignan a cogné trois des quatre coups sûrs que Ledue, des perdants a accordés. Le Maisonneuve a commis six erreurs coûteuses.

Whirlaway désappointé à Arlington Park

Il perd par quatre longueurs contre Rounders. — Apache gagne à Saratoga. — Alsab revient

CHICAGO, 3. — Le pur-sang Rounders, qui n'a que trois ans et qui vit le jour en Irlande, a causé une surprise devant 30,000 personnes samedi, en battant Whirlaway, le champion du turf américain, par trois ou quatre longueurs, dans le Handicap Arlington, lequel met une bourse de \$25,000 au jeu. La piste était boueuse et Whirlaway qui avait une charge de 130 livres n'a pu se justifier. Rounders ne portait que 103 livres.

Rounders, qui appartient à Emerson Woodward, était conduit par le jockey F. A. Smith. Il a pris les devants dès le début de la course et il est resté en tête du peloton jusqu'à la fin. Whirlaway a été le plus lent au départ et il était dernier à la première courbe, mais son jockey Eddie Arcaro l'a poussé et Whirlaway s'est approché à une longueur et demie de Rounders. A la dernière courbe, Whirlaway a rejoint Rounders, mais celui-ci a vite augmenté son avantage pour s'éloigner graduellement dans le dernier furlong. Rounders a couru le mille et un quart en 2 minutes, 4 secondes.



F. A. SMITH

Staretor, qui était arrivé troisième, derrière Whirlaway dans le Derby du Kentucky l'an dernier, s'est assuré la troisième place, à huit longueurs de Whirlaway, et suivi de Pumpgun et Sirocco.

Whirlaway était favori à un contre trois, tandis que Rounders a rapporté \$12.40 pour \$2 au mutuel. Whirlaway paraissait fatigué après la longue course sur une piste lente. Rounders n'a pas été battu en cinq courses comme deux-ans en Irlande l'an dernier. Il est arrivé deuxième derrière Whirlaway dans la Handicap Massachusetts le 15 juillet, et sixième derrière Shut Out dans la Classique d'Arlington il y a une semaine.

Deux autres courses importantes ont été disputées hier. With Regards a gagné le Handicap Victory

pour les trois-ans, et Blue Delight a triomphé dans le Handicap Cleopatra, pour pouliches et juments.

WRIGHT EST DESAPPOINTE

Warren Wright, le propriétaire de Whirlaway, s'est dit désappointé de la façon dont Arcaro a conduit Whirlaway samedi. L'entraîneur Ben Jones a exprimé les mêmes sentiments.

Arcaro a tenté par deux ou trois fois de pousser Whirlaway à l'avant, et Wright a dit que généralement, ceci n'est nécessaire qu'une fois, et que Whirlaway s'est fatigué inutilement à poursuivre Rounders avant d'être "prêt" à fournir son élan de vitesse habituel vers la fin de la course.

Jones est parti aujourd'hui avec Whirlaway pour Saratoga, où le pur-sang participera à plusieurs courses importantes. La première est le Handicap Saratoga, d'une bourse de \$10,000, le 22 août. Il y a aussi la course pour le Trophée d'Or et une bourse de \$10,000, le 29 août.

A Saratoga Springs, Apache de William Woodward a gagné le mille Wilson, en couvrant la distance en une minute et 37 secondes, devant 10,000 personnes. Stout était en selle. Scotland Light s'est classé deuxième.

Le pur-sang Alsab fera probablement un retour à Washington Park aujourd'hui, en prenant part au handicap Lakeside de sept furlongs. Best Seller sera son plus sérieux rival. Alsab portera 122 livres. Le meeting de Washington Park qui commence aujourd'hui, durera 31 jours.

NASHVILLE, 1er. — Le club Nashville de la Southern Association a obtenu le lanceur Bob Bowman, des Cubs de Chicago. Bowman quittera donc le camp des Leafs de Toronto pour se rapprocher à son nouveau club, demain à Birmingham.

Le Garden "bowl", cauchemar des champions sera démoli

NEW-YORK, 3. (P.A.) — Là-bas sur Long Island, environ un mille après que vous avez traversé East River, une équipe de démolisseurs a commencé à démolir un cimetière.

Ces types là ne sont pas des vampires car c'est un cimetière sans tombes — un cimetière avec un sort. Mais à mesure qu'ils arracheront chaque planche et briseront chaque bloc de ciment, ils trouveront le fantôme d'un champion.

Car il s'agit du "bowl" de Madison Square Garden, l'énorme "tasse à café" que le Garden a fait élever dans un grand champ de trèfle pour \$150,000, il y a dix ans comme endroit pour faire se dérouler ses événements sportifs extérieurs.

Et dans la décennie de son existence, le fait remarquable du "bowl" fut qu'aucun champion qui mit son titre en ligne à cet endroit a été capable d'en ressortir avec sa couronne. Jamais n'a-t-on vu un tel "cimetière de champions".

Quatre fois en trois ans le mauvais sort a jeté un roi poids lourd à bas de son trône. Deux fois la guigne a enlevé la couronne de champion mi-moyen à Barney Ross, l'envoyant finalement à la retraite pour de bon. Même un champion de lutte — Jim Browning — qui travaillait là dans les beaux jours de la lutte a subi le mauvais sort et Jim London lui a enlevé le "titre".

Enterrés là aussi se trouvent les beaux espoirs de Max Schmeling pour devenir le seul champion lourd du monde à reprendre la couronne. Et fut dans le "bowl" que Schmeling combattit le fameux combat fantôme avec Jim Braddock — une bataille qui n'eut jamais lieu.

A bien y songer, ce mauvais sort contre les rois de l'arène est probablement ce qui a causé l'abandon du "bowl". Les champions refu-

saient n.t de se battre là. Le champion Schmeling était favori 5 à 6 le soir qu'il rencontra Jack Sharkey en 1932 mais Sharkey remporta le titre. Un an plus tard Primo Carnera et son fameux point ont battu Sharkey et un an après cela Max Baer faisait s'écrouler le géant italien. Puis le 13 juin 1935 Braddock — le plus long-shot dans l'histoire de la boxe — triompha du Californien. Ross gagna le championnat mi-moyen contre Jimmy McLarnin et était favori lorsqu'ils se reprirent en 1934. McLarnin gagna. Barney le reprit en 1935 aux Polo Grounds mais trois ans plus tard il le recevait la plus forte raclée de sa carrière — dans le "bowl" — par Henry Armstrong.

Ce fut le dernier grand combat dans l'endroit. Ce n'est pas qu'il n'eut pas de succès financiers. Baer et Carnera récoltèrent \$438,000 et Schmeling-Sharkey remportèrent \$432,365, mais on ne peut y attirer les champions de nouveau.

Et ainsi il est devenu un hôtel pour les bestioles jusqu'à ce que le bail du Garden expire.



GEORGE BREMNER, vétéran lanceur du club St-Clément, a lancé avec brio hier pour remporter une belle victoire dans la ligue Starr.

Ville - Émard, St-Clément, Facteurs et Saint-Jean triomphent dans la Starr

Voici les résultats de la ligue de baseball Starr, hier, à Ville-Émard, Kik 3, Ville Émard 6.

Le Ville Émard a fait subir au Kik sa deuxième défaite consécutive et sa troisième de la saison. Lacasse du Ville Émard n'a accordé que cinq coups sûrs et il a retiré sept frappeurs au bâton. Maltais et Paul Brodeur ont mené l'attaque en faisant compter chacun deux points, avec leurs coups sûrs opportuns. Chuck Malfara, Armand Béliveau et Andrew Carew ont brillé pour le Kik.

A Beauharnois: Saint-Clément 10, Beauharnois 9.

Deux vétérans ont conduit le Saint-Clément à la victoire, alors que le lanceur George Bremner, maintenant âgé de plus de 50 ans, a tenu les rudes coqueurs du Beauharnois en échec, tandis que Charlie, l'ainé de Bremner par quelques années, a obtenu quatre coups sûrs dont un double. Il a fait compter cinq points. Lesage, aussi du Saint-Clément, a réussi quatre coups sûrs dont deux doubles. Pour le Beauharnois, Joannette a cogné pour le circuit et Julien a obtenu trois coups sûrs. Il dut cependant se retirer du jeu à la cinquième manche, après s'être blessé la cheville.

A Rosemont: Facteurs 6, Métropole 4. Comptant deux points dans la dixième, alors qu'il y avait deux joueurs de retirés, les Facteurs ont gagné une partie des plus contestées contre les jeunes de Laurent Baril. Poulin fut la vedette des Facteurs avec deux coups de circuits et un trois-but. Norman Cecil du Métropole a retiré onze hommes au bâton et il méritait un meilleur sort mais une coûteuse erreur a été le point tournant de la partie.

A Saint-Jean: Club Battez-4-As 10, Saint-Jean 16. Le Saint-Jean a gagné une joute marathon, alors que Lafort, Goyette et Vézina ont frappé chacun trois coups sûrs pour mener l'attaque du club de Laurendeau. Un ralliement de huit points, réussi dans la première manche, a donné au Saint-Jean une avance que les As ne purent renverser, malgré un ralliement de cinq points à la 9e.

A Lachine, le Verdun s'est vu accordé la victoire par défaut, alors que la majorité des équipiers du club Lachine ont brillé par leur absence.

Kik 611 100 000 — 2 6 3

Le jockey Monroy remporte trois victoires à Ottawa

OTTAWA, 3. — La réunion de courses de Connaught Park a été inaugurée avec succès samedi à Aymer, Qué., alors que huit mille personnes ont assisté à une magnifique matinée. Le pur-sang Adolf, piloté par Schaeffer, a gagné la course principale, battant Loteer et High Plume. Le jockey Cubain J. Monroy a remporté trois victoires, avec les montures Bixby, Tuloma et Prince Hall. Le pari double sur Tuloma et Prince Hal a rapporté \$124.40 et la quiniella a remporté \$40 sur la dernière course.

Todd Peter l'emporte à Terrebonne

A Terrebonne, il y eut hier après-midi un bon programme de trot et amble. Todd Peter, pur-sang de M. Legault, de St-Augustin, a gagné la classe nommée. Penalty Harvester, de M. Groulx, de Ste-Rose, a triomphé dans le 225; Lee Todd, à M. Lanthier, de St-Placide, a gagné dans le 220 et Patricia Grattan, à M. Boisvert, de Shawinigan Falls, l'a emporté dans le 217.

Pour autres nouvelles sportives lire en page 20

Résultats de samedi à Connaught Park

PREMIERE COURSE — Bourse \$300, à réclamer, trois ans et plus, un mille et un seizième — 1er Bixby, 116, Monroy, \$9.90, 5.55, 4.00; 2er Mystery Lad, 116, Halliburton, \$6.40, 5.25; 3e Carolater, 108, Schutte, \$6.90.

Temps: 1:56 1-5. — Ont aussi couru: All Sweep, Count Me, Count Ebony, Ann Hanover, Pitchblende, Rolling Past, Lock Nut.

DEUXIEME COURSE — Bourse \$300, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs — 1er Gunwale, 116, Smith, \$12.10, 5.60, 4.20; 2e Pie Plate, 111, Mann, \$4.00, 3.50; 3e Gold Color, 111, Williams, \$5.05.

Temps: 1:19 2-5. — Ont aussi couru: Perfect Blend, Green Patrick, Mess, Smith David, Dot Says Not, Cup Winner, Transhriar, Little Demon, Rare Diamond.

TROISIEME COURSE: Bourse \$400, The Gatineau Hurdle, trois ans et plus, environ 2 milles. — Irish Tom, 145, Shore, \$5.35, 3.70, 2.50; Dr. Jillson, 133, Budge, 5.55, 3.85; Uncle Mike, 150, Harbourn, 2.60.

Temps: 3:56 2-5. — Ont aussi couru: Flyer, Shore Wood, Jimmie Kirk ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE: Bourse \$300, à réclamer, pour trois ans et plus, 6 furlongs — 1er Tuloma 111, Monroy, \$6.80, 4.15, 2.80; 2e Topway 116, Feecey \$5.80, 3.35; 3e Differential 116, Shaffer \$2.40.

Temps: 1:18 3-5. Ont aussi couru: Evanded, Red Metal, Bravoure, Rexair, Morstep, Cashew, Umbria Brin, Sunlake.

CINQUIEME COURSE — Bourse \$300, à réclamer, trois ans et plus, six furlongs. — 1er Prince Hal, 116, Monroy, \$8.45, 3.60, 2.70; 2e Macstrung, 118, Smith, \$2.80, 2.30; 3e Dear Old Pal, 118, Beckett, \$2.90.

Temps: 1:18 4-5. — Ont aussi couru: Vera O, Shall We Dance, Dracerman, Play Book, Attaquechee, Glisten, Frosty Mornin, Trace Boy, New Year.

Le pari double avec Tuloma dans la quatrième et Prince Hal dans la cinquième a rapporté \$24.40 pour \$2.

SIXIEME COURSE: Bourse \$500, handicap The Chateau Laurier, 3 ans et plus, 6 furlongs: 1er Adolf 113, Shaffer \$3.25, 3.30, 2.00; 2e Loteer 107, Havington \$8.60, 4.45; 3e Highplume 106, Smith \$3.60.

Temps: 1:18 5-5. Ont aussi couru: Happy Seth, Play Flash, War Ace, Lydia K., Mr. Ever.

SEPTIEME COURSE: — 1er, Sir Quest, 10.90, 5.70, 2.95; 2e, Post Luck, 4.70, 2.65; 3e, Quick Quick, 2.40.

Temps: 1:19. Dragon Lady, Grovela, Raymond, Showum ont aussi couru.

HUITIEME COURSE: — 1er, Pink Coral, 9.20, 5.10, 4.30; 2e, Aurebon, 7.10, 5.40; 3e, Ajayee, Holyday, 6.70.

Temps: 1:58. Easterner, Somerville, Grand Waltz, Rupee, Mint Box, Nopansa Flag, Seth Polante ont aussi couru.

Le match Robinson-Cochrane à l'eau

NEW-YORK, 3. — Un match entre Red Cochrane et Ray Robinson est tombé à l'eau. Cochrane exige que Robinson pèse 147 livres et les dirigeants du boxeur noir avancent qu'à cette pensance, Sugar Ray ne peut pas être à son meilleur. Sammy Angott, de son côté, a accepté de faire face à Léo Rodak à Cincinnati, le mois prochain.

Pazzi, Male et Germain victorieux à Laprairie

Au Parc Kempton de Laprairie, hier après-midi, 3,000 personnes ont assisté à un superbe programme de courses de motocyclettes, organisé par Charles Lajoie. Le champion canadien Ovide Pazzi a gagné les trois épreuves de la classe des experts, tandis que George Davis et Charles Pichette de Montréal se sont classés respectivement deuxième et troi-



John Doig

sième. Pazzi a gagné l'épreuve de vitesse, en couvrant le mille en 33 secondes et demie.

Dans la classe des juniors, Albert German des Trois-Rivières a remporté les honneurs, gagnant deux épreuves sur trois. Bill Paris a gagné l'autre et s'est classé deuxième dans les deux premières. Paul Pichette de Québec s'est classé troisième.

Dans la division des novices, Jimmy Male de Verdun a gagné trois épreuves. Harry Fox s'est classé deuxième. Dans la première épreuve de cette division, un accident est survenu quand les conducteurs Day et Doig sont venus en collision. Day a eu une jambe fracturée et Doig, l'adacieu coureur de Cornwall, a été sérieusement blessé au côté. Il a été transporté à l'hôpital Western.

Le tribunal...

(Suite de la page 18)

la conclusion qu'il n'est pas permis en temps de guerre de discuter la constitution du pays, ni de signaler des choses qui produisent ou tentent à produire des sentiments de haine ou d'animosité entre les différentes classes des sujets de Sa Majesté. Dans ce cas, comme dans celui des matières constitutionnelles, le législateur prescrit aux diverses classes de la nation en guerre, de garder le silence sur leurs griefs respectifs, pour opposer un front commun à l'ennemi et d'éviter des déclarations propres à compromettre l'unité nationale requise pour la poursuite efficace de la guerre.

Le sujet garde toutefois pleine et entière la liberté d'exposer de bonne foi les autres points, les fautes ou les omissions des Gouvernements. Il convient de répéter, tel que dit plus haut:

"Freedom of speech is not abolished among us and is restricted only insofar as is deemed necessary for the general good in emergency of war."

Sur la défense tirée de la bonne foi subjective du prévenu: tout d'abord la critique ne doit pas venir en conflit avec l'unique et véritable objet des règlements, qui tendent à prévenir des déclarations destinées ou propres à causer de la désaffection à l'endroit de Sa Majesté, ou à nuire directement ou indirectement dans la poursuite efficace de la guerre. En d'autres termes, la cause disculpatoire ne saurait être interprétée comme pouvant aller jusqu'à annuler la prohibition générale à la suite de laquelle cette exception est apportée à la règle posée; autrement, le législateur ne se serait plus borné à une simple modification, mais aurait lui-même renoncé aux fins qu'il se proposait de réaliser. Ce n'est donc qu'en regard des Règlements de la Défense du Canada que doit s'apprécier le discours déferé à la justice. Tous autres motifs conduiraient à l'arbitraire.

Nous avons tenu à donner une attention scrupuleuse à tous les éléments de la cause, en tenant compte des précisions offertes par le prévenu, sans méconnaître les autres témoignages et les extraits attestés par le serment de leurs auteurs, comme représentant un précis substantiel et véridique. Il nous faut en même temps tenir compte des réactions de la foule, à l'occasion de certains passages particuliers du discours. Sur le tout, le Tribunal ne doit pas rechercher tout d'abord l'intention du défendeur, mais au contraire, en tout premier lieu, les conséquences naturelles de ses propos, en d'autres termes, de vérifier si ses pa-

roles étaient ou non propres à produire des effets prohibés par les règlements.

Sans doute, maintes parties de ce discours échappent à l'application des sévérités de la loi, même si à première vue on pourrait être plausiblement incliné vers une impression contraire. Les intentions de l'orateur inculpé doivent s'inférer de ses déclarations adressées à l'auditoire quand elles ne sont pas par ailleurs révélées ou développées par son propre témoignage. Or il nous déclare avoir rappelé à la foule qu'au début de la guerre, il avait déjà prononcé un discours contre la participation parce que selon lui, il s'agissait d'une guerre impériale, c'est-à-dire, suivant ses propres termes, d'une guerre qui n'intéresse pas le Canada. Il ajoute ensuite: "Le soir de mon discours, (19 mai 1942), je pensais encore que nous n'aurions pas dû y participer". Il a, de fait, ce soir-là, à l'occasion de ses arguments contre la conscription pour service outre-mer, énoncé d'autres motifs conformes à ses convictions pour appuyer sa thèse de non-participation à la guerre.

C'est ainsi qu'il aurait déclaré par exemple, qu'il n'y avait aucune raison pour que nous allions, tous les vingt-cinq ans, rétablir l'ordre en Europe, que nous n'avions pas les intérêts que l'Angleterre pouvait avoir à défendre, etc... Il admet avoir continué avec une pointe d'ironie: "C'est entendu, nous nous battons aussi pour la civilisation, la chrétienté, la démocratie, pour toutes les vertus théologiques et même cardinales". Il admet avoir déclaré: "Nous avons peut-être rompu l'unité nationale, mais nous avons rétabli l'unité canadienne-française; pour ma part, je m'en réjouis avec tous les Canadiens français," bien qu'il ait d'autre part reconnu sous serment que l'unité nationale était nécessaire à la poursuite de la guerre. Il admet aussi avoir déclaré: "J'espère qu'après cette guerre se rompra net le lien qui nous relie actuellement à l'Angleterre." A ce sujet, il dépose ainsi qu'il suit: "Il faudra que le Canada se libère de l'asservissement politique, qui pèse sur lui". Il est établi qu'après avoir prononcé les paroles: "J'espère qu'après cette guerre se rompra net le lien qui nous relie actuellement à l'Angleterre," l'orateur aurait reçu une véritable ovation, que l'on aurait crié dans l'auditoire: "Pas après la guerre, mais tout de suite." Le prévenu lui-même confesse au cours de son témoignage: "Je leur ai demandé de se calmer, et je l'ai fait à plusieurs reprises." Cette mesure de précaution a donc été jugée opportune par le défendeur, au moment même de cette partie de son entretien.

Dans la généralité de son discours, l'orateur s'est borné à ce qui est vrai, à plaider contre la conscrip-

tion pour service outre-mer et à critiquer le gouvernement à ce sujet, mais il nous paraît s'être laissé emporter plus loin et avoir abordé sans beaucoup d'ambages et d'équivoques la thèse de non-participation à la guerre actuelle. Sans doute, le discours doit s'interpréter dans son ensemble; mais quand on est appelé à en découvrir l'effet à la lumière des règlements de la défense, il paraît assez difficile de méconnaître l'effet manifesté par les applaudissements et ovations de la foule soulevée par certains passages, à un degré tel que le prévenu a cru devoir intervenir pour prier ses auditeurs de se contenir. Il ne saurait déplaire de constater que le défendeur a formellement recommandé ce soir-là à ses auditeurs, de n'employer que les moyens légaux et constitutionnels et qu'il leur a nettement expliqué qu'il ne s'agissait que de l'après-guerre. L'inculpé a même demandé à la foule de rester calme. Il n'a pu expliquer au Tribunal même vaguement une déclaration que lui prête le document annexé à la plainte: "Après la guerre nous ferons ce qu'il y aura à faire." Le défendeur souligne bien qu'il a recommandé à ses auditeurs de bien vouloir ajourner jusqu'à la fin du conflit, ce qu'il appelle lui-même les effets de la codère de tout un peuple. Il n'a toutefois, pu se dissimuler l'effet immédiat de son discours, contenant des menaces transparentes pour l'avenir, lorsque dès avant qu'il reprenne son siège, certains auditeurs que le prévenu ne craint pas aujourd'hui de qualifier d'exaltés, insistent à haute voix pour une exécution immédiate des idées qu'il avait pour ainsi dire semées dans les esprits. Le défendeur s'est référé à des échauffourées qui seraient survenues en 1917; le Tribunal pourrait se demander si les personnes exaltées dont nous parle le défendeur n'ont pas pris cette allusion comme un exemple à imiter, même si cette observation n'était formulée selon lui, qu'à titre de mise en garde aux gouvernants.

Il convient ici de suivre le principe posé dans la cause Coffin, consacré par notre juge en chef de la Cour des Sessions. "The statement must be tested on the basis of many people making the same statement any number of times, to any number of persons".

Les conséquences qu'entraînerait la répétition de pareilles déclarations "any number of times, to any number of persons," nous paraissent un sujet de grave appréhension, à l'époque actuelle. Le moins que l'on puisse craindre, si de tels discours se multipliaient, au moins quant à certains passages, nous semble bien un danger de nature à nuire à l'effort de guerre; à la collaboration indispensable de tous, et à l'esprit de sacrifice qui s'impose dans les circonstances.

La bonne foi mentionnée à l'art.

39 B des règlements doit s'harmoniser avec l'objet et l'esprit de cette législation. En effet, il ressort nettement des termes de l'art. 39 que l'autorité cherche par-dessus tout à se dévouer sans réserve à la poursuite efficace de la guerre.

La défense a cru devoir signaler que d'autres personnes en d'autres circonstances auraient prononcé des paroles qui n'allaient pas moins loin que celles du prévenu. Le Tribunal n'est pas appelé à juger ces cas particuliers et quoiqu'il en soit, on ne saurait légalement justifier une infraction par celle qui a pu être commise par d'autres. Il est possible que dans le passé on ait usé d'une grande tolérance. Jusqu'à quel point serait-il opportun pour les autorités de continuer dans cette voie, cette question relève de la compétence spéciale de l'administration et non du pouvoir judiciaire.

D'autre part, les règlements réservent au prévenu le privilège de se prévaloir de sa bonne foi subjective, à tel point que l'on peut se demander si cette disposition humanitaire des règlements n'a pas pour effet d'admettre le prévenu à soutenir qu'il n'existait dans sa conscience aucun élément de "mens rea".

"It is apparent that the Defence of Canada Regulations are far more liberally construed than the Criminal Law. (Notes de l'éditeur dans la cause de Rex v. Penner, 74 C.C.C. p. 226)."

Le prévenu ne s'est pas borné à affirmer sa bonne foi, mais il est entré, selon son droit, dans des explications tendant à rendre cette bonne foi vraisemblable, voire admissible. Sans doute, tous les citoyens sont égaux devant la loi, mais on comprend sans peine qu'un député habitué depuis plusieurs années au privilège de l'immunité parlementaire, soit porté plus qu'un autre à une liberté de langage particulière, même en dehors de séances du corps législatif dont il fait partie. Il indique que chaque fois qu'il a pu se rendre compte que ses paroles pouvaient être interprétées comme pouvant porter préjudice à l'intérêt public, il s'est empressé de mettre la population en garde et ce en ce qui concerne ses auditeurs et ensuite les lecteurs des journaux, notamment dans une circonstance solennelle au cours des débats de l'Assemblée Législative.

En somme, il paraîtrait téméraire du Tribunal d'envisager les difficultés du litige, autrement qu'une affaire déplorable si l'on veut, mais tout de même ne dépassant pas, en l'espèce, les limites de simples erreurs de jugement.

L'avocat du Ministère Public, en terminant son plaidoyer, a loyalement rendu hommage à la sagesse de nos lois pénales, qui veillent à sauvegarder toujours les meilleurs intérêts de la justice et des accusés,

9 points...

(Suite de la page 3)

- 3—La ville est-elle liée pour 35 ans, dans le dernier cas? — Au bout de huit années, la ville peut racheter en partie ou en entier, les obligations en circulation.
- 4—La ville pourra-t-elle faire des dépenses capitales pour travaux? — On pourvoit à un montant de \$1,000,000 à \$1,500,000 par année à cette fin.
- 5—Comment sera contrôlé le budget, à l'avenir? — Par un bureau de contrôle du budget, composé de trois membres: le directeur du budget, nommé par les créanciers, le président de l'exécutif et le directeur des services municipaux.
- 6—Le directeur du budget aura-t-il un salaire? — Oui, \$10,000 par année, et il ne sera pas obligé de donner tout son temps à ses fonctions. Les deux autres membres du bureau du budget ne toucheront pas de traitement supplémentaire.
- 7—Par qui sera préparé le budget de la ville? — Par le bureau du budget qui fixera les impôts et les permis.
- 8—Comment se feront les engagements et les destitutions à l'hôtel de ville? — Les chefs des services engageront et destitueront les membres du personnel, avec l'approbation du bureau du budget, dans le cas des employés gagnant moins de \$4,000 par année, et avec l'approbation de l'exécutif, dans le cas des fonctionnaires gagnant plus de \$4,000.
- 9—Qui choisira les nouveaux employés? — On créera une commission du fonctionnarisme qui recommandera les sujets jugés aptes à occuper tel ou tel emploi.

en conférant à ces derniers le bénéfice du doute.

Tout en tenant compte de la preuve apportée à l'appui de la bonne foi subjective, invoquée éloquentement par les avocats du prévenu, non moins que de la théorie concernant le bénéfice du doute à donner à tout accusé, le Tribunal ne voudrait nullement être considéré comme donnant un blanc seing à aucune intempérie de langage, à aucune sortie démagogique et à des discours et des improvisations trop inconsidérés, irréfléchis et donnant ouverture à aucun malaise dans le pays.

Par ces motifs le Tribunal condamne sans hésitation ce discours comme une violation de l'art. 39 des Règlements de la Défense, mais en tenant compte de l'art. 39 B, des circonstances particulières et également du doute possible sur la question de bonne foi, le prévenu est libéré des fins de la plainte.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LA REINE DES MONTAGNES

par Henri Germain

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

234 (suite)

Cependant, puisqu'il n'est pas certain que je puisse le voir bientôt, je m'adresserais volontiers à la jeune parente qui l'accompagne. — Cette personne est également absente.

A ces mots, l'étonnement du visiteur s'accrut.

Et, cette fois, il était sincère. — Comment cela, fit-il? Est-elle partie avec M. Duchamp?

— Je le crois, monsieur, car cette dame a quitté l'hôtel cinq minutes à peine après lui.

Elle a dû le rejoindre, sans aucun doute, puisqu'elle n'a pas reparu non plus.

Cependant, leurs bagages sont ici.

— Sapristi! Voilà tout de même une chose contrariante au plus haut point.

J'avais à faire une communication urgente à M. Duchamp ou à sa parente, et je ne puis guère séjourner longtemps à Bordeaux.

Je suis attendu demain à Paris. Enfin, je retarderai mon départ, puisqu'il le faut; je reviendrai tantôt.

Sur cette promesse, le visiteur se retira, l'air profondément dépit.

Or, ce n'était pas seulement du dépit qu'éprouvait le pseudo-bordelais (qui n'était autre que Julien Lériot), c'était plutôt et d'abord une grande déception, et de plus, une sorte d'inquiétude mal définie, mais persistante.

Que signifiaient au juste les assertions de la caissière de l'hôtel? S'il fallait l'en croire, la Vierge indienne serait partie la veille avec Paul Duchamp.

L'aurait-elle, par extraordinaire, accompagnée sur les quais, au rendez-vous mortel, mystérieusement assigné à l'ex-officier de marine?

Dans ce cas, comment expliquer qu'elle n'avait pas été aperçue au moment du meurtre?

Aurait-elle laissé s'accomplir ce

crime, sans se montrer, sans appeler au secours, tout au moins.

Il y avait là une sorte d'énigme fort inquiétante.

Julienne souvenait de ses aventures en Araucanie; il se rappelait les attitudes fermes et viriles de la Vierge indienne.

— Cette fille sauvage est capable de courage, de décision, murmura-t-il.

Si elle n'est pas intervenue au moment critique, il a fallu qu'elle en fût empêchée par une raison très puissante.

Or, cette raison me demeure inconnue, impossible à deviner. Que faut-il craindre de cette fille?

Tout d'abord, si elle a vu mourir son protecteur dans le fleuve, pourquoi n'est-elle pas rentrée à l'hôtel?

Elle serait revenue informer les gens, demander du secours, solliciter des recherches.

Décidément, son départ et son absence demeurent tout à fait incompréhensibles, et, par cela même, très inquiétants.

Oh! fit-il tout à coup, en se frappant le front, ce souvenir!

Hier soir, au moment où je revenais, cette barque mystérieuse, si mal conduite qu'elle semblait errer sur la Garonne, comme en dérive!

Et ce batelier, si bizarre de formes, dont je ne pus définir le sexe!

Si c'était elle?... Elle, la Vierge indienne, à la recherche du corps de Paul Duchamp?... Ces dernières pensées se fixè-

rent un instant dans le cerveau surexcité de Julien, portant le trouble de son esprit à son paroxysme.

— Voyons, voyons, murmura-t-il, après un instant d'obsession pénible, en s'efforçant de se ressaisir, tout cela est impossible. Je perds la tête!

Comment supposer que cette fille courageuse aurait laissé s'accomplir sous ses yeux un crime dont le moindre appel de sa part eût empêché l'achèvement?

Non, il y a certainement autre chose.

La Vierge indienne aura voulu, peut-être par curiosité, suivre son protecteur, savoir où il allait et tardivement.

La preuve en est qu'elle sortit de l'hôtel un moment après lui.

Puis, elle l'aura perdu de vue, et, lancée à sa recherche dans les rues de la ville, elle se sera égarée.

Alors, de guerre lasse, elle aura pris le sage parti de coucher dans le premier hôtel venu.

Certainement, elle se fera reconnaître, tantôt, à l'hôtel du Chapeau-Rouge, et je l'y retrouverai.

Allons, j'y retournerai cet après-midi, car il me la faut, cette sata-née sorcière indienne.

Il faut qu'elle disparaisse à son tour; sans cela, je pourrais encore perdre la partie.

Sur cette conclusion ferme, Julien Lériot réintégra son hôtel des allées de Tourny.

Vers cinq heures du soir, il retourna s'enquérir à l'hôtel du Chapeau-Rouge.

— Personne n'est rentré, lui affirma la caissière.

— Bizarre! murmura le visiteur en se retirant très inquiet.

Le lendemain matin, nouvelle visite de Julien Lériot à l'hôtel; nouvelle déception.

— Je ne puis pourtant pas demeurer éternellement ici, se dit le misérable meurtrier de Paul Duchamp.

Et, cependant, il faudrait que je sache à tout prix ce qu'est devenue cette fille du diable!

Allons, encore un jour d'attente. Après cela, quelque soit le résultat, je m'en retournerai à Londres.

Puis, s'attablant dans un café, il se mit à lire avec attention plusieurs journaux pour le cas où il y trouverait une indication de la Vierge indienne ou le meurtre de son protecteur.

— Rien, fit-il après une heure de recherches minutieuses, pas une ligne. C'est véritablement extraordinaire. Tout cela devient angossant à la fin!

Est-ce que Moncal aurait eu vraiment raison de filer?...

Bast! tout ça, c'est de la poltronnerie, frousse, lâcheté!

Je dois aller jusqu'au bout. Je dois jouer la partie entièrement, à tout prix, et la gagner.

J'ai déjà trop de points pour reculer au moment de retourner le roi et d'en finir.

D'ailleurs, une chose est bien certaine, Duchamp est mort, il est bien mort. Sans cela, on aurait parlé de l'aventure.

(A SUIVRE)

ARMAND ET LES PIRATES

Philippe Corin ne compte que des amis.

Populaire



JEANNINE ET PATAUD

L'orphelinat du comté n'accepte pas de chiens.

Embarras



LE FANTÔME

Le Fantôme montre ses trésors aux chefs.

De l'argent



MARGOT TRAVAILLE TROP

Margot fait un modèle excellent.

Portrait



JOS BRAS-DE-FER

Mlle Francine dit avoir changé d'attitude.

Décision



Vente semestrielle de MEUBLES et GARNITURES DE MAISON chez DUPUIS

COMMODOES



En bois blanc,
bien sablé prêt
à peindre.

SPECIAL

9.95

Un meuble très pratique pour la chambre. 4 tiroirs. Environ 26 pouces de largeur. Une aubaine de la vente semestrielle.

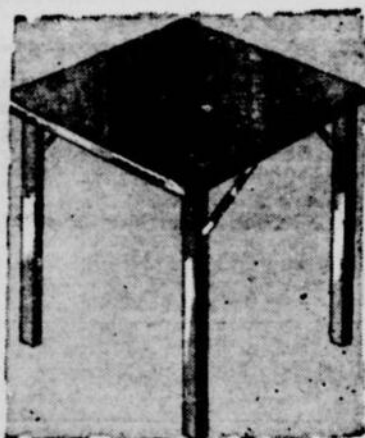
TABLES À CARTES

SPECIAL

1.29

Un article indispensable à la maison. Tables à pieds pliants. Dessus fibre fini toile. En rouge ou vert.

DUPUIS — quatrième



MOBILIER STUDIO BOISERIE

Joli mobilier à boiserie fini pâle. Couvertures de reps de fantaisie. Coussins et matelas à ressorts. Le divan est transformable en deux lits simples des plus confortables. Avec fauteuil et berceuse. LES TROIS PIÈCES

59.00

CONDITIONS DE PAIEMENTS

d'après la nouvelle ordonnance fédérale; meubles, lits, sommiers et matelas

20% DE DÉPÔT

Limite de temps pour payer le solde et supplément: 12 MOIS.

DÉPÔT MINIMUM: 5.00.

VERSEMENT MENSUEL MINIMUM: 5.00.



POUR LA SALLE À DÉJEUNER

Mobilier en merisier — style moderne — fini naturel décor oriental et Sans-Arb. — Buffet et table à extension, quatre chaises solides. LES SIX PIÈCES

69.00



MATELAS à RESSORTS "MARSHALL"

Pour lits doubles (54 x 72) seulement. Un matelas bien fait qui vous procurera tout le confort désiré.

SPECIAL

21.50

Dupuis Frères
LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.